

le Courrier

D'ICI ET D'AILLEURS
**Chiapas: la magie
du miroir**

NOTRE PLANÈTE
**Le «miracle»
du Rhin**

SIGNES DES TEMPS
**Pirateries
sous les mers**

CONNEXIONS
**Internet, atout ou sauveur
de la démocratie?**

UNESCO le Courrier



Publié
en 27
langues

Juin 2000



Aux pouvoirs, citoyennes!



AFRIQUE: 1000f. CFA. ANTILLES: 18FF. BELGIQUE: 160 FB. CANADA: 4,95 \$. ESPAÑA: 550 PTAS. USA: 4,25 US\$. NEDERLAND: 8FL. PORTUGAL: 700 ESC. SUISSE: 6,20 FS. UNITED KINGDOM: £2,5. MAROC: 20 DH

Sommaire

Juin 2000

D'ICI ET D'AILLEURS

- 3 La magie du miroir Photos d'Alex Webb, texte de Fabrizio Mejía Madrid

NOTRE PLANÈTE

- 9 Le «miracle» du Rhin Urs Weber

APPRENDRE

- 13 États-Unis: les parents font l'école... à la maison Jeff Archer

- 15 L'Europe en ordre dispersé Cynthia Guttman

16 Dossier

Aux pouvoirs, citoyennes!

«Les droits des femmes sont des droits de l'homme». Ce slogan phare de la conférence de Beijing, voilà exactement cinq ans, est plus que jamais brandi par des femmes du monde entier. Déjà très actives dans leurs communautés, elles revendiquent aujourd'hui l'accès au pouvoir décisionnaire. Mais pourquoi peinent-elles encore autant à forcer les portes du bastion masculin de la politique?

Le sommaire détaillé est page 16.

ÉTHIQUES

- 38 Tsiganes, entre ostracisme et pauvreté Alain Reyniers

- 40 Les ghettos des Roms à Florence Nicolas Solimano et Tiziana Mori

SIGNES DES TEMPS

- 41 Pirateries sous les mers Vincent Noce

CONNEXIONS

- 44 Internet, atout ou sauveur de la démocratie? René Lefort

- 46 Afrique: un portable pour brûler les étapes Entretien avec Ibrahima N'Diaye

ENTRETIEN

- 47 Margarita Salas: comprendre la science pour ne pas la redouter

Couverture: © Alain Buu/Gamma, Paris

UNESCO
le Courrier

53^e année
Mensuel publié en 27 langues et en braille par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.
31, rue François Bonvin, 75732 PARIS Cedex 15, France
Télécopie: 01.45.68.57.45/01.45.68.57.47
Courrier électronique: courrier.unesco@unesco.org
Internet: http://www.unesco.org/courier

Directeur: René Lefort
Rédacteur en chef: James Burnet
Anglais: Roy Malkin
Espagnol: Araceli Ortiz de Urbina
Français: Martine Jacot
Secrétariat de direction/éditions en braille:
Annie Brachet (01.45.68.47.15)

Rédaction
Ethirajan Anbarasan
Sophie Boukhari
Cynthia Guttman
Lucia Iglesias Kuntz
Asbel López
Amy Otchet

Traduction
Miguel Labarca

Unité artistique/fabrication: Georges Servat
Photogravure: Annick Couéffé
Illustration: Ariane Bailey (01.45.68.46.90)
Documentation: José Banaag (01.45.68.46.85)
Relations Editions hors Siège et presse:
Solange Belin (01.45.68.46.87)
Assistante administrative:
Thérèse Pinck (01.45.68.45.86)

Comité éditorial
René Lefort (animateur), Jérôme Bindé, Milagros del Corral, Alcino Da Costa, Babacar Fall, Sue Williams

Éditions hors siège
Russe: Irina Outkina (Moscou)
Allemand: Urs Aregger (Berne)
Arabe: Fawzi Abdel Zaher (Le Caire)
Italien: Giovanni Puglisi, Gianluca Formichi (Florence)
Hindi: Shri Samay Singh (Delhi)
Tamoul: M. Mohammed Mustapha (Madras)
Persan: Jalil Shahi (Téhéran)
Portugais: Alzir Alves de Abreu (Rio de Janeiro)
Oourdou: Mirza Muhammad Mushir (Islamabad)
Catalan: Jordi Folch (Barcelone)
Malais: Sidin Ahmad Ishak (Kuala Lumpur)
Kiswahili: Leonard J. Shuma (Dar es-Salaam)
Slovène: Aleksandra Kornhauser (Ljubljana)
Chinois: Feng Mingxia (Beijing)
Bulgare: Luba Randjeva (Sofia)
Grec: Sophie Costopoulos (Athènes)
Cinghalais: Lal Perera (Colombo)
Basque: Juxto Egaña (Donostia)
Thai: Suchitra Chitranukroh (Bangkok)
Vietnamien: Ho Tien Nghi (Hanoi)
Bengali: Kafil uddin Ahmad (Dhaka)
Ukrainien: Volodymyr Vasiluk (Kiev)
Galicien: Xavier Senin Fernández (Saint-Jacques-de-Compostelle)
Serbe: Boris Ijjenko (Belgrade)

Diffusion et promotion
Télécopie: 01.45.68.57.45

Abonnements et renseignements:
Michel Ravassard (01.45.68.45.91)
Relations agents et prestataires:
Mohamed Salah El Din (01.45.68.49.19)
Gestion des stocks et expéditions:
Pham Van Dung (01.45.68.45.94)

Les articles et photos non copyright peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés du nom de l'auteur et de la mention «Reproduits du Courrier de l'Unesco», en précisant la date du numéro. Trois justificatifs devront être envoyés à la direction du Courrier. Les photos non copyright seront fournies aux publications qui en feront la demande. Les manuscrits non sollicités par la rédaction ne seront renvoyés que s'ils sont accompagnés d'un coupon-réponse international. **Le Courrier de l'Unesco, destiné à l'information, n'est pas un document officiel de l'Organisation. Les articles expriment l'opinion de leurs auteurs et pas nécessairement celles de l'Unesco.** Les frontières qui figurent sur les cartes que nous publions n'impliquent pas reconnaissance officielle par l'Unesco ou les Nations unies.

IMPRIMÉ EN FRANCE (Printed in France)
DÉPOT LÉGAL: C1 - JUIN 2000
COMMISSION PARITAIRE N° 71842 -
Diffusé par les N.M.P.P.
The Unesco Courier (USPS 016686) is published monthly in Paris by Unesco. Printed in France. Periodicals postage paid at Champlain NY and additional mailing offices.
Photocomposition et photogravure:
Le Courrier de l'Unesco.
Impression: Maulde & Renou
ISSN 0304-3118 N° 6-2000-OPI 00-592 F

LA MAGIE DU MIROIR

► Photos d'Alex Webb, texte de Fabrizio Mejía Madrid

La rébellion du Chiapas a, pour la première fois peut-être, obligé la société mexicaine à regarder ses Indiens en face. Et à entrevoir avec eux les prémices d'un avenir vraiment commun.



Trois enfants devant le mur Emiliano Zapata à Polho, qui dépend de la municipalité de Chenalhó, au centre du Chiapas.

© Alex Webb/Magnum, Paris

Il m'avait semblé percevoir un mouvement sous son ample cape. Une sorte d'agitation soudaine. Je regardai alors les pieds nus de cette femme et demeurai stupéfait: ils étaient calleux de toute la poussière et la crasse accumulées par des années de marche. Je déposai une pièce dans sa main perpétuellement ouverte et me réfugiai à l'intérieur du Musée d'anthropologie. Je devais avoir sept ou huit ans. Lorsque j'interrogeai mon père sur

► Alex Webb est un photographe américain, travaillant à l'agence Magnum.

Fabrizio Mejía Madrid est actuellement directeur de la culture à la municipalité de Mexico. Collaborateur du quotidien *La Jornada*, il a écrit trois ouvrages, dont le dernier, publié à Mexico en 1996, s'intitule *Petits Actes de désobéissance civile*.

cette femme à laquelle il m'avait demandé de remettre une aumône, il me répondit: «*C'est une Indienne*». «*Mais quelque chose bougeait sous sa cape*», insistai-je. «*Ça devait être son enfant*», conclut-il en m'entraînant vers la salle Maya, sans rien ajouter.

L'image de cette femme en plein Mexico m'a poursuivi des années durant. Une non-image, faite des parties d'un même corps – une main tendue, des pieds nus, la peau cuivrée de son bras – et de l'intuition d'une présence qui vivait sous ses vêtements. Quand on les croise dans les villes, on détourne le regard. Les Indiens, quant à eux, baissent les yeux, comme s'ils savaient que la couleur de leur peau, leur espagnol «approximatif» et leurs vêtements de paysans en faisaient des intrus au pays du nationa-

lisme métis. Ils n'ont jamais eu ni visage, ni regard. Personne ne saurait les distinguer les uns des autres.

Le mot «indigène» appartient au patrimoine historique mexicain, mais pas le terme «indien». Comme des millions de petits Mexicains, j'ai grandi sous les fresques de Diego Rivera, où les Aztèques représentaient des symboles, des valeurs, mais pas des êtres humains. Aussi loin que je me souviens, l'«indigène» évoque ceci: sous la terre que nous foulons, sont enfouis les restes d'hommes et de femmes qui érigèrent des pyramides en l'honneur du Soleil, méditèrent sur le zéro, sacrificèrent des vierges et prédirent les éclipses. Entre les notions d'«indigène» et d'«indien», aucun lien n'existait en dehors de cette absence de regard. ►



Un mur révolutionnaire à Polhó.

► Pendant des siècles, les Indiens se sont agrégés avec soumission à la foule sans cesse croissante des spectateurs transparents d'un pays distant, d'un territoire éthéré qui se transformait sans compter sur ceux qui le contemplaient. L'image des Indiens était celle de paysans en attente de terres, de justice, d'éducation et de soins de santé. Nous savions qu'ils existaient parce qu'ils étaient des millions, mais nous restions sourds à ce qu'ils avaient à nous dire. Leur nombre finit même, dans les années 70, par faire d'eux un «problème», lorsqu'ils commencèrent à émigrer vers les villes. Celles qu'on appelait les «Maria» – ces Indiennes qui mendiaient vêtues de robes de couleurs vives – nous renvoyaient le reflet le plus fidèle de notre échec à vivre en commun. Echec de la seule possibilité que nous leur laissions d'appartenir enfin au Mexique: cesser d'être indiennes.

Aussi, lorsque le premier janvier 1994, les Indiens du Chiapas se rebellèrent une fois de plus contre le mépris, ils le firent en se masquant le visage, ne laissant voir que leurs yeux. Ils ont ainsi obligé un pays tout entier à les regarder. Ils savaient que l'éthique commence lorsqu'on regarde l'autre en face, c'est la source même de toute empathie, de toute identification; c'est

un miroir qui, comme par magie, crée une troisième présence qui n'est ni tout à fait soi-même, ni tout à fait l'autre, mais quelque chose qui nous rend semblable et qui facilite une reconnaissance mutuelle. Ce reflet de l'autre, c'est-à-dire moi-même dans le regard de l'autre, est ce dont m'a privé le

L'image des Indiens était celle de paysans en attente de terres, de justice, d'éducation et de soins de santé. Nous savions qu'ils existaient parce qu'ils étaient des millions, mais nous restions sourds à ce qu'ils avaient à nous dire

pays auquel j'appartiens. Pendant 500 ans, le but n'a pas été d'annihiler ces hommes et ces femmes; ils étaient simplement des non-êtres qui survivaient grâce à un évitement national: ne pas les regarder droit dans les yeux. Nous contempler dans les yeux des

Indiens nous fit appréhender, dans ce qu'ils nous renvoyaient, la part de nous-mêmes qui existe dans l'autre, ce qu'il y a d'étranger en chacun d'entre nous.

Quatre années plus tard, les femmes d'une communauté villageoise indienne déplacées par une guerre dite de «basse intensité» devinrent les protagonistes d'un autre bouleversement. Après le massacre d'Acteal, où des femmes et des enfants furent lâchement assassinés le 22 décembre 1997, les femmes de X'oyep se sont opposées à la présence de l'armée. Déjà en fuite, elles refusaient d'être entraînées une nouvelle fois dans les hostilités. Elles ont repoussé les soldats à mains nues jusqu'aux limites du village. L'une d'entre elles brandissait la dernière poule de X'oyep. Elle la défendait, indignée. Ensemble, elles ont triomphé d'une armée professionnelle. La force morale des Indiennes tzeltales de X'oyep tenait à leur fragilité physique et à la faiblesse de leur nombre autant qu'à leur pacifisme. Ces femmes pauvres ont refusé d'être aidées par le pays qui avait perpétré le massacre d'Acteal. Je me sens proche de la morale qui sous-tend leur refus: moi aussi, je refuserais de renoncer à moi-même au nom d'un grand «projet national» que je n'aurais pas choisi. Leur résistance est ►



Des villageois à l'entrée du village de Polhó.

La corde délimite le territoire zapatiste pour en interdire l'accès aux étrangers.



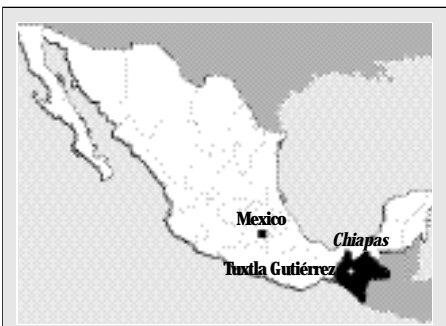
Photos © Alex Webb/Magnum, Paris

▶ devenue célèbre parce qu'elle impliquait un nationalisme sans patriotes: ces femmes ne voulaient pas d'un prétendu bonheur qui reviendrait à les nier. Dans ces mains qui repoussaient une armée, j'ai vu la disparition des «Maria» de mon enfance.

La distance entre le regard et l'écoute

Même si nous vivons aujourd'hui au sein d'une société plus encline à tolérer la différence, nous ne sommes pas encore prêts à en entendre et en interpréter les voix. L'idée de diversité au sein de la société mexicaine évoque des ghettos séparés, tout un imagi-

naire dans lequel le contact entre deux traditions conduit à l'affaiblissement de l'une d'entre elles. Passer de la notion d'ethnie à celle d'éthique ne signifie déjà plus agir pour préserver cette diversité mais assimiler ce que celle-ci veut nous dire. C'est toute la distance qui sépare le regard de l'écoute, la distance entre accepter l'existence de l'autre et assumer sa fragilité comme si elle était sienne, entre ouvrir des fenêtres et bâtir des ponts. C'est cet écart qu'il nous reste à réduire: nous vivons les uns à côté des autres, il faut tenter maintenant de vivre ensemble. Je sais qu'avec les femmes de X'oyep, nous emprunterons ce chemin. ■



L'ÉTAT LE PLUS PAUVRE DU MEXIQUE

Etat du sud du Mexique, le Chiapas compte, avec le Yucatan et l'Oaxaca voisin, parmi les plus fortes proportions d'indigènes: 42,5% de ses quelque trois millions d'habitants font en majorité partie de la grande famille des Mayas. Au niveau national, les indigènes représentent environ 10,6 millions des 92 millions de Mexicains, dont plus de 80% sont métis.

Largement rural, le Chiapas détient des records de pauvreté au sein de la fédération mexicaine. On estimait en 1995 que 59% de sa population ne disposait pas du minimum (alors évalué à 150 dollars par mois) pour vivre ou survivre. Cette situation s'explique en partie par le fait que le Chiapas, si loin de Mexico, a été l'Etat où la réforme agraire a été la moins appliquée. Lorsque cette dernière a pris fin, en 1992, la moitié des terres du Chiapas demeurait aux mains de grands propriétaires.

C'est dans ce contexte qu'a surgi, le premier janvier 1994, jour symbolique de l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange avec les Etats-Unis et le Canada, l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN), conduite par le «sous-commandant Marcos». Ses rebelles ont investi sept municipalités du Chiapas, dont la ville de San Cristobal de las Casas, réclamant «*démocratie, liberté et justice pour tous les Mexicains*». Un cessez-le-feu a été déclaré après deux semaines d'affrontements avec l'armée, qui ont fait 159 morts selon les chiffres officiels et plus de 400, selon les organisations de défense des droits de l'homme. Le 21 février 1994, le premier dialogue direct s'est engagé entre les représentants de l'EZLN et le gouvernement fédéral mexicain, sous la médiation de l'évêque de San Critobal, Mgr Samuel Ruiz. Conclues le 16 février 1996, les accords de San Andres sur les droits des indigènes ont été rejetés par les autorités, qui ont invoqué la protection de la souveraineté nationale.

Le prix de la rupture des négociations est lourd. Ainsi, 45 sympathisants présumés de la guérilla zapatiste ont été assassinés le 22 décembre 1997 dans le village d'Acteal.

En mars 1999, 2,5 millions de Mexicains ont participé à une consultation organisée par les zapatistes, sur l'incorporation de la loi indigène dans la Constitution. La stratégie de l'EZLN, dont l'objectif n'est pas la prise du pouvoir politique, consiste à s'appuyer sur la société civile nationale et internationale en vue de la démocratisation de la société mexicaine. ■

Mémorial aux victimes du village d'Acteal, à l'est de Tuxtla Gutiérrez.





Musiciens du village de Polhó.

Une famille de réfugiés à X'oyep au nord-est de Tuxtla Gutiérrez.



Photos © Alex Webb/Magnum, Paris



Des enfants de réfugiés à X'oyep.

Poste militaire gouvernemental à Chenalhó.



Photos © Alex Webby/Magnum, Paris

LE «MIRACLE» DU RHIN

► Urs Weber

Extrêmement pollué dans les années 70, le Rhin est un fleuve propre depuis peu. Mais il a fallu une catastrophe écologique pour que les États riverains passent aux grandes actions.

Durant des dizaines d'années, le Rhin aura été l'un des cloaques les plus répugnants d'Europe. Le fleuve a aujourd'hui recouvré une bonne santé, grâce au travail coordonné de l'ensemble des États riverains. Symbole de cette récupération, le noble saumon est réapparu dans ses eaux: on en a pêché près de 300 depuis 1990. Mais le chemin fut bien long.

Voie fluviale la plus fréquentée d'Europe, le Rhin est navigable sur 883 kilomètres, de son embouchure à la région de Bâle. Depuis des siècles, de nombreuses villes et d'importantes zones industrielles, dont la Ruhr, occupent ses rives. Le long du fleuve s'étend un réseau ferroviaire et routier parmi les plus développés du monde. Le Rhin irrigue aussi une agriculture intensive. La réputation de sa viticulture n'est plus à faire. Plus dangereux pour l'environnement, d'autres cultures comme le maïs, le tabac, la betterave à sucre et les produits maraîchers (souvent sous serre) consomment davantage d'engrais, sans parler des pollutions dues à l'élevage laitier et porcin. Enfin, des milliers de citoyens consomment une eau potable issue du Rhin, tandis que s'y déversent les effluents urbains.

Le traité de 1816

Le moindre regard sur la géographie du Rhin (voir carte et encadré) apporte donc deux indications. D'une part, la civilisation exerce une forte pression sur le fleuve; d'autre part, cinq pays sont baignés par le Rhin, prototype même des eaux internationales.

Le traité de 1816 – l'un des plus anciens d'Europe – avait défini le statut du Rhin en tant que voie navigable. Rediscuté en 1831 à Mayence, il a été remplacé en 1868 par l'Acte de Mannheim, qui a créé une première Commission centrale du Rhin chargée, depuis Strasbourg, de veiller à la libre circulation sur cette «*voie d'eau internationale*», aménagée alors pour des bateaux jaugeant jusqu'à 3 000 tonnes (construction de digues sur ses affluents, dragage de marécages, etc.).

Un accord d'un tout autre genre a été conclu dès 1886 entre les cinq États riverains

du fleuve: la Commission internationale du saumon, menacé de disparition dans le bassin du Rhin, a vu le jour afin de protéger ces poissons migrateurs de la pollution et de l'obstacle que constituaient pour eux les barrages. Le saumon rejoint la mer lorsqu'il a environ 18 mois et revient, à l'âge de quatre ou cinq ans, frayer sur son lieu de naissance. Dans un premier temps, les pays riverains ont décidé de favoriser l'introduction de jeunes saumons ou d'alevins.

Cependant, d'importantes interventions sur le paysage et sur l'hydrographie du Rhin ont été entreprises au XIX^e siècle, sans accords bilatéraux préalables. Des décisions ont été prises et des travaux réalisés au risque de porter préjudice aux voisins ou aux villes situées en aval. En 1807, le Grand-Duché du Bade (s'étendant des abords de Bâle, en Suisse, à Mannheim et réuni plus

tard au Wurtemberg) a ainsi décidé unilatéralement de canaliser une partie du Rhin. Chargé des travaux, l'ingénieur Tulla a fait creuser un lit plus droit au fleuve, augmentant ainsi son débit. Ces «*corrections*» ont eu un effet désastreux sur la nappe phréatique de la plaine du Rhin supérieur, dont le niveau a baissé. De plus, les forêts humides jusque-là régulièrement inondées – un biotope caractéristique de la plaine rhénane – s'en sont trouvées asséchées.

Coopération contre la pollution

De même, la construction du Grand Canal d'Alsace, côté français, à partir de 1920, n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les pays voisins. La décision de le réaliser avait été imposée par les puissances victorieuses de la Première Guerre mondiale, dans le cadre du Traité de Versailles du 28 juin 1919. Ce canal a permis à la France d'édifier sur son territoire une série de centrales hydro-électriques et de barrages (10 entre Bâle et Strasbourg, sans compter les installations des affluents), soit autant d'obstacles insurmontables pour les poissons migrateurs. Et le canal français, élargi en 1950, a fait baissé le niveau du Rhin.

Le fleuve n'est devenu le cloaque de l'Europe qu'à partir du milieu du XX^e siècle. D'immenses quantités de déchets ont alors convergé impunément vers le fleuve. Cette pollution multiforme provenait des eaux usées des nombreuses villes, de l'industrie qui a connu un grand essor général, ainsi que de l'agriculture. Les taux de phosphate notamment, présents dans les produits ménagers (lessives, détergents, etc.) ou les engrais, se sont dangereusement élevés. Résultat: les poissons se sont faits rares, et en 1935, le saumon avait totalement disparu. Extraire de l'eau potable du Rhin s'est aussi avéré de plus en plus difficile. Souvent, elle sentait le phénol et avait un goût salé.

Après la tragédie de la Seconde Guerre mondiale, la plupart des pays européens ont refusé d'entamer de quelconques négociations avec des représentants allemands. L'idée d'une «*concertation*» à propos du Rhin a néanmoins fait son chemin, contrairement à ce qui s'était passé en 1919. Aussi

UNE COMMISSION POUR LE DANUBE

Plus grand fleuve d'Europe (2 857 kilomètres) après la Volga, le Danube prend sa source en Allemagne et arrose successivement l'Autriche, la Slovaquie, la Hongrie, la Croatie, la République fédérale de Yougoslavie, la Roumanie, la Bulgarie, la Moldavie et l'Ukraine, avant de se jeter dans la mer Noire.

Après plusieurs tentatives qui ont tourné court, une Commission du Danube est née en 1992 à Vienne, inspirée du modèle rhénan. Une convention internationale traitant des questions de pollutions transfrontalières et de préservation de l'environnement a été signée en 1994 à Sofia. Elle est entrée en vigueur quatre ans plus tard.

Le bassin hydrographique du Danube s'étend sur 817 000 km² et concerne une douzaine d'États. S'estimant peu directement concernés, plusieurs d'entre eux comme la Suisse, l'Italie, la Pologne, l'Albanie ou la Macédoine n'ont pas intégré la Commission.

Actuellement, la pollution du Danube est plus faible que celle du Rhin dans les années 70. ■

► les Pays-Bas ont-ils adressé en 1946 un mémorandum à la Suisse, l'invitant à participer à un débat sur la pollution. On s'est finalement contenté d'une nouvelle conférence internationale sur le saumon, organisée à Bâle en 1948, où l'on a constaté que ces seigneurs de l'onde avaient bel et bien fui le Rhin. La nécessité de créer une instance inter-étatique permanente chargée des questions générales de pollution s'est alors imposée. C'est ainsi qu'est née, le 11 juin 1950, l'actuelle Commission internationale pour la protection du Rhin (CIPR), à l'issue d'une réunion à Bâle des représentants des Etats riverains (plus le Luxembourg), qui la financent.

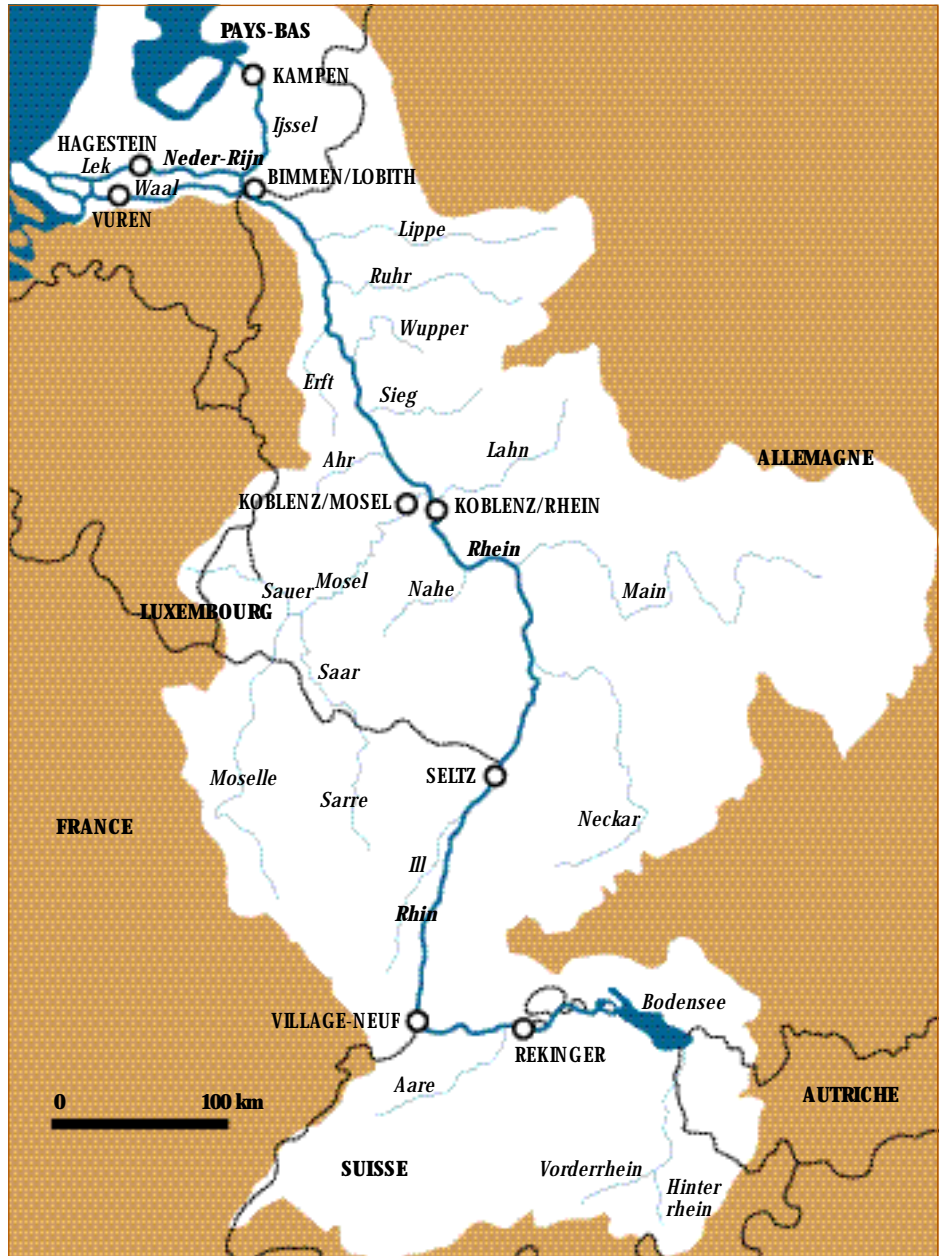
Les résultats se sont fait attendre. L'état du Rhin a continué de se dégrader pendant plus de 20 ans. Au moins les Etats avaient-ils décidé d'effectuer des relevés réguliers dans ses eaux, ce qui a conduit à la mise sur pied d'un réseau de surveillance de leur qualité sur l'ensemble du fleuve.

Difficile élimination des métaux lourds

Il a fallu attendre 1963 pour que soit conclu à Berne le premier traité destiné à concrétiser un programme de lutte contre la pollution. Cette même année, la CIPR a été dotée d'un secrétariat permanent, dont le siège a d'abord été fixé à Luxembourg, puis à Coblenz, à partir de 1964. Depuis lors, ce secrétariat centralise et diffuse de précieuses informations sur l'état du Rhin et sur l'évolution des différents problèmes écologiques rencontrés.

Le fonctionnement de la Commission est assez original et l'expérience a montré qu'il était judicieux. La CIPR réunit régulièrement les ministres chargés des questions d'environnement ou leurs délégués. Les décisions sont prises en commun puis chaque pays, voire chaque Land ou entité régionale, adopte les mesures qui en découlent. Mais ni la CIPR, ni son secrétariat, n'ont de compétences exécutives à proprement parler ou de pouvoirs coercitifs (pour ordonner la construction de nouvelles installations par exemple). De même, la Commission élabore des programmes pour l'environnement du Rhin mais, s'ils sont adoptés, ce sont les Etats qui les financent et les mettent en œuvre. Le secrétariat se contente d'en surveiller l'application tout au long du Rhin. En 1976, la Communauté européenne, devenue depuis l'Union européenne, a adhéré à la CIPR, ce qui a renforcé son poids.

Les mesures appliquées dans ce cadre ont peu à peu porté leurs fruits. Entre 1970 et 1974, la teneur en oxygène de l'eau n'était encore que de deux à quatre milligrammes par litre (mg/l), soit une concentration trop



LE RHIN N'EST PAS UN LONG FLEUVE TRANQUILLE

Le Rhin naît de plusieurs sources des Alpes situées dans les Grisons suisses. L'une d'entre elles alimente le Rhin antérieur (*Vorderrhein*); une autre le Rhin postérieur (*Hinterrhein*). Ils se réunissent au niveau du village helvétique de Reichenau, pour devenir le Rhin alpin, qui marque la frontière entre la Suisse et l'Autriche. Il traverse ensuite le lac de Constance. Après la célèbre chute de Schaffhouse haute de 25 mètres, il devient le haut Rhin (*Hochrhein*) et se dirige vers l'Ouest. Dès lors, il sert de frontière entre l'Allemagne et la Suisse.

En aval de Bâle, il bifurque vers le Nord: il prend alors le nom de Rhin supérieur (*Oberrhein*) sur plus de 300 kilomètres. Il marque ensuite brièvement la frontière entre la Suisse et la France, puis sur 180 kilomètres, celle entre la France et l'Allemagne. Il délimite enfin plusieurs Länder allemands. A Mayence, le fleuve se dirige à nouveau

vers l'Ouest mais à Bingen, il opte pour le Nord. C'est le Rhin moyen (*Mittelrhein*) qui traverse l'ensemble schisteux rhénan sur 110 kilomètres. A partir de Bonn, il devient le Rhin inférieur (*Niederrhein*). Parvenu à la frontière hollandaise près de Emmerich, il glisse encore vers l'Ouest et se subdivise pour former le delta du Rhin, où vient se jeter la Meuse. De Reichenau à la mer du Nord, le fleuve aura ainsi parcouru 1 320 kilomètres.

Au total, le bassin hydrographique rhénan couvre quelque 250 000 km², où vivent 51 millions de personnes. Il concerne la Suisse, l'Autriche, l'Allemagne, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas. Parmi les nombreux affluents du Rhin, on compte en Suisse le Aare, en France l'Ille, en Allemagne la Kinzig, le Neckar, le Main, la Lahn, la Moselle, la Ruhr et la Lippe, pour ne citer que les plus importants. ■

faible pour assurer le développement d'une quelconque vie organique. Mais, entre 1970 et 1990, les pays riverains ont implanté quantité d'installations d'épuration, travaux qui ont coûté au total 38,5 milliards de dollars. Le taux d'oxygène a augmenté régulièrement, jusqu'à ce que le Rhin retrouve une partie de sa biodiversité. Les spécialistes font toutefois remarquer que les stations d'épuration interviennent par définition après que la pollution a eu lieu; elles limitent les effets sans s'attaquer aux causes. Et ces stations ne parviennent qu'à réduire faiblement la présence de métaux lourds dans le fleuve. «*Certes, le fleuve est doué d'une certaine capacité d'auto-nettoyage, mais elle a été surestimée*», affirme Anne Schulte-Wülwer-Leidig, biologiste à Coblenche. La teneur du fleuve en métaux lourds (mercure, cadmium, zinc, etc.) et en substances nocives (PCB ou polychlorobiphényles, benzène ou atrasine issu des pesticides) est donc restée élevée.

En 1976, les Etats membres de la CIPR ont conclu une convention sur les produits chimiques: certaines substances étaient identifiées comme dangereuses et répertoriées sur une liste «noire», d'autres sur une liste «grise». Des taux maximum ont été fixés pour le cadmium, le mercure et

quelques substances particulièrement polluantes. Ces mesures ont été prises à un moment où les industriels avaient la possibilité technique de s'équiper d'installations permettant d'éliminer ou d'écarter les substances dangereuses dès le stade de la production. Auparavant, elles ne pouvaient être filtrées qu'à l'issue du processus.

Le traumatisme de l'incendie de l'usine Sandoz

Durant cette même année 1976, les pays riverains ont signé une convention sur les chlorures, destinée à faire passer la teneur du Rhin en sel de 500 à 200 mg/l à la frontière germano-néerlandaise. Ce taux élevé, gênant pour l'eau potable, s'expliquait notamment par les rejets des mines de potasse d'Alsace (dont la fermeture est prévue pour 2004) et de Lorraine dans le Rhin ou la Moselle, ainsi que par les déchets des industries chimiques bordant le Main. Dans la Weser, polluée par les rejets de potasse de la Werra, ce taux avait parfois atteint 3 000 ml/l...

Les riverains du fleuve ont ensuite vécu un véritable traumatisme en novembre 1986, lors de l'incendie de l'usine chimique Sandoz près de Bâle. A Schweizerhalle, des quantités énormes d'insecticides et de pesticides ont été

déversées dans le fleuve avec l'eau utilisée par les pompiers pour combattre les flammes. La conscience environnementale a ainsi pris une autre dimension, les populations concernées et leurs représentants exigeant des industriels des mesures plus draconiennes.

«*La catastrophe de Schweizerhalle a permis à la CIPR de fixer des objectifs plus ambitieux en 1987 dans son Programme Action-Rhin*», estime Koos Wieriks, responsable du secrétariat de la Commission. Engagement a été pris de réduire de moitié, avant 1995, les taux de diverses substances polluantes jugées prioritaires. Bon nombre de spécialistes pensaient que cet objectif ne serait jamais atteint. Pourtant, d'après les relevés de la CIPR, le mercure charrié par le Rhin à Bimmen-Lobith en Allemagne (près de la frontière néerlandaise) est passé de 6 tonnes par an en 1985 à 3,2 tonnes en 1992, le cadmium, de 9 à 5,9 tonnes, le zinc de 3 600 à 1 900 tonnes, l'atrasine de 10 à 3,7 tonnes et les PCB de 390 à 90 kilogrammes durant la même période. Des stations d'épurations chimiques spécifiques ont par ailleurs été construites en amont et en aval de Schweizerhalle. «*Le programme de 1987 a permis d'imposer l'idée que le Rhin était un système écologique global*», souligne Anna Schulte-Wülwer-Leidig.

D'après ce programme, le Rhin devait redevenir un espace de vie sain pour les

Le développement industriel a transformé le Rhin en véritable cloaque.



► saumons, mais aussi pour les brochets, les sandres, et les truites, entre autres espèces. Il fallait donc encore améliorer la qualité de l'eau. Or, cet objectif a été atteint avant l'échéance, fixée à l'an 2000. Et depuis 1991, plus d'un million d'alevins ont été versés dans le bassin rhénan.

Tous les problèmes des poissons migrateurs ne sont pas résolus pour autant. En 1996, le premier saumon pêché depuis des lustres dans le fleuve a été capturé juste avant le barrage d'Iffezheim près de Baden-Baden. Venu de la mer du Nord, il ne pouvait, à cet endroit, rejoindre l'affluent où il était né à cause de cet obstacle. Les saumons fraient exclusivement dans les affluents appropriés.

Les réseaux de passe à saumon

Les mouvements écologistes aidant, les résistances des propriétaires de centrales pour construire de coûteuses passerelles ou de complexes «réseaux de passe» à saumon sont en voie d'être vaincues. De telles installations sont en construction à Iffezheim, au confluent de l'Ill (rivière sans barrage) à un coût évalué à quelque six millions de dollars, ou à Gambshheim en Alsace. A Bâle, la population est consultée pour déterminer les modifications du paysage urbain à entreprendre pour favoriser les

migrations des saumons. Pêcheur professionnel à Nordbaden (Suisse), Egon Oberacker se félicite quant à lui que les poissons soient plus abondants. «*Mais on ne peut pas encore vivre de nouveau uniquement de la pêche*», constate-t-il.

L'idée d'un écosystème intégré, qui permette au Rhin mais aussi à ses affluents d'accueillir une faune et une flore diversifiées, a progressé. En 1998, les ministres de la Commission ont défini des objectifs en ce sens, visant la reconstitution d'espaces naturels dans le cadre d'un système écologique global, de l'embouchure du Rhin, jusqu'au Jura et aux Alpes, en passant par le massif schisteux rhénan, les anciennes forêts humides de la plaine, les ruisseaux du Palatinat, de la Forêt Noire ou des Vosges.

En attendant, tous les problèmes de pollution n'ont pas disparu. L'un des plus graves est celui de l'immense bassin situé dans le delta du Rhin aux Pays-Bas, où sont déversées depuis les années 70 les boues draguées du port de Rotterdam, avec leurs substances toxiques. Leurs taux sont toutefois en régression. Par ailleurs, plusieurs anciens dépôts toxiques dans les sédiments du fleuve ne s'élimineront que très lentement. Enfin, tout au long du Rhin, la principale source de pollution reste les engrais agricoles qui suintent toujours vers le fleuve avec les eaux de pluie... ■

LE PRÉCÉDENT DU TENNESSEE

L'une des plus anciennes institutions inter-étatiques mise sur pied autour d'un fleuve est la Tennessee Valley Authority (TVA). Cet organisme public a été créé le 18 mai 1933 par le gouvernement américain, sous le président Franklin D. Roosevelt, dans le cadre des grands travaux du New Deal. Depuis lors, un grand nombre d'institutions fédérales ou locales ont renoncé à leurs prérogatives pour les déléguer à la TVA. Le Tennessee, affluent de l'Ohio, coule sur 1600 kilomètres. Son bassin hydrographique irrigue la Virginie, la Caroline du Nord, la Géorgie, l'Alabama, l'État du Tennessee et le Kentucky.

Au départ, ces États et le gouvernement fédéral s'étaient fixé plusieurs objectifs prioritaires: domestiquer ce fleuve au cours très irrégulier pour éviter crues et inondations, construire un réseau de centrales hydroélectriques et électrifier des régions isolées. Vingt-et-un barrages et six lacs-réservoirs ont été aménagés. Le tout a permis le développement et la modernisation de l'agriculture, ainsi que le reboisement de certaines régions.

La TVA a permis un aménagement du territoire considéré comme «remarquable». ■

Les engrais agricoles, une des principales sources de pollution.



ÉTATS-UNIS: LES PARENTS FONT ÉCOLE.. À LA MAISON

► Jeff Archer

Pour des raisons religieuses ou par choix d'une pédagogie alternative, un nombre croissant de parents américains font classe à leurs enfants chez eux. L'État a fini par les absoudre.

Il y a 20 ans, Christopher et Eileen Herman auraient enfreint la loi. Ces parents, qui refusent le système scolaire traditionnel, font l'école à leurs deux enfants, chez eux. Dans l'État de Washington où ils résident, seuls les enseignants diplômés d'État étaient autorisés à le faire jusqu'en 1985. Aujourd'hui, les Herman n'ont plus lieu d'être poursuivis. Ils peuvent de plus recourir à toute une série d'aides et de supports pédagogiques. Membres de trois associations locales de parents enseignant à la maison, ils assistent à de nombreux congrès sur ce thème et demandent régulièrement conseil, sur Internet, à des familles vivant la même expérience.

«Presque tout le monde connaît quelqu'un qui assure l'éducation scolaire de ses enfants, dit Eileen Herman. Les gens pensent peut-être encore que c'est un peu bizarre, mais les réactions de méfiance ou d'hostilité sont moins fréquentes.»



Image idyllique de l'enseignement à la maison.

© The Reading Eagle, U.S.A.

Issu de l'école alternative

Et pour cause: les Herman font partie d'un courant en plein essor. D'après certaines estimations, le nombre des enfants concernés aux États-Unis est passé d'environ 50 000 au milieu des années 80 à au moins un million actuellement – voire 1,8 million, selon d'autres sources. Ils ne représentent que 3% (tout au plus) de tous les enfants en âge d'être scolarisés mais leur nombre est en forte croissance. L'école chez soi est actuellement la forme d'éducation privée la plus répandue aux États-Unis, après l'enseignement dépendant de l'Église catholique.

«L'école à la maison est devenue une option pédagogique viable: c'est l'une des grandes réussites de ce mouvement. Elle a réussi à se tailler une petite place dans l'éventail des choix éducatifs qui s'offrent aux parents américains», estime Mitchell Stevens, sociologue au Hamilton College de Clinton (État de New York) et auteur d'un livre à paraître sur le sujet.

Ce mouvement est très complexe à ana-

lyser. Et plus il prend de l'ampleur, plus il devient difficile de définir le profil type du parent enseignant à domicile. Mitchell Stevens distingue deux sous-groupes très différents. L'un, né à la fin des années 60, est issu du mouvement de l'école alternative: ces parents estiment que l'enfant apprend mieux lorsqu'il est libre de choisir en fonction de ses centres d'intérêt, hors des structures rigides des systèmes classiques. L'autre sous-groupe est composé de certaines familles protestantes conservatrices: elles ont commencé à redouter, dans les années 60 aussi, que les écoles publiques ne contribuent plus à former correctement leurs enfants. «L'organisation bureaucratique du système public inspire la même méfiance aux deux groupes, qui ne veulent plus laisser à d'autres le soin d'éduquer leurs enfants», ajoute Mitchell Stevens.

Jusque dans les années 80, l'enseignement à domicile était la plupart du temps clandestin parce que non reconnu légalement. Mais, avec la multiplication de ses adeptes, les juges et les procureurs se sont montrés plus disposés à accepter que des

enfants ne fréquentant aucune école soient «scolarisés autrement». L'Association pour la défense de l'école à la maison a été fondée en 1983 avec deux objectifs: faire pression sur les élus des Parlements des États pour légiférer sur le sujet et assurer la défense des familles concernées devant les tribunaux.

Aujourd'hui, le *home schooling* est officiellement autorisé partout dans le pays, avec une réglementation très variable suivant les États. L'Idaho, par exemple, n'impose presque aucun contrôle aux parents enseignant à leurs enfants et n'exige même plus qu'ils transmettent leurs programmes pédagogiques aux autorités fédérales ou locales. En revanche, l'Oregon oblige les familles à soumettre périodiquement leurs enfants à des évaluations de connaissances, sous l'égide d'une «personne neutre et qualifiée». En général, les parents ne sont plus tenus d'avoir un diplôme d'enseignant mais quelques États exigent qu'ils aient un certain niveau d'éducation ou qu'ils suivent une formation spécifique.

Les lois des États fixent souvent un nombre de journées d'études par année ►

► Journaliste à l'hebdomadaire américain *Education Week*.



© Rick Bowmer-AP/Boomerang, Paris

Activités extrascolaires pour maintenir le contact avec des enfants venant d'autres milieux.

► scolaire et dressent les grandes lignes des contenus pédagogiques. Les parents doivent consigner les progrès de leurs enfants mais il leur est rarement demandé de transmettre ces «bulletins» aux instances officielles. «*Les États aux réglementations les plus strictes reconnaissent aussi que les rythmes d'apprentissage peuvent être différents d'un enfant à l'autre*», dit Patrick Farenga, président de Holt Associates, éditeur de manuels scolaires à Cambridge (Massachusetts).

Les réactions des autorités scolaires locales sont diverses. Certains responsables d'établissement permettent aux enfants éduqués à la maison de participer à des sorties pédagogiques ou à certains cours, d'autres pas.

Les parents protestants semblent être les plus nombreux adeptes de l'école à la maison mais le mouvement se diversifie. Il a attiré des catholiques, des juifs et des musulmans, qui ont créé leurs associations, de même que bon nombre de familles laïques. D'après les sondages réalisés par l'Institut de recherche sur l'éducation à domicile de Salem (Oregon), l'argument le plus souvent cité pour justifier le choix de l'école à la maison est d'ordre religieux. Mais cinq autres facteurs entrent aussi en jeu: la crainte que les écoles de quartier dispensent un enseignement «au rabais», le sentiment que la meilleure éducation est aussi la plus individualisée, le désir de resserrer les liens familiaux, le souci de limiter

les influences négatives de certains camarades de classe et la peur que les écoles deviennent de moins en moins sûres. Souvent, ces motivations s'additionnent.

Diverses méthodes sont utilisées pour enseigner à la maison. Dans un pays où il n'y a pas de programme scolaire national, c'est aux États qu'ils revient de fixer les normes. Elles sont généralement appliquées sans trop de rigueur aux enseignants à domicile. D'ordinaire, les parents établissent eux-mêmes leur projet pédagogique. Des centaines d'éditeurs publient des livres adaptés à l'école à la maison et les vendent, via Internet notamment, dans le monde entier. Ces ouvrages reflètent une vaste gamme d'approches et de philosophies pédagogiques, depuis les cours par correspondance pour les laïques jusqu'à ceux «*basés sur la vérité biblique*».

Préférence à l'école publique

D'après les rares études à grande échelle réalisées aux États-Unis, les enfants éduqués à la maison auraient plutôt tendance à obtenir, lors des évaluations, des résultats bien supérieurs à la moyenne. Toutefois, les chercheurs font remarquer que les parents qui soumettent leurs enfants à ces tests sont confiants qu'ils les réussiront. Ils notent aussi que de nombreux parents enseignants à la maison demeurent clandestins et que leurs enfants ne passent donc pas de tests. Autant de facteurs qui incitent les chercheurs à la prudence dans

leurs conclusions.

L'un des meilleurs signes de la réussite de l'éducation à la maison est peut-être qu'elle est reconnue par un nombre croissant d'universités américaines. Une enquête effectuée récemment par l'Association de défense de l'école à la maison auprès de 500 établissements d'enseignement supérieur a montré que tous sauf deux prévoyaient, dans leurs procédures d'admission, une évaluation spécifique pour les élèves instruits à la maison, qui ne disposent donc pas du traditionnel livret scolaire. Nombre de ces institutions acceptent aujourd'hui que les parents leur soumettent les appréciations des progrès de leurs enfants ainsi que leurs travaux.

Cependant, des parents sont encore traduits en justice pour n'avoir pas respecté la réglementation de leur État. A l'issue d'un procès qui a défrayé la chronique en 1999, une mère du Vermont a passé deux semaines en prison pour avoir refusé que son fils de 15 ans se soumette à une évaluation de ses connaissances. Les autorités arguaient de la nécessité de s'assurer que le garçon, qui avait eu des difficultés d'apprentissage dans des établissements locaux, progressait bien à la maison.

Mieux considérée, l'école à la maison ne fait toutefois pas l'unanimité. Selon un sondage réalisé en 1997 par l'institut Gallup pour le compte de l'organisation pédagogique *Phi Delta Kappa*, 57% des Améri-

cains pensent encore que cette pratique «n'est pas une bonne chose». Ils étaient 73% de cet avis 12 ans plus tôt. Pour l'Association de l'éducation nationale, le syndicat d'enseignants le plus important du pays, «les programmes d'éducation à domicile ne peuvent fournir un enseignement complet aux élèves». Partageant ce point de vue, l'Association nationale des directeurs d'école primaire ajoute que les autorités devraient

«s'assurer que les parents qui choisissent cette option sont considérés comme strictement responsables des résultats scolaires et de l'évolution émotionnelle des enfants». Ceux-ci, redoute l'Association, risquent d'être insuffisamment préparés au contact avec des enfants venant d'autres milieux.

Les parents-enseignants n'entrevoient pas l'avenir de leur mouvement de la même façon. Certains prévoient son expansion, d'autres

estiment qu'il a atteint son apogée. D'après les sondages, les Américains, dans leur grande majorité, restent satisfaits de leurs écoles publiques, que fréquentent près de 90% des élèves du pays. Mais la plupart des spécialistes s'accordent à dire que l'école à la maison a durablement imprimé sa marque aux Etats-Unis. Comme le dit l'éditeur (et parent) Patrick Farenga, «le concept d'éducation n'est plus cloîtré entre les murs de l'école, comme le moine dans son monastère». ■

L'EUROPE EN ORDRE DISPERSÉ

▮ Cynthia Guttman

L'école à la maison est peu tolérée dans les pays européens, sauf au Royaume-Uni. Mais ses partisans gagnent du terrain, quitte à obtenir gain de cause devant les tribunaux.

Le continent de la monnaie unique est bien loin d'avoir une politique commune sur l'éducation des enfants par leurs parents, à la maison. Les données sont rares, mais des associations de plusieurs pays affirment recevoir de plus en plus de demandes de parents cherchant une alternative au système éducatif officiel, un mouvement auquel les législateurs tentent de couper court.

Selon la Britannique Amanda Petrie, l'une des rares chercheuses sur ce sujet en Europe, les récentes modifications législatives sont toutes sous-tendues par l'idée qu'«à partir du moment où un enfant n'est pas à l'école, il n'apprend pas». En Irlande, un projet de loi débattu en 1999 présente l'école à la maison comme une réponse à un problème de fréquentation scolaire plutôt que comme un droit constitutionnel reconnaissant que le premier éducateur de l'enfant est sa famille.

En France, une nouvelle loi votée en décembre 1998 dans le but avoué de contrer les sectes impose aux parents enseignant à la maison de respecter fidèlement le programme national, et aux inspecteurs d'académie de contrôler le travail des enfants une fois par an. «L'Etat a tout un attirail pour lutter contre les sectes. Ce texte sert surtout à renforcer sa mainmise sur l'éducation», estime Elyane Delmarès de l'association Les Enfants d'abord.

Les militants estiment que les contrôles imposés tendent à conforter des idées fausses sur la façon dont s'effectue l'enseignement à domicile. Aux yeux d'Amanda Petrie, l'obligation de suivre le programme national sous-entend que «l'Etat est le spécialiste de l'éducation et qu'il suffit d'appliquer la formule qu'il a choisie pour que tout aille bien pour l'enfant». La visite

d'inspecteurs à domicile paraît, selon elle, discriminatoire vis-à-vis de personnes «n'appartenant pas aux classes supérieures et ne disposant pas de quantités de livres à la maison».

Dans les pays où l'éducation est très encadrée par l'Etat, des exceptions sont tolérées. Ainsi, en Espagne, où l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans sauf circonstances spéciales, un tribunal a statué en 1999 en faveur de parents qui éduquent eux-mêmes leur enfant de sept ans, à Almeria (Andalousie). En Allemagne, où l'école à la maison est illégale, plusieurs familles ont été assignées en justice et condamnées à des amendes, mais elles ont été autorisées à continuer. Dans ce pays, Dorothee Becker et son mari, à leur retour de Micronésie, se sont aperçus que leurs deux enfants n'arrivaient pas à s'adapter au système scolaire public. «Il n'offrait pas les possibilités que nous avions espérées, notamment en langues et en sciences», explique Dorothee Becker, qui a comparu devant un tribunal. Aux Pays-Bas, les autorités rejettent 90% des demandes d'éducation à domicile, selon Syne Fonk, responsable de l'association Syntax. En réaction, de plus en plus de parents ouvrent leur propre école privée.

Un dialogue trop souvent absent de l'école

Certaines idées fausses sur l'école à la maison pourraient cesser de circuler si des recherches étaient entreprises sur ce sujet, peu prisé dans les universités. Des études ont cependant été réalisées au Royaume-Uni, pays d'Europe où l'éducation à domicile a le plus de succès, avec environ 10 000 enfants concernés. Mille et une raisons peuvent justifier ce choix des parents: leurs convictions philosophiques ou religieuses, leurs craintes de la violence à l'école

publique, leurs inquiétudes sur l'influence négative de camarades de classe, etc.

Alan Thomas, chercheur invité à l'Institut d'éducation de l'Université de Londres, a mené une enquête approfondie auprès d'une centaine de familles britanniques et australiennes, afin de dresser un premier bilan sur la façon dont les parents assurent l'école à la maison. Il a noté que les cours duraient moins longtemps qu'en classe et que l'attention accordée à chaque enfant était plus soutenue. Il a aussi relevé l'impact positif d'un apprentissage informel et l'importance du dialogue, trop souvent absent à l'école. Les enfants, observe-t-il, ont «une grande confiance dans leur capacité à apprendre, une haute estime d'eux-mêmes et une maturité sociale qui font souvent défaut aux enfants scolarisés. Ils n'ont pas fait l'expérience de l'échec. Lorsqu'ils ne comprennent pas quelque chose, le problème est réglé sur-le-champ».

Autoriser l'éducation à domicile devrait être un principe démocratique, estime Amanda Petrie. «Il faut se demander, ajoute-t-elle, quel est le degré de confiance que l'Etat accorde aux parents lorsqu'il s'agit de déterminer ce qui convient à leurs enfants. C'est le fond du problème.» ■

+

Educating Children at Home, par Alan Thomas, Cassell, Londres, 1999.

www.worldzone.net/lifestyles/homeducation: site créé par Amanda Petrie, donnant des informations sur les aspects juridiques de l'éducation à domicile en Europe

www.multimania.com/possible et www.rama1901.org/vens: ces sites donnent des informations sur l'école à la maison en France.

▮ Journaliste au *Courrier de l'UNESCO*.

Aux pouvoirs, citoyennes!

Sommaire

Opinion

- 17** La laïcité, loi suprême
Taslima Nasreen

1 | Femmes en mouvement

- 18** Cent ans de féminisme
Sophie Bessis
- 20** Afrique du Sud: des victoires incomplètes
Shireen Hassim
- 22** Émancipation sous les voiles
Siavosh Ghazi
- 23** Suède: l'égalité des salaires devant les tribunaux
Elisabet Omerborg
- 24** Pérou: le droit de choisir
Natalia Tamawiecki

2 | Femmes au pouvoir

- 26** Réaménager le temps entre hommes et femmes
Rosiska Darcy de Oliveira
- 28** La démocratie inachevée
- 30** Une Marocaine dans l'arène
Hinde Taarji
- 32** Le laboratoire des panchayats
Mrinal Pande
- 34** Une «école électorale» pour les Coréennes
Glenn Manarin
- 35** Betty Friedan: «Élisons plus de femmes!»
- 37** Plaidoyer pour un mouvement social
Yvette Roudy

Un siècle de féminisme n'a pas eu raison de plusieurs millénaires de patriarcat: toutes les femmes de la planète le vivent au quotidien (p. 17). Mais, de batailles acharnées en fragiles conquêtes (pp. 18-20), les femmes de cette fin de siècle ont appris à défendre leur bien-être et leurs intérêts. Il y a deux sexes, disent-elles, différents mais égaux en droits et en devoirs.

Petit à petit, elles sapent les fondements de l'ordre ancien. Leur mobilisation, à tous les niveaux de la société, est devenue mondiale. Pour avoir mené de front les combats contre l'apartheid et la domination masculine, les Sud-Africaines sont montrées en exemple: le pouvoir ainsi conquis leur permet, entre autres, d'imposer des lois sanctionnant les violences qu'elles subissent (pp. 20-21). Les Iraniennes exploitent la moindre chance de renforcer leur autonomie, comme l'accès à l'éducation ou le vote. La lutte pour l'égalité dans le travail (pp. 23-24) et la maîtrise de la fécondité (pp. 24-25) sont d'autres facteurs de l'émancipation féminine, toujours déterminants cinq ans après la conférence de Beijing.

Pourtant, les femmes se heurtent encore à des obstacles qui entravent leur conquête de l'espace politique, où elles demeurent ultra minoritaires (pp. 28-29 et 30-31). Freinées par des mentalités rétrogrades, elles ont entamé un combat délicat: pour assumer plus de responsabilités publiques, elles tentent de renégocier, dans la sphère privée (gestion du quotidien, enfants, etc.), un nouveau partage du temps avec les hommes (pp. 26-27). Suivant une voie ouverte en Europe du Nord, elles obtiennent aussi dans certains pays comme l'Inde (pp. 32-33) des quotas assurant une meilleure représentation démocratique. En Corée du Sud et ailleurs, elles lancent de véritables «écoles» électorales pour motiver et former les futures élues (pp. 34-35).

Le renouvellement de la classe politique mondiale semble donc amorcé. Ce ne sera sans doute pas la moindre des révolutions du siècle qui vient (pp. 35-36 et 37). ■



© Alain Buuf/Camma, Paris

Opinion

► Taslima Nasreen



© Shahidul Alam/Spa Press, Paris

► Née au Bangladesh, Taslima Nasreen a mené une double carrière de médecin et d'écrivain. Ses nombreux ouvrages (romans, poèmes et essais) ont été traduits dans une dizaine de langues. Deux de ses romans, *Ladja* (Stock, 1997) et *Enfance au féminin* (Stock, 1998), ont été interdits dans son pays, où les fondamentalistes islamiques ont lancé une fatwa contre elle, qui l'a contrainte à l'exil en 1994. Elle a reçu de nombreuses récompenses, dont le prix Andreï Sakharov du Parlement européen.

Chaque jour, des femmes sont victimes de viols, de trafics, d'attaques à l'acide, de meurtres pour insuffisance de dot, et d'autres formes de tortures. A l'aube de ce nouveau siècle, les femmes ne sont toujours pas considérées comme des êtres humains de plein droit dans de nombreuses régions du monde. La religion et le patriarcat continuent d'exercer une emprise absolue sur leurs vies, justifiant une oppression ancestrale. Dans certains pays d'Asie du Sud, cette mainmise continue même de se renforcer.

Je ne crois pas qu'il puisse y avoir d'égalité dans une société dominée par la religion. Les pays occidentaux prônent le développement économique pour diminuer la pauvreté. Or, en Arabie Saoudite par exemple - un pays économiquement développé, - les femmes sont privées de tous les droits. Il est impossible de faire co-exister la suprématie de la religion et la liberté d'expression, les droits des femmes et la démocratie. C'est pourquoi je tiens cette domination religieuse comme le principal ennemi de l'émancipation des femmes.

Il nous faut agir sur plusieurs fronts et, en priorité, améliorer l'accès à l'éducation. Au Bangladesh, 80% des femmes sont analphabètes. Pendant des siècles, on leur a appris qu'elles étaient les esclaves des hommes. Il est très difficile de changer leurs mentalités, de leur faire prendre conscience de leur oppression, de leur donner le sens de l'indépendance. Cet effort éducatif doit aller de pair avec l'émergence d'un mouvement féministe laïc, au sein même de la société: je ne suis pas sûre que l'on puisse faire beaucoup de l'extérieur, si ce n'est d'écrire dans les médias sur les atrocités qui sont le lot quotidien de trop de femmes.

Dans des pays musulmans, ce mouvement émerge très timidement: quelques féministes tentent de lutter pour l'abolition des lois religieuses et l'élaboration d'un code civil (uniforme). Leur marge de manœuvre est étroite. Elles doivent composer avec les intégristes, hommes et femmes, avec diplomatie. Elles essayent d'avancer pas à pas. Les gens ne sont pas encore prêts à abandonner les lois religieuses qui régissent chacun des aspects de la société, de l'éducation à la santé, au travail comme à la maison.

Pour que le statut des femmes change, il faudrait que des dirigeants éclairés adhèrent au principe de l'égalité. Dans des pays comme le mien, les femmes qui élèvent la voix ne sont pas soutenues par les diri-

La laïcité, loi suprême

geants politiques, hommes ou femmes. Dans les pays où elles font de la politique, et même ceux où elles sont chefs d'Etat, les citoyennes sont-elles émancipées pour autant? En raison du poids du passé, ces responsables continuent de soutenir les mesures qui oppriment les femmes. Elles ne s'engagent pas idéologiquement pour que la situation change. En Asie du Sud, la plupart des femmes qui deviennent chefs d'Etat sont croyantes et adhèrent, comme les hommes, aux valeurs religieuses de l'*establishment*. Je suis victime d'un Etat dont le Premier ministre est une femme. Et parce que je suis allée un cran trop loin dans la dénonciation de la religion et de l'oppression des femmes, j'ai dû quitter mon pays.

**Tant qu'une société
sera basée sur la religion,
tant que la loi ne reconnaîtra pas
l'égalité des sexes, la politique ne
pourra pas faire avancer
la cause des femmes**

Des femmes se sont opposées à moi quand j'ai parlé des droits humains. Selon elles, Dieu ne reconnaît pas tant de droits à la femme. Mais j'ai rencontré dans mon pays des hommes qui réfutent ce que disent les textes religieux et qui croient à l'égalité. Cela ne dépend pas du sexe, mais de la conscience de chacun. Bien évidemment, on ne pourra pas compter sur les musulmanes qui sont contentes de porter le voile et de glorifier leur soumission pour améliorer le sort des opprimées.

Tant qu'une société sera basée sur la religion, tant que la loi ne reconnaîtra pas l'égalité des sexes, la politique ne pourra pas faire avancer la cause des femmes. Dans les pays occidentaux, les femmes sont éduquées; elles sont traitées sur un pied d'égalité et elles peuvent travailler. Dans ce contexte, leur représentation politique a un sens.

De l'éducation, un mouvement féministe laïc, des dirigeants politiques des deux sexes, engagés en faveur de l'égalité et de la justice: voilà ce qu'il faudra pour changer les terribles conditions dont trop de femmes souffrent. Cela prendra beaucoup de temps, mais nous y travaillons. ■

Celui dont la femme meurt a de la chance. Mais celui dont la vache meurt n'a pas de chance.

Proverbe bengali

Cent ans de féminisme

► Sophie Bessis

Tout au long du ^{xx}e siècle, des femmes ont bataillé pour leurs droits. Au cours des dernières décennies, leur combat est devenu vraiment mondial. Il continue, partout.

On entend souvent dire que le ^{xxi}e siècle sera celui des femmes, tant a été rapide l'évolution de leur condition dans les dernières décennies de celui qui s'achève. S'il est bien tôt pour confirmer cette prédiction, on ne prend guère de risques en affirmant que le ^{xx}e siècle aura été celui de leur combat pour sortir du foyer, où l' ancestrale division sexuelle des rôles les avait confinées. Partout dans le monde, il a été rythmé par les luttes que les femmes ont menées pour acquérir les droits dont elles étaient privées et pour construire – avec les hommes – l'avenir de la planète.

Certes, l'Histoire avait déjà connu de telles luttes, bien que ses versions officielles aient pris le parti de les occulter. Mais les brèves révoltes de cette «minorité» particulière, qui compte dans ses rangs plus de la moitié de l'humanité, n'ont nulle part changé la place des femmes au sein de leurs sociétés. Elles pouvaient régner sur la maison, bénéficiant parfois d'égards non négligeables; elles n'en restaient pas moins nées pour servir les hommes et mettre au monde la descendance de leurs époux.

Leur premier combat: l'éducation

Au ^{xx}e siècle en revanche, alors qu'elle paraissait figée, légitimée par tous les dieux ou par un ordre «naturel» tout aussi contraignant, la répartition traditionnelle des rôles commence à craquer de toutes parts sous le double effet de la modernisation du monde et des combats des femmes pour leur émancipation collective. Elles ont conduit bien des batailles pour obtenir progressivement, de conquêtes en régressions, une évolution de leur statut qui est loin d'être achevée.

Leur premier combat du siècle est celui de l'éducation. De France où la première bachelière sort du lycée en 1861, au Japon où la première université féminine est créée en 1900, à l'Égypte où les filles accèdent à partir de 1900 à l'école secondaire, ou à la Tunisie où la première école pour filles ouvre ses portes la même année, les femmes qui le peuvent s'engouffrent dans la brèche que l'instruction leur entrouvre. Pas seulement pour être de meilleures

gestionnaires du foyer et de bonnes éducatrices de leurs fils, comme le suggèrent les discours dominants de l'époque, mais pour faire autre chose que ce qu'elles ont toujours fait, pour investir l'espace public et accéder aux sphères qui leur sont interdites, de l'exercice de la citoyenneté à celui de la politique.

Tout au long du ^{xx}e siècle, les femmes ont mené leurs luttes sur deux fronts, se battant pour obtenir des droits et participant aux grands mouvements d'émancipation sociale et politique qui l'ont ponctué. Croyant au pouvoir libérateur de ces derniers, elles n'ont souvent repris leurs combats spécifiques que quand les nouveaux maîtres de leurs pays les renvoyaient dans leurs foyers. De la Russe bolchévique Alexandra Kollontaï, première femme à faire partie d'un gouvernement en 1917, à l'Américaine noire Rosa Parks qui refuse en 1955 de céder sa place à un Blanc dans un autobus d'Alabama, déclenchant le mouvement des droits civiques, ou à Djamila Boupacha, héroïne de la guerre algérienne d'indépendance, elles ont pris part à toutes les luttes qui ont voulu mettre fin à toutes les oppressions, dont la leur, pensaient-elles. L'intimité qu'elles ont entretenue avec les révolutions a, toutefois, rarement payé les femmes de retour, et c'est en se battant sur le front de leurs propres droits qu'elles ont, en fait, engrangé leurs plus grandes victoires.

Lutte pour le droit de vote

Les premiers mouvements féministes, qui apparaissent en Occident dès la fin du ^{xix}e siècle, concentrent leurs actions dans le domaine du travail et des droits civiques. L'industrie a besoin d'une main-d'œuvre féminine qu'elle sous-payait par rapport à leurs homologues masculins. A travail égal, salaire égal, revendiquent les ouvrières américaines et européennes qui commencent à créer leurs propres syndicats et à multiplier les grèves. Si les progrès sont indéniables, on sait qu'après plus d'un siècle de batailles, l'égalité des salaires n'est pas encore acquise pour la majeure partie des femmes du globe.

Le second mot d'ordre des pionnières du siècle concerne la participation à la vie civique, qui passe

J'ai longtemps hésité à écrire un livre sur la femme. Le sujet est irritant, surtout pour les femmes.

Simone de Beauvoir,
écrivaine française (1908-1986)

► Journaliste indépendante (Paris).

d'abord par l'obtention du droit de vote. La lutte est longue pour l'obtenir. Elle est parfois violente, comme celle des «suffragistes» britanniques qui descendent dans la rue pour tenter de l'arracher, ou des Chinoises, qui envahissent en 1912 le tout nouveau Parlement pour le réclamer. Acharnées partout, les résistances du monde politique cèdent progressivement devant la détermination des mouvements de femmes.

C'est dans les pays scandinaves qu'elles deviennent le plus tôt, dès 1906 en Finlande, électrices et éligibles. La Première Guerre mondiale les ayant propulsées sur le devant de la scène, la plupart des Européennes obtiennent le droit de vote en 1918 et en 1919. Les Françaises et les Italiennes doivent attendre les lendemains de la seconde pour être enfin des citoyennes. Hors d'Occident, les femmes s'organisent aussi pour réclamer des droits. En Turquie, en Egypte, en Inde, des associations féminines voient le jour. En 1930, le premier congrès des femmes d'Orient se réunit à Damas pour revendiquer l'égalité. Durant toute cette période, des femmes proclament partout que, hors la maternité, elles veulent être «des hommes comme les autres» et que les hommes, les vrais, ne sauraient leur dénier ce droit.

Retrouver la maîtrise de leur corps

La Seconde Guerre mondiale et les luttes de libération dans le Tiers-Monde font passer un temps au second plan leurs combats spécifiques. L'heure est aux luttes contre le fascisme, puis contre le colonialisme, qui mobilisent toutes les énergies. Des femmes s'y distinguent, ce qui ne suffira pas à établir les droits de leur sexe. Le monde continue pourtant de bouger. Avec les indépendances, de nombreuses femmes du Sud accèdent à l'école, au travail salarié et certaines, exceptionnellement, au monde fermé de la politique. Dans les pays occidentaux, l'après-guerre les voit investir massivement le marché du travail. Le décalage est de plus en plus considérable entre les réalités et des lois discriminatoires défendues par des pouvoirs exclusivement masculins.

Modernité oblige, c'est encore en Occident que naît, dans le sillage du mouvement libertaire de 1968, la seconde génération du féminisme. Reprenant le flambeau des aînées, elle élargit leurs revendications. Car les féministes fin de siècle n'aspirent plus à être «des hommes comme les autres». Contestant au «mâle blanc» sa prétention à représenter l'universel, elles ont pour ambition de devenir égales en demeurant des femmes. Né dans la classe moyenne américaine, le Mouvement de libération des femmes (Women's Lib ou MLF) veut leur rendre la maîtrise de leurs corps. L'heure est à la lutte pour le droit à la contraception et à l'avortement dans les nombreux pays où l'une ou l'autre sont interdits, à l'autonomie, à l'égalité au sein du couple. «*Le privé est politique*» affirment les femmes en se réclamant du marxisme et de la psychanalyse. «*Travailleurs de tous les pays, qui lave vos chaussettes*» scandent les manifestantes des années 70 dans les



Le jour de la femme, 8 mars 1914: affiche demandant le droit de vote pour les femmes à Munich, en Allemagne.

rues de Paris. En France, la loi Veil qui autorise l'avortement déchaîne les passions en 1974.

S'ils provoquent l'hostilité de nombreuses femmes du Tiers-Monde qui ne se reconnaissent pas dans ces combats «d'Occidentales» et veulent mener leurs propres luttes à leur rythme, les mouvements féministes ont toutefois donné un second souffle aux luttes des femmes dans le monde. Prenant acte des évolutions et proclamant leur intention de les accélérer, les Nations unies font de 1975 «l'année de la femme» et organisent à Mexico la première conférence internationale qui leur est consacrée.

Déjà proclamée dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, l'égalité des sexes est réaffirmée par la Convention internationale de 1979 sur l'abolition de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, qui devient un précieux outil d'émancipation au Nord comme au Sud. Au fil des conférences organisées par l'ONU, à Copenhague en 1980, à Nairobi en 1985, à Pékin en 1995, femmes du ►

- Nord et du Sud trouvent des terrains d'entente, pour réclamer «*un enfant si je veux, quand je veux*» en refusant les injonctions des natalistes comme des malthusiens, pour revendiquer leur place dans des instances politiques qui décident sans elles de l'avenir du monde, pour lutter contre les régressions religieuses qui menacent leurs modestes conquêtes.

Misogynie de la classe politique

Bien sûr, le combat des Koweïtiennes à qui l'on refuse le droit de vote ou des Indiennes contre l'infanticide des filles *in utero* ne peut être le même que celui des Américaines contre leurs fondamentalistes ou des Françaises contre la misogynie de leur classe politique. Empruntant des cours différents d'un continent à l'autre, n'ayant pas forcément les mêmes priorités, la lutte des femmes n'en est pas moins devenue mondiale au cours des dernières décennies. Depuis un quart de siècle, elles ont accru leur présence dans les espaces publics dont l'accès, cependant, ne leur est pas encore franchement ouvert. De l'Afrique à l'Asie, leurs organisations se sont multipliées et ont acquis de l'expérience.

Mais leurs victoires restent incomplètes et l'avenir incertain. Du cauchemar des femmes afghanes aux résistances à l'égalité qui se manifestent dans les pays dits les plus avancés, les obstacles qu'elles rencontrent indiquent le chemin qui reste à parcourir. En verront-elles le terme au cours du siècle qui commence, et qui est censé être le leur? ■

Premier bilan après Beijing

Cinq ans après la conférence mondiale sur les femmes de Beijing, qui a rassemblé quelque 30000 personnes de 189 pays, l'Assemblée générale des Nations unies doit se réunir en session spéciale du 5 au 9 juin 2000 à New York, afin de dresser le bilan des engagements pris en 1995 sur 12 thèmes prioritaires. Parmi eux figuraient notamment la sécurité des femmes, l'accès aux ressources économiques, la qualité des services éducatifs et des soins de santé, la participation paritaire des femmes aux responsabilités politiques et économiques ainsi que la promotion des droits humains.

Par ailleurs, l'idée d'une Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence a été lancée le 8 mars 2000, à l'initiative de la Fédération des femmes du Québec. Dans ce cadre, environ 4 000 associations de 153 pays organisent des manifestations. Un grand rassemblement est notamment prévu devant le siège des Nations unies à New York le 17 octobre 2000, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. ■



www.un.org/womenwatch/daw

(site des Nations unies sur les femmes)

www.ffq.qc.ca

(site de la Fédération des femmes du Québec)

Afrique du Sud: des victoires incomplètes

► Shireen Hassim

Depuis la fin de l'apartheid, les Sud-Africaines ont réussi à imposer des réformes essentielles. Les pesanteurs politiques et traditionalistes freinent cependant leur application.

A l'issue des deuxième élections démocratiques d'Afrique du Sud, en juin 1999, le président nouvellement élu, Thabo Mbeki, a nommé huit femmes à des postes ministériels, soit deux fois plus que dans le précédent gouvernement. Sur un continent où les femmes ne sont que trop souvent considérées comme des citoyens de second rang, le pays affiche des résultats significatifs: il occupe le septième rang mondial en termes de représentation féminine au Parlement (25%); la Constitution sud-africaine et le gouvernement ANC (Congrès national africain) ont fait de l'égalité des sexes une des valeurs clés de leur politique.

Outre le soutien moral de responsables politiques comme l'ancien président Nelson Mandela

ou son compagnon de lutte Oliver Tambo (décédé en 1993), les femmes doivent leurs progrès à un engagement de l'ANC qui a pris forme bien avant sa victoire électorale en 1994. Dès l'annonce de la transition vers la démocratie, au début des années 90, l'accent a été mis sur les problèmes de représentation.

En 1991, des militantes de l'ANC ont exigé un quota de sièges au comité exécutif national. Elles ne l'ont pas obtenu. Toutefois, en 1994, l'ANC a été le seul parti à fixer un quota de 30% de femmes sur ses listes électorales. Puis, lorsque l'ANC a ébauché son programme de reconstruction et de développement, épine dorsale de son manifeste électoral, des groupes de femmes ont exercé de fortes pressions

► Enseignante en sciences politiques à l'Université du Witwatersrand; membre du groupe «Dimension sexuelle et élections» coordonné par l'Institut électoral d'Afrique du Sud, elle fait aussi partie du conseil consultatif Womensnet (www.womensnet.org).

pour qu'il tienne compte de leurs préoccupations en matière d'emploi, de santé et de propriété foncière.

Ces revendications ont été soutenues par un puissant mouvement populaire, afin que l'Afrique du Sud devienne une démocratie non raciale, mais aussi non sexiste. En 1992, des femmes de tous les milieux ont créé un mouvement, la Coalition nationale, afin que la parité figure à l'agenda de tous les partis et pour encourager les femmes à voter.

Procédure accélérée

Au sein du gouvernement, les femmes ont exercé leur influence lors de la rédaction de la Constitution, adoptée en 1996. Leur tâche n'a pas toujours été aisée. Lorsqu'elles ont exigé une clause sur l'égalité, les femmes se sont heurtées à l'opposition de plusieurs dirigeants traditionalistes, dont certains membres de l'ANC. Leurs détracteurs estimaient que cette revendication n'était pas compatible avec la préservation des coutumes et traditions.

Les fortes pressions politiques exercées par des

taire, en contact permanent avec des organisations féminines, a joué un rôle essentiel en soumettant des projets de lois selon une procédure accélérée. Sans cette commission, il est plus que probable que plusieurs textes sur les droits des femmes n'auraient pas été votés. Parmi eux figurent notamment la loi sur l'interruption de grossesse, qui élargit et améliore considérablement les conditions dans lesquelles les femmes peuvent avoir recours à l'avortement; la loi de 1998 sur les pensions alimentaires, qui améliore le droit des mères vis-à-vis de leur ancien partenaire; une loi garantissant aux femmes enceintes et aux enfants de moins de six ans un accès gratuit aux services de santé; et la loi de 1998 sur les violences domestiques.

Ces avancées sont louables. Mais, en dépit de leur nombre significatif, les femmes membres du gouvernement n'ont pu s'opposer aux réductions des dépenses des services sociaux ou à l'augmentation des dépenses d'armement, bien que le poste d'adjoint du ministre soit occupé par une femme. De même, la ministre de la Santé, Manto Tshabalala, militante de longue date pour l'égalité des sexes, n'a pas soutenu les organisations féminines réclamant que l'AZT, traitement administré aux séropositifs, soit délivré gratuitement aux femmes enceintes ou aux victimes de viols¹. Le gouvernement estime qu'une telle politique dépasserait ses capacités budgétaires, position combattue par les femmes membres de l'ANC et, d'ailleurs, par l'opposition.

Occuper des postes haut placés dans les partis

Au cours de la campagne électorale de 1999, aucun parti n'a remis en cause le principe d'une forte représentation politique des femmes. L'accent a été mis sur des problèmes comme la violence à l'encontre des femmes, le chômage, le logement ou la santé. La radio et la télévision nationales ont alloué des temps d'antenne aux différents partis en lice pour qu'ils exposent leur point de vue.

Les militantes soulignent qu'en dépit de leur engagement formel en faveur de l'égalité des sexes, les partis politiques restent flous sur les principaux sujets à dimension sexuelle. Ainsi, aucun parti n'a de programme précis en matière de violence à l'encontre des femmes, alors que l'Afrique du Sud est un des pays au monde où sont commis le plus de viols.

Cette dernière campagne électorale a démontré la nécessité pour les femmes de renforcer leur organisation et d'occuper des postes haut placés dans les partis. Les femmes députées disposeront alors du poids politique pour faire adopter des textes et obtenir la garantie que des mécanismes existent au sein des partis pour les obliger à rendre des comptes sur les avancées réalisées.

Pour Joyce Piliso-Seroke, présidente de la Commission sur l'égalité des sexes, beaucoup reste à faire. Le gouvernement «*parle beaucoup d'égalité des sexes sans l'appliquer*», souligne-t-elle. *Les lois sur les violences domestiques ou les pensions alimentaires ne seront que des mots, tant qu'il n'existera pas d'infrastructures pour garantir leurs applications.* ■



Lors d'un rassemblement en faveur de l'ANC, à la veille des élections d'avril 1994.

© John Spaul/Panos Pictures, Londres

députées comme Mavivi Manzini, Baleka Mbete ou Thenjiwe Mtintso ont eu raison des opposants. C'est aussi grâce à elles qu'ont été incluses des dispositions sur les droits socio-économiques et sur les droits relatifs à la procréation.

La plupart des femmes entrées au Parlement en 1994 avaient à cœur de faire avancer la cause des Sud-Africaines, ce qui a inévitablement provoqué des tensions lorsque leurs positions différaient de celles de leur parti. Différentes voies leur ont cependant permis de se sortir de ce conflit. La commission mixte sur l'amélioration de la qualité de vie et le statut des femmes s'est révélée la structure la plus adéquate pour promouvoir les droits des femmes.

Réunissant des femmes sans distinction d'appartenance politique, cette commission parlemen-

1. Il a été démontré que l'AZT réduisait les risques de transmission du virus du sida entre la mère et le fœtus.

Je suis devenue féministe pour ne pas devenir masochiste.

Sally Kempton,
journaliste américaine (1943-)

Émancipation sous les voiles

► Siavosh Ghazi

Malgré la révolution islamique, les Iraniennes n'ont jamais renoncé à défendre leurs droits. En foulard ou en tchador, elles sont au cœur du combat pour une modernisation de la société.



Des jeunes femmes iraniennes s'apprentent à voter lors du premier tour des élections législatives, le 18 février 2000.

«**J'**irai au parlement dans la tenue avec laquelle fait campagne, en manteau et un foulard sur la tête. Pas question de porter le tchador.» En clamant cette intention quasi «révolutionnaire», Elaheh Koulaï, une universitaire élue députée de Téhéran aux législatives du 18 février 2000, a déclenché une tempête politique. Depuis l'instauration de la République islamique, en 1979, toutes les femmes qui occupent des fonctions officielles portent le tchador, ce long tissu souvent noir qui couvre le corps de la tête au pied.

Marzieh Dabagh, députée sortante qui n'a pas été réélue, a réagi aux déclarations d'Elaheh Koulaï en menaçant de «flanquer une volée» à toutes celles qui oseraient venir au *majlis* (le Parlement) sans le

traditionnel tchador. Le frère du guide de la République islamique, Hadi Khameneï, l'un des ténors du camp réformateur, a dû intervenir pour calmer le jeu en affirmant que toutes les formes de voile, du simple foulard au tchador, étaient acceptables.

Ce débat peut paraître dérisoire mais il est révélateur de l'affirmation des femmes dans la société iranienne, y compris en dehors de Téhéran, où il est plutôt rare de les voir circuler sans tchador. Fait sans précédent en province, Fatemeh Khatami – une homonyme du président – a été élue députée de Machad, non loin de la frontière afghane, alors qu'elle ne le portait pas.

Nouvelles générations et femmes instruites

Symbolique de l'ordre islamique, l'obligation de porter le voile n'a cependant jamais empêché les femmes de se battre pour leurs droits. Au début de la révolution, le pouvoir a bien tenté de les renvoyer à la maison, notamment par des mises à la retraite anticipée et des incitations à travailler moins. Mais il y a très vite renoncé, devant la résistance des femmes (accoutumées à un traitement moins dur sous le Chah, surtout au sein de l'élite) et face aux besoins du pays, alors en guerre contre l'Irak. Aujourd'hui, les femmes représentent 12% de la population active, autant qu'en 1979. Cette proportion devrait augmenter au fur et à mesure que les nouvelles générations de femmes instruites arriveront sur le marché du travail.

Car les femmes ont tiré parti de la politique d'alphabétisation pour tous mise en œuvre après la révolution, en particulier dans les campagnes marginalisées sous l'ancien régime. Le pourcentage de filles scolarisées avoisine aujourd'hui celui des garçons (près de 80%). A l'université, elles forment 40% des effectifs et, pour la première fois il y a deux ans, le nombre de filles admises au concours national d'entrée a dépassé celui des garçons. Cette année, elles représentaient même 58% des reçus. «Presque tous les loisirs sont fermés aux filles», explique Mehranguiz Kar, avocate et militante des droits des femmes. Alors, elles se concentrent sur leurs études.»

Si les femmes ne sont encore guère représentées dans les instances politiques, elles jouent un rôle déterminant en tant qu'électrices. «Leur participation a été remarquable depuis les élections de mai 1997, qui ont permis la victoire du président Khatami», poursuit Mehranguiz Kar. Le vote féminin est un vote conscient: elles choisissent délibérément ceux qui favorisent leurs droits.» En février 1999, elles ont usé de ce pouvoir pour faire entrer quelque 300 femmes dans les conseils municipaux, lors du premier scrutin local organisé depuis 1979. Dans les villes de province, plutôt traditionnelles, ces résultats ont marqué «une révolution des mentalités»,

© Peter Turnley/Black Star/Studio B, Limours

► Journaliste indépendant basé à Téhéran.

estime Fatemeh Jalaïpour, chargée des questions féminines au sein du conseil municipal de Téhéran.

Le vote féminin a aussi permis la victoire des réformateurs aux législatives. Selon certains responsables du ministère de l'Intérieur, la participation des femmes à ce scrutin a été plus élevée que celle des hommes: 55% contre 45%, respectivement. Mais, comme le souligne le journaliste Saïd Leylaz, «elles n'ont pas cette fois voté plus particulièrement pour les femmes candidates», alors que leur nombre avait augmenté de 70% par rapport aux dernières législatives. Le nouveau Parlement ne compte donc pas plus d'une quinzaine de députées (sur un total de 290), comme l'ancien, même si les nouvelles élues sont des modérées, et non plus des conservatrices.

Certes, les femmes doivent toujours se contenter de quelques strapontins sur la scène politique. Mais elles occupent de plus en plus de postes de haut niveau dans l'administration. Depuis son arrivée au pouvoir, le président Khatami a demandé à ses ministres de nommer des femmes à la tête de différentes directions ministérielles. Et son frère, Mohammad Reza Khatami, qui dirige le Front de la participation de l'Iran islamique a déclaré après la victoire de ce mouvement aux dernières élections: «Nous sommes favorables à l'entrée de femmes au gouvernement».

Cette montée en puissance des Iraniennes est en partie le fruit de leur propre mobilisation. Après la fin de la guerre Iran-Irak, elles ont été nombreuses à organiser des activités de tout ordre au sein d'associations religieuses souvent encouragées par le pouvoir. Depuis 1997, elles se sont engouffrées dans le processus de libéralisation entamé par Mohammad Khatami pour créer des ONG plus indépendantes, malgré les résistances des conservateurs, qui contrôlaient jusqu'ici la commission chargée de délivrer les autorisations. Aujourd'hui, le tissu social repose en partie sur les femmes. «A Téhéran, plusieurs centaines d'associations de quartier (d'entraide, de protection de l'environnement, etc.) sont menées par des femmes», résume Fatemeh Jalaïpour. De

même, le nombre de filles dans les conseils étudiants n'a pas cessé d'augmenter. Et selon Mehranguiz Kar, plus de 40 maisons d'édition sont dirigées par des femmes. Elles publient essentiellement des livres qui les concernent ou dont les auteurs sont féminins.

La presse a également joué un rôle clé. Dès 1990, des intellectuelles musulmanes ont créé le mensuel *Zanan* («Femmes» en persi), où elles militent pour une révision de leur statut juridique et pour un islam plus moderne. Elles demandent que les femmes aient les mêmes droits que les hommes en ce qui concerne l'héritage (selon la *charia*, elles n'ont que la moitié de la part des hommes), le divorce (elles peuvent se faire répudier abusivement) et la garde des enfants (qui leur échappe en cas de divorce quand leur fille a plus de sept ans et leur fils plus de deux). Cette condition inique n'a connu que de rares améliorations au cours des dernières années. Par exemple, une femme peut désormais réclamer que le droit de demander le divorce lui soit reconnu dans le contrat de mariage.

L'impossible débat sur la laïcité

Très lu par les jeunes, *Zanan* tire à 30 000 exemplaires, l'un des plus forts tirages pour un mensuel. Toutefois, la question de l'égalité entre les sexes y est toujours, là comme ailleurs, dominée par le débat autour de l'interprétation des règles islamiques, ce qui limite la portée du mouvement féministe. «Les partisans de la laïcité ne peuvent pas encore s'organiser en tant que telles», précise Mehranguiz Kar. Elles se sont exprimées à plusieurs reprises dans des ONG comme l'Association des femmes journalistes et dans la presse féminine – dans *Zanan* ou dans le quotidien *Zan*, avant sa fermeture il y a moins d'un an.

«Nous allons faire voter de nouvelles lois en faveur de l'égalité entre les sexes», a lancé Elaheh Koulaï après son élection. Ce volontarisme ne manquera pas de se heurter à la colère des conservateurs, qui voient dans «le relâchement des mœurs» le signe de leur défaite politique. ■

Sans le préalable de l'évolution féminine, rien n'est possible pour développer un pays.

Habib Bourguiba, premier président de la Tunisie (1901-2000)

Suède: l'égalité des salaires devant les tribunaux

► Elisabet Ornerborg

De tous les pays du monde, la Suède est celui où le gouvernement compte le plus de femmes. Mais les discriminations persistent dans le monde du travail. Les juges doivent trancher.

Bien qu'une loi sur l'égalité des chances ait été votée dès 1979, les salaires des femmes suédoises restent inférieurs de 15 à 20% à ceux des hommes. Il y a cinq ans, une économiste a obtenu gain de cause en prouvant que sa rémunération était inférieure à celle de ses homologues masculins de la même commune, à responsabilités

et formation égales. Mais les choses se compliquent lorsqu'il s'agit de comparer des métiers différents, dont la valeur est jugée équivalente.

En 1995, près de 400 infirmières de la région de Stockholm ont dénoncé les discriminations salariales dont elles s'estimaient victimes. Trois procédures différentes ont été engagées devant les tribunaux. Une ►

► Journaliste suédoise au magazine *Lag&Atval*, spécialisée dans les questions sociales.

- quatrième affaire, datant de 1996, concerne deux sages-femmes du comté d'Orebro, dans le Sud du pays. Cinq ans plus tard, aucun de ces dossiers n'est clos.

Infirmières et sages-femmes estiment qu'elles font un travail de même valeur que les techniciens hospitaliers, quoique les salaires de ceux-ci soient supérieurs d'environ 15% aux leurs. Ces techniciens s'occupent du matériel médical et ont une formation moins poussée. Les employeurs soutiennent qu'il n'y a pas d'écart de gains entre les techniciens et les sages-femmes: celles-ci ont des primes de travail de nuit et travaillent quatre heures de moins, tandis que les techniciens hospitaliers ne travaillent que le jour. Selon le médiateur en matière d'égalité des chances, la comparaison doit tenir compte des salaires de base mensuels, sans intégrer les primes. Pour la première fois de son histoire, le tribunal suédois du travail a demandé un avis à la Cour européenne de justice de Luxembourg. Elle a statué en avril 2000 qu'il fallait ne comparer que les salaires de base.

«*Le plus significatif dans ces affaires, c'est qu'elles*

portent sur des différences de salaires entre deux types de professions, l'une majoritairement féminine, l'autre majoritairement masculine. Comment prouver que le travail effectué est d'égale valeur? Il n'existe aucune jurisprudence à ce sujet en Suède», explique Raija Lounavaara, du Bureau de l'égalité des chances.

Si les infirmières et les sages-femmes gagnent leurs procès, leurs employeurs devront leur verser des dommages et intérêts. «*Un jugement reconnaissant l'existence de discriminations à leur égard enverrait un message très important aux syndicats et aux employeurs»,* estime Raija Lounavaara.

Le syndicat des infirmières s'est désolidarisé des actions intentées en justice, estimant qu'elles mettaient en péril la tradition suédoise des négociations collectives, meilleur truchement, à ses yeux, pour garantir un bon niveau de salaire, avec la loi du marché: le pays manque d'infirmières. A partir de 1995, le syndicat a durci ses positions dans ces négociations, obtenant les plus fortes augmentations de salaire du secteur public. ■

Pérou: le droit de choisir

► Natalia Tarnawiecki

Afin que les femmes retrouvent la maîtrise de leur fécondité, deux organisations féministes sont parties en guerre contre les méthodes coercitives des services de planification familiale.

Les premiers rayons de soleil pénètrent par la fenêtre et déjà l'eau bout. Il faut ramasser le linge sec et réveiller les enfants. Dans sa modeste mesure de la banlieue sud de Lima, capitale du Pérou, Damiana Barrientos entame une journée pas comme les autres: elle doit se rendre au tribunal.

En février 2000, Damiana a obtenu du ministère de la Santé péruvien la gratuité des soins jusqu'à ce qu'elle se remette des suites d'une opération pratiquée contre sa volonté. «*Tout a commencé à la maternité de Lima, en mars 1998. J'ai accouché par césarienne d'un bébé qui est décédé quelques jours après sa naissance. Ils m'ont ligaturé les trompes en falsifiant ma signature sur le formulaire. Puis sont venues les complications. Maintenant, je souffre d'une éventration.*» Damiana a porté plainte. La justice a reconnu qu'il y avait eu «*des problèmes de qualité des soins*» mais a prononcé un non-lieu. Grâce aux avocates du Comité pour la défense des droits de la femme d'Amérique latine et des Caraïbes (CLADEM-Pérou) et du Mouvement général des femmes (MAM), son cas a été porté devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme où il est examiné. Le CLADEM-Pérou a déjà dénoncé 243 cas de stérilisations forcées¹.

1. Ces 243 plaintes, dont 30 portent sur des cas de mort, sont répertoriées et détaillées dans un rapport publié en 1999 et intitulé *Droits de l'homme, rapport sur l'application de la chirurgie anticonceptionnelle au Pérou*. Son auteur, l'avocate Giulia Tamayo, a reçu cette année le prix Ginetta Sagan d'Amnesty International pour l'ensemble de son travail en faveur des droits des femmes.

En 1996, des preuves ont été réunies sur de graves violations des droits humains lors de l'application du programme de planification familiale lancé en 1995 par les autorités, en particulier dans son volet baptisé «*chirurgie anticonceptionnelle volontaire*» (ligatures des trompes ou stérilisation). Le CLADEM et le MAM ont tenté d'obtenir du gouvernement qu'il modifie ce programme qui visait à faire baisser le taux de natalité dans les zones rurales de 5,6 à 2,5 enfants par femme avant l'an 2000. «*Nous voulions que les femmes puissent choisir librement entre tous les moyens contraceptifs disponibles,* explique Giulia Tamayo, avocate du CLADEM. *Il fallait donc obtenir du gouvernement qu'il informe les femmes et n'impose pas la ligature des trompes comme le seul choix possible.*»

«Fêtes de la santé»

Le programme de planification familiale, présenté par le président péruvien Alberto Fujimori comme un progrès afin que les femmes deviennent «*maîtresses de leur destin*», s'est transformé en 1996, selon le CLADEM, en une politique coercitive de stérilisation, afin d'atteindre les objectifs fixés. Pour promouvoir ces méthodes de stérilisation, de nombreuses «*fêtes de la santé*» ont été organisées. «*Nous ne voulons pas plus de deux enfants. Voilà pourquoi nous avons choisi la méthode de la ligature des trompes et nous en sommes très heureux!*»: des slogans de ce type figuraient sur les banderoles multicolores annonçant aux villageois ces fêtes, qui duraient jusqu'à trois jours et proposaient des activités

sportives ainsi que des concerts de musique populaire. On y promettait en outre des campagnes de vaccination, de dépistage du cancer du sein et de l'utérus ou des soins dentaires, même si ces services n'étaient pas toujours effectivement offerts.

Aucun chiffre officiel n'est disponible sur le nombre exact de ces « fêtes » organisées entre 1996 et 1998. Le ministère de la Santé se contente d'indiquer qu'au premier semestre de 1996, 463 « campagnes » de planification familiale ont touché 120 000 personnes vivant dans des zones rurales éloignées. « Ces campagnes massives, raconte Giulia Tamayo, étaient précédées de visites médicales à domicile dont le but était de repérer les femmes ayant plus de quatre enfants et toujours fertiles. La population des villages concernés vivait dans une angoisse permanente. » Selon les informations recueillies par le CLADEM, on expliquait aux couples les avantages de la ligature des trompes, présentée comme l'unique option, et on les obligeait à signer un document. A celles qui subissaient l'opération, on offrait 15 kilos de nourriture. Le personnel médical qui réussissait à convaincre une femme de subir l'intervention recevait une prime.

voulu vérifier le bien-fondé des plaintes, tant à Lima qu'en province. « Cinquante de nos bénévoles ont visité les hôpitaux de 19 des 25 départements où se pratiquait la ligature des trompes pour y rencontrer des patientes et des médecins, dit Maria Esther Mogollon. Parmi les problèmes les plus graves constatés figurent la négligence médicale et la désinformation des femmes. » Le MAM a donc décidé de distribuer des brochures dans lesquelles figurent les droits des usagers de tout service de santé et un numéro de téléphone à appeler en cas d'abus.

Selon des chiffres officiels, les services de santé publics péruviens ont reçu en 1998 près de 800 000 couples, parmi lesquels 3,5% ont choisi une stérilisation. Le nombre total de stérilisations pratiquées jusqu'à présent est d'environ 300 000, dans une proportion de 10 femmes opérées pour un homme. Des chiffres officiels indiquent cependant que plus d'un demi-million de personnes seraient concernées.

Les campagnes du CLADEM et du MAM ont largement contribué à ce que le ministère de la Santé inclue la brochure du MAM dans son programme et organise deux séances d'information préalables. Lors



Dans les faubourgs de Lima, Nela Julcarine sort d'un centre de santé. Avec d'autres travailleurs sociaux, elle a dénoncé les agents de l'Etat qui poussaient les femmes à se faire stériliser.

© Martin Meijis-AP/Boomerang, Paris

Le CLADEM a réuni énormément de plaintes, attestant que les conditions sanitaires dans lesquelles se pratiquaient ces ligatures entraînaient de graves complications, dont la mort. Leur nombre prouve qu'il ne s'agissait pas de cas isolés, comme le prétendait le gouvernement, mais bien d'une pratique systématique et à grande échelle. Devant l'inertie des autorités, le CLADEM a mobilisé la presse fin 1997, pour que ces cas soient connus du grand public.

« Tout n'est pas mauvais dans le programme de planification familiale, précise Maria Esther Mogollon du MAM. Nous ne nous y opposons pas en tant que tel mais nous voulons dénoncer les séquelles et les traumatismes d'une politique coercitive. » En 1998, ce mouvement a

de la première, l'ensemble des moyens contraceptifs sont présentés. Durant la seconde, des suppléments d'information sont donnés sur la méthode que le couple a choisie, les éventuelles complications sont évoquées de même que le caractère irréversible des stérilisations. Un délai de trois jours de réflexion a aussi été instauré entre l'accord donné et l'opération.

Un an après l'entrée en vigueur de ces mesures, aucune « fête de la santé » n'a été organisée et, selon les autorités, les demandes de ligatures ont chuté de 30%. L'objectif premier des organisations féminines était de dénoncer les conséquences de ces opérations à tous les niveaux. Leur action a aussi permis à des paysannes pauvres de planifier leur vie familiale et d'assumer pleinement leur maternité. ■

Le mâle est supérieur par nature, et la femelle inférieure; l'un gouverne et l'autre est gouvernée.

Aristote,
philosophe grec
(384-322 av. J. C.)

Réaménager le temps entre hommes et femmes

► Rosiska Darcy de Oliveira

En plus de leur travail et de leurs responsabilités publiques, les femmes continuent de gérer seules l'organisation de la vie privée. Un nouveau partage du temps est à négocier, pour une vraie démocratie.

A l'aube du XXI^e siècle, c'est une évidence: l'humanité se compose de deux sexes, et non pas d'un seul. Cette découverte, héritage précieux du XX^e siècle, a brisé le mur de l'intolérance envers tout ce qui concernait les femmes. Un des grands défis démocratiques pour les sociétés dans le siècle à venir va consister à mûrir, de façon à ce que les deux sexes, différents, héritiers d'histoires et de cultures différentes mais égaux en droits et en devoirs, agissent dans des conditions égales.

L'accession des femmes au pouvoir, leur présence et leur action dans la vie politique sont des signes vitaux de la démocratie. Puisse cette définition de la démocratie donnée à la conférence mondiale de Beijing en 1995 imprégner le monde! J'appelle cela la radicalisation de la démocratie. Quand les femmes participent à la politique, à cet effort collectif permanent qui vise à définir les paramètres d'une meilleure coexistence humaine, il s'agit d'un saut qualitatif. Il permet de combler un vide qui jusqu'ici empêchait une vraie pratique démocratique.

Obscurantisme

Le partage des décisions entre femmes et hommes sur un pied d'égalité est une exigence minimale sans laquelle il n'y a pas de démocratie. Au Brésil, les femmes occupent plus de 50% des postes de la fonction publique – elles y sont plus qualifiées que les hommes –, mais elles n'ont que 13% des postes à responsabilité. Les lignes ultramodernes de l'architecture de Brasília contrastent avec la persistance d'un obscurantisme qui renvoie, sur les plans intellectuel et affectif, au XIX^e siècle et barre la route à la prise du pouvoir par les femmes.

Les mentalités ne constituent pas le seul obstacle aux ambitions des femmes. La structure de la société, l'organisation sociale du quotidien des hommes et des femmes, sont d'autres facteurs dissuasifs.

La Banque interaméricaine de développement a eu la bonne idée de charger l'Institut d'action culturelle, une ONG de Rio de Janeiro, de mettre sur pied au Brésil une expérience pilote de formation des femmes à la prise et à l'exercice du pouvoir politique et social (expérience qui devrait ensuite être étendue à tout le continent). Les participantes sont syndicalistes, leaders du monde associatif, dirigeantes de communautés noires et indigènes, chefs d'entreprise, responsables politiques et fonctionnaires. Entre ces femmes d'âges, de formation ou d'ethnies différentes, une certitude s'est imposée: il faut réviser le contrat social négocié quand les femmes étaient en position de faiblesse, contrat qui est en train de leur coûter très, très cher.

Revoir les frontières entre vie publique et vie privée

Au Brésil où les femmes représentent 46% de la population active et détiennent 51% de tous les diplômes, elles continuent d'assumer quasiment seules les responsabilités de la sphère privée. Les 300 femmes en position de pouvoir suivies par le CELIM (Centre du leadership de la femme) de Rio de Janeiro témoignent toutes de la difficulté à faire des choix, de la tentation de l'abandon et du risque de désistement face aux obstacles croissants qu'elles rencontrent. Leurs difficultés illustrent la nécessité et l'urgence de procéder à un nouvel aménagement du temps. Il faut rééquilibrer les responsabilités, revoir les frontières entre vie publique et vie privée. Il faut reconnaître que les activités de la sphère privée sont dévoreuses de temps, qu'elles ont une valeur sociale et économique incontestable, que leur prise en charge représente un frein sérieux aux ambitions des femmes.

La femme de pouvoir doit sans cesse convaincre qu'elle peut se comporter comme n'importe quel homme. Elle tait le fait qu'elle s'occupe de ses enfants, qu'elle gère un ménage, qu'elle prend soin de ses

► Présidente du CELIM (Centro de Liderança da Mulher/Centre du leadership de la femme) de Rio de Janeiro, Brésil.

parents. En parler serait prouver qu'elle a des «défauts» qu'un homme n'a pas, pour la bonne raison qu'il délègue ce type de responsabilités à sa propre femme. En jetant un voile de silence sur leur vie privée comme si elle était illicite, les femmes permettent l'occultation d'une donnée fondamentale, à savoir que le monde du travail se structure sur une sphère privée gérée par les femmes. Or, les femmes ont changé, mais le monde du travail, lui, n'a pas changé. Aujourd'hui, elles touchent aux limites de l'épuisement, ressentent un profond sentiment d'injustice et se demandent: «Où est-ce que je me suis trompée?».

Comprendre que l'humanité est composée de deux sexes, égaux et différents, n'est pas sans conséquences. La société doit se redéfinir parce qu'arrivent dans l'espace public des personnes qui portent des enfants et les allaitent, parce qu'elles ont une sensibilité et des langages qui leur sont propres, fruits d'une expérience différente de celle des hommes.

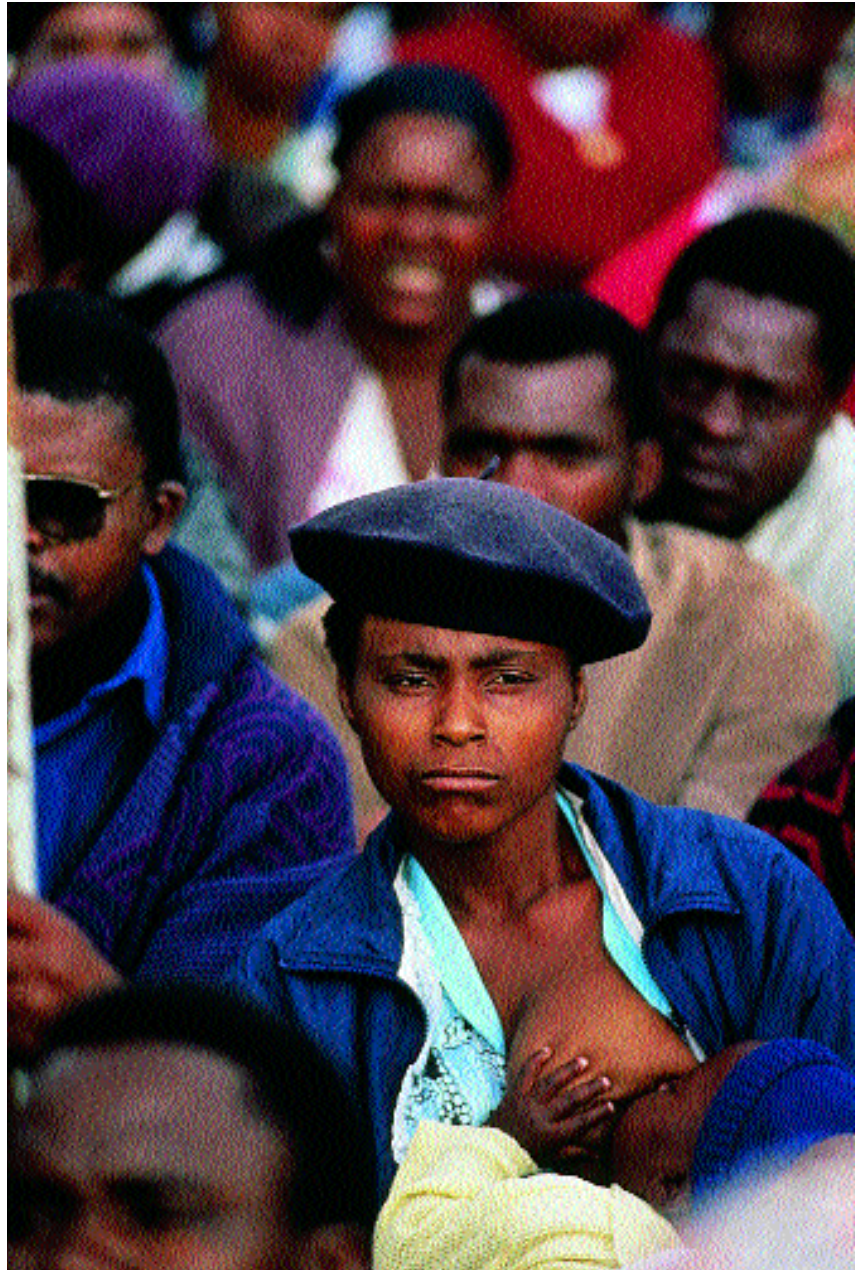
Un contrat social devenu obsolète

L'articulation des questions qui touchent la sphère publique et la vie privée est complexe, mais cela ne veut pas dire que l'équation est impossible, ni qu'il faut ignorer les problèmes soulevés. C'est d'autant plus difficile que les deux mondes, public et privé, sont imbriqués et se soutiennent l'un l'autre. Aujourd'hui, cet équilibre s'est dérégulé. Le monde public a été envahi par les femmes mais l'organisation de la vie privée, en termes d'emploi du temps et de responsabilités assumées, demeure inchangée, comme s'il ne s'était rien passé. Et l'on qualifie d'égalitaire ce monde où les femmes devraient continuer comme toujours, en ajoutant «simplement» à leurs existences des expériences jusque-là réservées aux hommes!

Le malentendu persiste d'autant plus qu'il est entretenu par une dévalorisation ancestrale de l'univers féminin, y compris de la part des femmes. Comme la société ne reconnaît aucune importance sociale majeure à ce que les femmes font dans la sphère privée, elle ne met pas cette dimension de leur existence dans l'autre plateau de la balance.

Voilà pourquoi la gigantesque migration des femmes de leur maison vers la sphère publique peut se produire sans que les sociétés ne se demandent, sérieusement, comment et par qui seront dorénavant exécutées les fonctions que ces femmes assumaient jusqu'ici (et qu'elle assument toujours, mais à quel prix!), en fonction d'un contrat social devenu obsolète. Il impose aux femmes une insupportable accélération des rythmes et des cadences. Nous sommes confrontés à un problème de société que la société doit résoudre, et non, comme beaucoup le pensent, à un problème des femmes qu'elles résoudraient en tirant encore plus sur leurs efforts et leur énergie.

L'utilisation du temps par les hommes et par les femmes doit être revue en fonction des nouveaux espaces de pouvoir que les femmes peuvent occuper. Ce réaménagement du temps est un défi à l'imaginaire social. Mais cette réalité entre-t-elle dans l'univers cognitif des décideurs? Je ne le pense pas, et cela pose



Une femme allaite son enfant tout en participant à un rassemblement politique à Tokoza, en Afrique du Sud.

Ken Coesterbrook/Camma, Paris

un problème de taille car il se crée ainsi un autre vide dans la construction de nos démocraties.

Le travail quotidien du CELIM le montre: il revient aux femmes de faire inscrire ces questions à l'ordre du jour politique et économique, contribuant ainsi à une nouvelle définition de la démocratie plus radicale. Cette nouvelle revendication du féminisme, en exigeant une autre répartition du temps, ouvre un débat qui dépasse les intérêts des femmes. Car c'est face au temps et à ses contraintes que se dessinent, en fin de compte, les limites de la vie de chacun, que se font les grands et les petits choix, au nom du sens que l'on attribue à son existence.

L'équation de l'égalité devient encore plus complexe. Il ne suffit pas d'éliminer les vestiges de la discrimination qui persistent dans l'espace public. C'est dans la prise en charge de la sphère privée par les deux sexes que s'annonce une nouvelle définition de l'égalité. Sinon, le jeu sera faussé et les femmes perdront leurs possibilités de succès dans la vie publique. ■

Si vous dites «Je suis pour l'égalité des salaires», c'est une réforme. Mais si vous dites, «Je suis féministe», c'est... une transformation de la société.

Gloria Steinem,
écrivaine américaine (1934-)

La démocratie inachevée

Presque partout, à l'exception notable de quelques pays comme le Koweït, des lois garantissent le droit de vote et d'éligibilité des femmes. Mais dans les faits, la féminisation des parlements et des gouvernements ne progresse guère. Selon l'Union interparlementaire (UIP), une organisation basée à Genève qui réunit 139 parlements, les hommes représentent toujours plus de 86% des parlementaires de la planète et aucun pays – même en Europe du Nord – n'affiche encore la parité complète. Dans les pays ex-communistes, la représentation des femmes en politique, qui était l'une des plus élevées du monde, a nettement régressé depuis la chute du communisme.

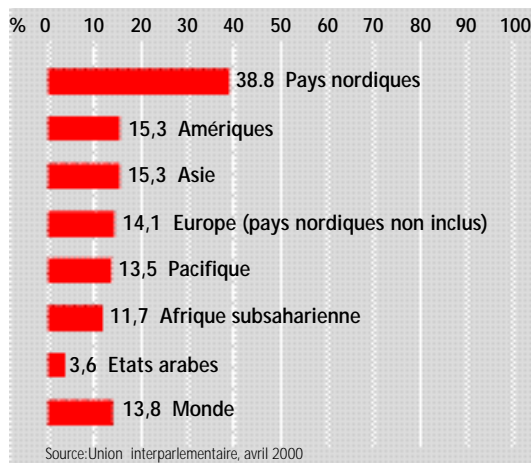
De même, indique l'UIP, le nombre de femmes chefs du gouvernement et ministres «n'augmente pas sensiblement». La moyenne mondiale des femmes au gouvernement se situe aux alentours de 12%. Et elles décrochent rarement les portefeuilles stratégiques

comme les Finances, l'Intérieur ou la Défense. On leur confie plus volontiers le ministère des Affaires sociales et de la Famille, de la Santé ou de l'Environnement, qui ont moins de moyens et de poids politique. ■

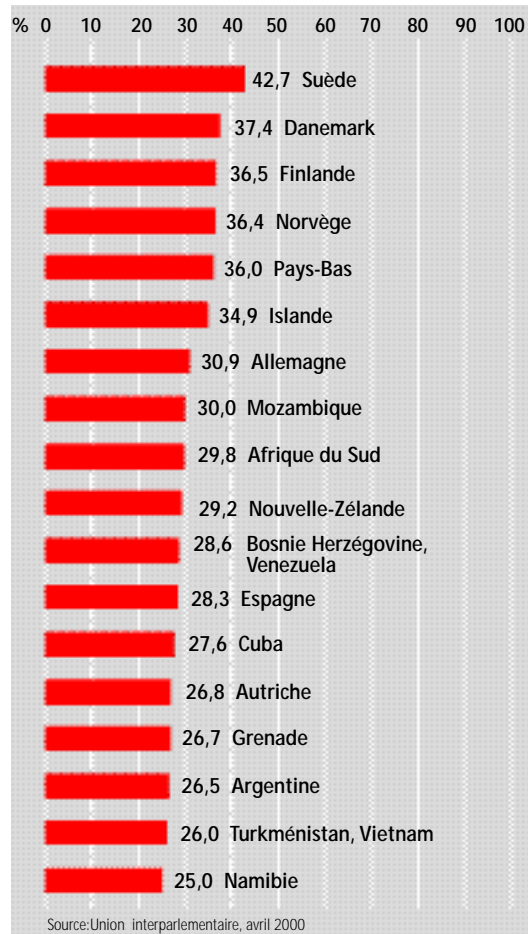
Nous assistons (depuis les années 80) à une revanche, à une puissante contre-offensive pour annihiler les droits des femmes... Il s'agit de (...) proclamer haut et fort que le chemin qui conduit les femmes vers les sommets ne fait que les précipiter, en réalité, au fond de l'abîme.

Susan Faludi,
journaliste et écrivaine
américaine (1959-)

Les femmes dans les parlements nationaux (en pourcentage, toutes chambres confondues)



Les 20 pays où les femmes représentent plus de 25% des parlementaires



Femmes politiques: le mauvais genre

Dans tous les pays et quelle que soit leur appartenance politique, les femmes se heurtent toujours à de multiples obstacles qui freinent leur ascension politique. «La plupart sont exprimés en termes de manque», souligne l'UIP. Manque de temps, de formation et d'information, de confiance en soi, d'argent, de soutien et de motivation, de réseaux féminins, de solidarité entre

femmes, etc.

Les préjugés ont la vie dure. Dans toutes les cultures, les femmes sont considérées comme mieux à leur place derrière les fourneaux et avec les enfants plutôt que dans des meetings politiques ou au perchoir d'une assemblée d'élus. Cette image traditionnelle est souvent renforcée par les médias. Elle se manifeste également par la violence des attaques verbales et phy-

siques dont font parfois l'objet les femmes politiques.

Dans les pays pauvres qui connaissent des conflits et une dégradation des conditions économiques et sociales, les femmes sont totalement accaparées par la gestion du quotidien et les soins qu'elles dispensent à leur famille.

L'UIP souligne à cet égard l'insuffisance générale des infrastructures de garde d'enfants – souvent réservées à une minorité privilégiée –, le peu d'empressionnement que les partis politiques mettent à adapter leurs horaires et leurs modalités de réunion, et le faible soutien que les femmes obtiennent de leur propre famille. Cette aide – autant morale que matérielle – est pourtant cruciale alors que les femmes, qui ont intériorisé des images négatives d'elles-mêmes depuis la nuit des temps, souffrent très souvent d'un manque de confiance en soi.

Autre obstacle, leur manque de ressources financières, alors que les campagnes électorales demandent des moyens considérables. Les femmes se heurtent de plus à un machisme plus ou moins affiché, qui se manifeste par l'existence de cercles politiques fermés où le «deuxième sexe» n'a pas droit de séjour. Elles déplorent enfin le peu de solidarité qu'elles se témoignent, d'autant plus que



● www.ipu.org

● Politique: Les femmes témoignent

Quelque 200 femmes politiques de 65 pays expliquent les raisons de leur engagement et leur apport au processus démocratique.

Séries Rapports & documents, numéro 36, Union interparlementaire, 2000

Femmes et pouvoir exécutif

Chefs d'Etat (Bermudes, Finlande, Irlande, Lettonie, Panama, Saint-Marin, Sri Lanka)	7	3,7%
Chefs de gouvernement (Bangladesh, Nouvelle-Zélande et Sri Lanka)	3	1,6%
Nombre de pays dont le gouvernement comprend des femmes	145	76,3%
Ministre de la Défense et des Anciens combattants	4	2,1%
Ministre de l'Agriculture	7	3,7%
Ministre des Finances/Budget	9	4,7%
Ministre des Sciences, de la Technologie et de la Recherche	9	4,7%
Ministre de l'Economie/Développement	14	7,4%
Ministre des Affaires étrangères	15	7,9%
Ministre de la Justice	23	12,1%
Ministre de l'Education	23	12,1%
Ministre du Travail/Emploi/Formation professionnelle	25	13,2%
Ministre de la Famille/Enfance/Jeunesse	26	13,7%
Ministre de l'Environnement	28	14,7%
Ministre de la Santé	30	15,8%
Ministre de la Culture	32	16,8%
Ministre des Affaires sociales	44	23,2%
Ministre de la Condition féminine/Egalité des sexes	47	24,7%

Source: Union interparlementaire, 1999

Les facteurs de changement

Comment encourager les femmes – cette «minorité» originale qui représente près de 52% de l'humanité – à prendre leur place dans la direction des affaires du monde? Les polémiques autour des diverses mesures susceptibles de les y encourager ont encore de beaux jours devant elles. Comme l'ont montré les âpres débats concernant la récente loi française sur la parité, deux camps s'affrontent généralement sur ces questions brûlantes: les tenants de l'efficacité pratique et les défenseurs d'un universalisme théorique.

«Pour certaines féministes, résume l'UIP, revendiquer la parité dans les lieux de décision reviendrait à reconstruire une division entre les sexes susceptible de produire une hiérarchisation et une discrimination. Pour d'autres au contraire, cela permettrait de dépasser un certain nombre d'obstacles et de rompre avec des stratégies inopérantes: l'entrisme dans les partis (où les femmes échouent régulièrement), la répartition partielle par les quotas ou le recours au vœu pieux de l'évolution des mœurs.»

La parité est donc très loin de faire l'unanimité.

Il existe en revanche un «relatif consensus» pour envisager l'hypothèse de discriminations positives, à commencer par l'instauration de quotas, note l'organisation genevoise. Mais peu de pays ont jusqu'ici modifié leurs lois en conséquence.

En Europe du Nord, où le mouvement féministe est très fort, les partis ont instauré des quotas dès les années 70 et les ont régulièrement augmenté, jusqu'à parvenir à la quasi-parité. Cette pratique commence à s'étendre au reste de l'Europe, en particulier au sein des partis de gauche. Mais dans certains pays comme le Portugal, des propositions de loi en faveur de ces mesures ont encore récemment été repoussées (février 1999).

Dans les pays en développement, la situation est très contrastée mais semble évoluer. De nombreux partis et gouvernements – notamment en Afrique du Sud, Angola, Burkina Faso, Cap-Vert, Namibie, Chili, Guatemala, Inde, Philippines, Sri Lanka, etc. – ont pris des dispositions en faveur des quotas, ou ont annoncé leur intention de le faire. ■

Une Marocaine dans l'arène

► Hinde Taarji

Militante socialiste de la première heure, la députée Badia Skalli a longtemps fait passer sa loyauté à l'égard du parti avant ses convictions féministes.

Elle a eu cette chance de voir le jour à une époque où tout avait un sens. Où tout renvoyait à une cause. D'abord, ce fut l'aspiration à l'indépendance. Puis l'élan formidable pour construire un Etat libre tout neuf. Bien sûr, le réel se chargea ensuite de faire éclater le rêve mais à la base, il y avait eu cette flamme.

Badia Skalli est née en 1944 à El Jadida, au sud de Casablanca. Sa première marche «militante» remonte à ses 10 ans. Une manifestation nationaliste passant devant chez elle, elle emboîte tout naturellement le pas aux marcheurs. Une bonne fessée l'attend à son retour mais l'initiation a eu lieu. En 1962, elle rejoint les bancs de la faculté de droit. L'UNEM (Union nationale des étudiants du Maroc), le syndicat étudiant, est à son apogée. Il est le fer de lance de l'Union nationale des forces populaires (UNFP, opposition de gauche). «On ne pouvait pas ne pas s'engager. On se sentait fort. Les étudiants constituaient l'élite», se souvient Badia Skalli. Des jeunes filles à l'université, il y en a peu; et des militantes comme elle, une poignée. Elles sont choyées par leurs

camarades qui se veulent modernistes. Le Comité exécutif de l'UNEM accueille Badia. C'est sa première responsabilité politique.

Hassan II, qui est monté sur le trône en 1961, ne tarde pas à siffler la fin de la «récréation». En 1965, une révolte lycéenne se transforme en émeute populaire et l'état d'exception est proclamé. Pour décapiter l'UNEM, on envoie tous les membres de son Comité exécutif au service militaire. Sauf Badia Skalli. Elle vit très mal cette différence de traitement due à son sexe: «Je rêvais de camion militaire qui m'embarquait et m'emmenait avec mes camarades».

Le virus de la politique lui est venu de ces années de militantisme. Mais avec l'état d'exception, les activités de l'UNFP – auquel elle adhère – glissent dans la clandestinité. Le Maroc est entré dans ses années de plomb. Les militantes du parti assurent l'accompagnement et le soutien des familles des prisonniers politiques. C'est l'époque où la jeune femme se marie. Trois ans plus tard, un accident de voiture emporte son époux. Pendant plusieurs années, Badia Skalli panse ses plaies.

► Journaliste indépendante basée à Casablanca.

12 mars 2000: le projet de réforme du statut de la femme provoque la mobilisation des islamistes, qui défilent par dizaines de milliers dans les rues de Casablanca.





Badia Skalli

Mais en 1974, l'appel du politique est le plus fort. Lorsque l'UNFP se transforme l'année suivante, elle rejoint les partisans de «l'option démocratique» pour créer l'Union socialiste des forces populaires (USFP). Enterrée la tentation révolutionnaire. Le combat désormais s'inscrit dans le cadre institutionnel défini par la loi. En 1976, Badia est l'une des rares candidates du parti aux élections municipales, les premières depuis l'état d'exception.

Elle fait campagne dans un quartier populaire à dominante berbérophone, où elle rencontre des concitoyennes coupées de tout parce qu'analphabètes et ne comprenant pas l'arabe. Elle touche alors du doigt la réalité de la condition des Marocaines. Mais elle découvre aussi l'absence d'a priori de la population à l'égard des femmes politiques. Au-delà du sexe, les électeurs jugent avant tout sur la pertinence du discours. Au parti en revanche, on lui demande de ne pas mentionner dans la lettre de présentation de sa candidature son statut de veuve. C'est-à-dire une femme sans mari!

Badia Skalli n'est pas élue. Elle le vit comme un drame. Elle a fait perdre une place au parti. Dans la balance, la question de la participation politique des femmes ne fait pas le poids. C'est pourtant elle qui dirige l'Organisation des femmes «usfpéistes»

Une fois entrée de plain-pied dans la compétition pour le pouvoir, Badia Skalli voit le machisme jusque-là refoulé remonter à la surface

fondée en 1975, à l'occasion de l'Année internationale de la femme. Une prise de conscience commence à naître mais les militantes sont encore peu revendicatrices. «A côté des "historiques" qui avaient lutté pour l'indépendance, puis de ceux qui avaient fait de la prison, explique Badia Skalli, on se sentait petite et on avait tendance à s'effacer». Il faudra beaucoup de temps à cette femme, pourtant l'une des chevilles ouvrières de l'USFP, pour prendre de l'assurance et se reconnaître une «légitimité».

Après un second échec électoral, aux législatives cette fois, elle remporte ses premières municipales en 1983. Elles sont deux femmes socialistes à être élues dans la même commune et la direction du parti envisage de confier à Badia Skalli la présidence du conseil municipal. Cette proposition suscite une levée de boucliers. Tout socialistes qu'ils soient, certains «camarades» s'y opposent à coup de *hadith*¹. «Le peuple qui confie ses affaires à une femme court droit à sa perte»: n'attribue-t-on pas cette phrase au prophète Mohamed? La direction fait machine arrière. Badia voit le poste échoir à un homme, moins qualifié et plus jeune. Elle doit se contenter de la vice-présidence du conseil.

Sur le terrain, l'expérience concrète du partage du pouvoir avec des hommes se révèle riche d'enseignements. «Tout se passe en dehors des structures, dans le cadre d'une complicité masculine dont les femmes sont exclues», dit-

elle. Elle constate que les questions relatives à la condition féminine ne rencontrent qu'un faible écho auprès des hommes et que trop peu nombreuses, les femmes politiques sont comme «*le pot de terre contre le pot de fer*».

Maintenant qu'elle est entrée de plain-pied dans la compétition pour le pouvoir, Badia Skalli voit le machisme jusque-là refoulé remonter à la surface. Quand la direction de l'USFP décide de la présenter aux législatives, les mécontents suscitent une fronde. Elle affronte ses premières attaques sexistes – «Elle fume», «Elle est veuve», etc. Mais sur le terrain, aux yeux de beaucoup, une femme semble plus digne de confiance qu'un homme.

Badia Skalli continue sa progression politique. Sa loyauté à l'égard du parti ne faiblit pas. Elle milite pour les droits des femmes mais c'est «*le parti avant tout*». Jusqu'aux législatives de 1993. L'USFP ne veut pas d'autre candidature féminine que la sienne sur ses listes. Cette fois, elle rue dans les brancards et menace de se retirer si d'autres femmes n'y figurent pas. Le parti cède.

Évènement historique au Maroc, deux pionnières font leur entrée au Parlement à l'issue du scrutin: Badia Skalli et Latifa Bennani Smires de l'Istiqlal (parti nationaliste). Deux femmes pour 300 hommes. Après les élections de 1997, elles ne sont toujours que deux à l'Assemblée. Mais la donne politique a changé. Exclue du pouvoir pendant près de 40 ans, l'opposition de gauche arrive au gouvernement. Abderrahmane Yousoufi, le secrétaire général de l'USFP, est nommé Premier ministre. Dès son discours d'investiture, il annonce son intention de faire évoluer les droits de ses concitoyennes. Le secrétariat d'Etat chargé de la Protection de la famille et de l'enfant planche sur le sujet avec le concours d'ONG féminines.

Démonstration de force des islamistes

Un an plus tard, un projet de «plan d'intégration de la femme au développement» est prêt. Il prévoit une révision de la *mudawana*, le code de la famille inspiré de la *charia* (loi islamique). Il envisage entre autres l'interdiction de la polygamie, le relèvement de l'âge des jeunes filles au mariage de 15 à 18 ans et la suppression de la répudiation. «*C'était trop beau pour être vrai*, commente Badia Skalli. *Mais on y a cru. On ne s'attendait pas à un tel tollé*».

Le premier à ouvrir les hostilités contre le projet est un membre du gouvernement lui-même, le ministre des Affaires religieuses, Abdelkebir Alaoui M'daghri. Les conservateurs de tout poil prennent le relais, islamistes en tête. Ils saisissent l'occasion pour organiser une démonstration de force. L'anathème fleurit et les promoteurs du projet sont qualifiés de mauvais musulmans quand ils ne sont pas traités d'athées. Englué dans ses divisions internes, le gouvernement temporise. La question est brûlante et il n'entend pas se brûler.

Sa responsabilité est lourde, admet Badia Skalli, et il a fait preuve d'un manque de courage flagrant vis-à-vis des femmes. Elle reconnaît combien les enjeux sont cruciaux, pour les femmes d'abord, et pour la société marocaine toute entière. Pour elle, le constat est douloureux. Mais que faire quand on est dans la position du «*pot de terre*»? ■

Il vaut mieux être un homme qu'une femme car même les hommes les plus misérables ont une femme à commander.

Isabel Allende, écrivaine chilienne (1942-)

1. Faits et dits du prophète.

Le laboratoire des panchayats

► Mrinal Pande

Grâce aux quotas, plus d'un million de femmes sont élues au niveau local en Inde, mais la loi destinée à renforcer leur présence au Parlement est au point mort depuis des années.

En plein cœur rural du Rajasthan, une dizaine de villageoises, dans leurs plus beaux atours, installées sur de luxueux canapés bleus, débattent, en mars 2000, de la démocratie et du pouvoir. Toutes sont membres élus du *panchayat*, le conseil du village. Leur interlocuteur est un hôte de marque: le président américain Bill Clinton.

Gérantes d'une coopérative laitière, elles ont lancé plusieurs programmes de micro-crédits et de prêts en faveur des femmes pauvres et sans terres de leur communauté. Elles ont renoncé à la coutume de cacher leur visage. Désormais, elles vont à la banque pour retirer ou déposer de l'argent, et au siège du district pour assister aux réunions mensuelles.

Lorsqu'elles parlent leur langue maternelle, l'hindi, elles font de nombreux emprunts à l'anglais pour le vocabulaire financier ou technique. Elles déplorent que leurs fils ne trouvent pas de travail après avoir étudié, évoquent la nécessité d'ouvrir une école dans le voisinage pour leurs adolescentes et parlent de leur lutte pour obtenir de l'eau potable, de meilleures routes, des semences et des outils agricoles pour leur village. Ces femmes font maintenant partie du monde de la politique.

Les débats s'éternisent

Comme environ un million d'autres femmes à travers l'Inde, elles sont les héritières des 73^e et 74^e amendements de la Constitution indienne. Votés en 1993, ces textes obligent tous les États à réserver aux femmes un tiers des sièges du *panchayati raj*, système de gouvernement local à trois niveaux (village, niveau intermédiaire et district). Constitués de membres directement élus parmi et par les villageois, les *panchayats* ont un pouvoir décisionnaire dans plusieurs domaines: agriculture, santé, emploi ou enseignement primaire.

En peu de temps, les femmes ont montré leur capacité à exercer un pouvoir effectif au niveau des villages et à défier des traditions rétrogrades. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Parlement repousserait sans cesse le vote de la loi sur les quotas, visant à réserver aux femmes un tiers des sièges du Parlement national et des Assemblées des différents États. Présenté pour la première fois en 1996, ce projet de loi a fait l'objet de nouveaux débats en 1998 mais n'a pas été adopté, suite à la chute du gouvernement de A.B. Vajpayee. Il a resurgi en décembre 1999 mais continue de susciter des débats âpres et parfois violents au Lok Sabha, la Chambre des députés. A l'heure actuelle, celle-ci ne compte que 43 femmes parmi ses 543 députés, et la majorité d'entre elles appartiennent à l'élite.

Les opposants à cette loi, qui comptent dans leurs

rangs deux partis du centre gauche (le Rashtriya Janata Dal et le Parti Samajwadi) et certaines composantes de la coalition gouvernementale dirigée par le Parti Bharatiya Janata (BJP, nationaliste hindou), estiment que ce projet de loi devrait prévoir un sous-quota pour les «autres classes défavorisées¹» ainsi que pour les femmes musulmanes. Sans quoi, à les en croire, les quotas serviront les seuls intérêts de l'élite.

Tandis que les débats s'éternisent, plusieurs organisations mettent en valeur la réussite des femmes au sein des *panchayats*. Elles se battent en outre pour développer l'accession au pouvoir des populations les plus marginalisées – les *dalits* et les communautés tribales – et pour donner aux femmes une meilleure idée de leur pouvoir et de leurs droits au niveau local. La Société pour la recherche participative en Asie, par exemple, contribue à la formation des candidates aux élections et organise des rencontres entre les membres de *panchayats* de différents États. Ces organismes cherchent par ailleurs à mobiliser les femmes pour qu'elles votent et, le cas échéant, dénoncent les fraudeurs (distribution de pots-de-vin pour acheter les électeurs notamment).

Une récente étude préparée par une ONG de Delhi, le Groupe de recherche action multiple, a conclu que, si les amendements constitutionnels ont

En peu de temps, les femmes ont montré leur capacité à exercer un pouvoir effectif au niveau des villages et à défier des traditions rétrogrades

servi de catalyseurs à une plus grande participation des femmes au pouvoir, il faut maintenant aller plus loin: les femmes devraient avoir la possibilité de se représenter au terme de leur premier mandat pour faire véritablement la différence, et tout devrait être mis en œuvre pour assurer leur formation. Une autre étude menée dans trois États à la demande du gouvernement par le Centre d'études sur les femmes et le développement a par ailleurs montré que le système des sièges réservés avait surtout profité à des femmes issues des «autres classes défavorisées».

Les obstacles restent néanmoins considérables. L'illettrisme et la pauvreté sont des maux endémiques dans les campagnes, et le patriarcat demeure la règle.

1. Les «autres classes défavorisées» représentent 52% de la population indienne. Parce qu'elles sont considérées comme «défavorisées» (moins, cependant, que les «castes répertoriées», ex-Intouchables, ou que les «tribus répertoriées»), ces populations bénéficient de certains avantages.

La Loi doit être l'expression de la volonté générale...; toutes les citoyennes et tous les citoyens, étant égaux à ses yeux, doivent être également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leurs capacités, et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents.

Olympe de Gouges, écrivaine et révolutionnaire française (1748-1793)

► Présentatrice du journal télévisé sur la chaîne publique Doordeshan; ancienne rédactrice en chef au sein du groupe Hindustan Times, fondatrice de l'Indian Women's Press Corps, auteur de plusieurs ouvrages de fiction et de théâtre, tous publiés en hindi.

Les cas de femmes battues ou de décès liés à la dot sont toujours nombreux. En outre, comme le souligne Ela Bhatt, fondatrice de l'Association des femmes travailleuses indépendantes, les femmes des campagnes ne constituent pas un groupe uni. Pour bon nombre d'entre elles, les considérations liées à la caste, au clan ou à la famille supplantent celles relevant de la politique ou de l'égalité des sexes. Toujours selon Ela Bhatt, les femmes membres des *panchayats* sont de ce fait soit cooptées soit manipulées ou contraintes par leurs homologues masculins. Ce sont aussi souvent les hommes de la famille qui décident de leur habillement, de leurs réunions ou de leurs stratégies électorales.

Une masse critique

Pour l'économiste féministe Devaki Jain, il est essentiel de donner un pouvoir politique aux femmes afin qu'elles puissent «*démolir le bastion du patriarcat*». La question de l'aptitude des femmes rurales illettrées à se présenter aux élections et à occuper leurs fonctions est un débat récurrent en Inde. Gita Mukherjee, aujourd'hui décédée, membre du Parti communiste, élue six fois députée du Bengale occidental, et ex-présidente de la commission parlementaire sur la loi des quotas, disait toujours qu'il fallait commencer par favoriser l'accès des femmes à la politique et que leur conscience politique s'éveillerait automatiquement. Les *panchayati raj*, disait-elle, sont précieuses parce qu'elles sont un véritable lieu d'apprentissage du pouvoir politique pour les femmes. Elle soulignait que la lutte contre la pauvreté et la violence ne pouvait être efficace que si les femmes formaient une masse critique dans toutes les instances décisionnaires.

Il peut paraître paradoxal que Madhu Kishwar, mili-

tante et rédactrice en chef de la revue féministe *Manushi*, à Delhi, fasse partie des opposants au projet de loi. Selon elle, les responsables des partis se contenteront de faire appel au «*bataillon des "bibi beti"* (femmes et filles)» dans des circonscriptions réservées. Avec le Forum pour une réforme démocratique, organisme regroupant plusieurs associations féminines, elle a proposé un autre projet de loi imposant aux partis politiques un quota d'un tiers de femmes parmi leurs candidats et une représentation proportionnelle de leurs adhérents *dalits* ou membres des classes défavorisées sur leurs listes. Bidya Munshi, qui fut longtemps le bras droit de Gita Mukherjee, critique cependant cette proposition, estimant que les femmes risquent fort d'être reléguées dans les circonscriptions où elles ont peu de chances d'être élues.

En dépit de ce patriarcat profondément ancré, les signes de changement sont évidents, même s'ils peuvent paraître anecdotiques. Le chef du gouvernement du Madhya Pradesh, Digvijay Singh, a récemment organisé une réunion avec des femmes à Bhopal. Des chaises avaient été préparées pour les ministres et les hauts fonctionnaires, et de simples nattes par terre pour les élues. Au début de la réunion, Remmebai, membre d'une communauté tribale, s'est levée et a demandé au chef du gouvernement: «*Vous parlez toujours de l'égalité des femmes et des quotas qu'il faut leur réserver. Nous sommes des femmes politiques, à présent, le peuple nous a élues. Y aurait-il une pénurie de chaises dans votre ville?*». Il y a 100 ans, on aurait pendu Remmebai et sa famille pour une telle audace. Au lieu de cela, le chef du gouvernement l'a humblement remerciée d'avoir soulevé le problème et, le lendemain, tout le monde avait droit aux mêmes chaises. ■

Les femmes sont
les nègres du monde.

Yoko Ono,
artiste japonaise (1933-)

Session de travail dans le panchayat d'un village de l'Haryana (Nord de l'Inde).





Madame Lim (à gauche) participe à une manifestation contre la fermeture d'une école.

Une «école électoral» pour les Coréennes

► Glenn Manarin

Elles ont contre elles la tradition, les préjugés et la structure des partis. Mais en Corée du Sud, les femmes ouvrent des brèches dans les fortins masculins, en suivant des «cours» de stratégie.

Parce qu'elle occupe un poste politique local important, Lim Myung-sook fait figure d'«oiseau rare» en Corée du Sud, société traditionnellement dominée par les hommes. A 45 ans, elle a été élue au conseil municipal de la ville industrielle de Ulsan. Son succès est aussi celui du Centre pour les femmes coréennes et la politique (CKWP) et de son «école électoral».

La politique a toujours été l'apanage des hommes en Corée du Sud, où les femmes sont essentiellement cantonnées à la sphère domestique. Cette tendance est renforcée par la persistance des valeurs du confucianisme et par le fait que le monde des affaires est surtout masculin. «Notre système de valeurs interdit aux femmes de se mêler de politique», estime Sohn Bong-Scuk, spécialiste en sciences politiques et fondatrice du CKWP. D'ailleurs, souligne-t-elle, les municipalités et l'Assemblée nationale ne comptent guère qu'une poignée d'élues.

Si Song Bong-Scuk a fondé le CKWP en 1990, c'est qu'entre l'idéal d'une représentation paritaire et la réalité, il y a un gouffre. Financée en grande partie par les dons de fondations, cette ONG fonctionne avec un budget annuel de 180 000 dollars et emploie huit personnes. Pour Sohn Bong-Scuk, trois grands obstacles empêchent les femmes d'être mieux représentées: une culture politique masculine très ancrée, l'existence de réseaux traditionnels de relations entre hommes et le problème du financement des campagnes électorales.

«Les partis politiques coréens sont très fermés. Ils sont structurés autour de quelques personnalités clés et de nombreux chefs intermédiaires. Pour y devenir quelqu'un d'important, il faut avoir un "parrain". Il n'est donc pas facile pour une femme de pénétrer dans ce monde clos», affirme Sohn.

Les femmes ont rarement les fonds nécessaires pour mener campagne. La loi impose à tout candidat à l'Assemblée nationale de disposer d'un minimum de 210 000 dollars. Et certains vont jusqu'à dépenser deux millions de dollars, selon Sohn.

Affaires louches

Le milieu des affaires s'est montré réticent à financer des candidatures féminines. «Lorsque les hommes d'affaires soutiennent un candidat, ce n'est pas sans arrière-pensées. Si c'est une femme, ils ont le sentiment qu'ils n'obtiendront rien en retour», estime Sohn. Mineures sur le plan politique, les femmes sont très prudentes et se tiennent généralement à l'écart des affaires louches. De plus, comme elles sont souvent nouvelles au Parlement, elles n'ont pas acquis assez de pouvoir pour les aider.»

Lim Myung-sook a eu bien du mal à rassembler 9 000 dollars, somme minimale pour se présenter aux municipales. Le CKWP et une autre ONG l'ont aidée à constituer ce petit pactole, très inférieur au budget de la plupart des autres candidats. Son plus gros handicap était son manque d'expérience. En 1994, elle militait pour la protection de l'environnement lorsque des amis lui ont suggéré de se pré-

En tant que femme, je n'ai pas de pays. En tant que femme, je ne veux pas de pays. En tant que femme, mon pays est le monde entier.

Virginia Woolf,
écrivaine britannique
(1882-1941)

senter aux élections municipales. Elle a alors été invitée à participer à l'«école électorale» du Centre.

Lim a suivi un stage de trois jours en compagnie d'une quarantaine de femmes, dont cinq briguaient d'autres mandats locaux. Elles y ont appris à envisager la participation des femmes à la vie politique comme une étape vers le but ultime de l'égalité et d'une représentation démocratique à part entière. Au niveau pratique, l'accent a été mis sur les techniques oratoires, la stratégie politique et le contact avec les électeurs. Les questions d'image sont essentielles en Corée du Sud. Ces femmes ont donc reçu des conseils concernant leur habillement et leur coupe de cheveux. Celles d'entre elles qui utilisaient plutôt des dialectes régionaux se sont entraînées à manier le coréen classique. Les participantes se sont vu assigner des rôles précis: candidate, responsable de campagne, conseillère électorale. Enfin, une élection a été simulée.

Simulacre de congrès

Première femme élue au conseil municipal d'Ulsan en 1995, Lim a été reconduite en 1998. Depuis, deux autres femmes ont remporté des sièges à ses côtés. Et, à l'issue des législatives d'avril 2000, le CKWP a eu une nouvelle raison de se réjouir. L'une de ses stagiaires, formée à Séoul puis en Allemagne et aux États-Unis, est entrée à l'Assemblée nationale. Cependant, le Centre encourage plutôt les femmes aux foyers à se présenter aux élections locales plutôt qu'à l'échelon national, où les candidats sont généralement de «vieux routiers» de la politique.

Le CKWP organise par ailleurs tous les ans des stages destinés aux femmes intéressées par les questions politiques. Pendant trois jours, étudiantes,

femmes aux foyers ou femmes d'affaires aborde un thème, comme le harcèlement sexuel ou la discrimination positive. A l'issue des débats, les participantes endossent fictivement une charge – ministre du Travail ou ministre des Affaires étrangères par exemple – et se partagent en deux camps: féministes et antiféministes. Elles organisent ensuite un simulacre de congrès pour rôder leur rhétorique et acquérir le goût de la politique.

Le Centre attache aussi beaucoup d'importance à la recherche sur le vote des femmes et sur les modèles de gouvernance, notamment. Le CKWP a ainsi découvert que «les préoccupations politiques des femmes sont différentes de celles des hommes. Elles s'intéressent plus aux minorités, aux marginaux, aux personnes âgées et aux enfants», indique Sohn. Dans la ville ouvrière d'Ulsan, les priorités de la conseillère municipale Lim sont la pollution industrielle, le recyclage, la sécurité sociale, les droits des handicapés ainsi que ceux des femmes.

En Corée du Sud, les femmes n'obtiendront pas de sitôt une représentation équitable sur la scène politique. Avant les élections d'avril, l'Assemblée nationale comprenait 11 femmes sur 299 députés. Depuis, le chiffre record de 16 femmes a été atteint, parmi lesquelles 11 ont été élues grâce à la loi sur la discrimination positive mise en œuvre en 1995 après d'intenses pressions du CKWP et d'autres groupes. C'est un progrès, certes, mais parmi les 273 députés de l'actuelle Assemblée, les hommes restent largement majoritaires. Sohn a néanmoins le sentiment que, aussi décourageante que soit la lenteur du changement, le CKWP a contribué à une évolution de l'opinion. A l'en croire, «même les hommes peuvent désormais accepter que les mots "femmes" et "politique" soient associés». ■

Betty Friedan: «Élisons plus de femmes»

► Judy Mann

A Washington, les femmes ne sont que 13% dans les rangs du Congrès. Betty Friedan, pionnière du mouvement féministe américain, analyse les causes de cette sous-représentation.

Betty Friedan est sortie de l'anonymat en 1963 avec *The Feminine Mystique*, ouvrage qui a modifié l'idée que les femmes se font d'elles-mêmes, aux États-Unis et ailleurs. Elle a exprimé le malaise silencieux des femmes au foyer qui se demandent, en effectuant leurs corvées ménagères: «C'est ça, la vie?». Ce malaise n'a pas de nom mais la société doit l'affronter, a écrit Betty Friedan, souvent considérée comme la «mère» du mouvement féministe américain.

Depuis, elle a publié une série d'essais. Ses mémoires, intitulées *Life so Far*¹ (La Vie jusque-là), vont paraître chez Simon & Schuster. Au cours de l'interview qu'elle m'a accordée, elle a ironisé:

«L'ennui, quand vous écrivez vos mémoires, c'est qu'une fois l'ouvrage terminé, vous pensez: "Je suis morte!"».

Etant donné la force historique du mouvement féministe américain, comment comprendre qu'il y ait encore si peu de femmes en politique?

Il faut beaucoup d'argent pour mener campagne aux États-Unis. Les femmes n'en gagnent pas suffisamment et accèdent à la politique moins facilement que les hommes. L'idée de me présenter au ►

1 Parmi les ouvrages de Betty Friedan traduits en français figurent *Femmes à la recherche d'une quatrième dimension* (Denoël) et *Femmes: le second souffle* (Hachette).

► Journaliste au Washington Post, auteur du livre *The Difference: Discovering the Hidden Ways We Silence Girls* (La différence: à la découverte des façons sournoises de faire taire les filles), non traduit en français.

► Sénat ne me rebute pas mais je ne veux pas avoir à collecter des fonds.

Les femmes ont aussi le gros des responsabilités lorsqu'elles ont des enfants, ce qui prive la plupart d'entre elles de plusieurs années de vie active.

En quoi votre travail a-t-il facilité l'entrée des femmes dans la vie politique?

Il a aidé les femmes à franchir certaines barrières inconscientes, notamment le regard qu'elles portaient sur elles-mêmes et sur leurs possibilités. La mystique féminine – sorte de miasme d'influences pesantes – contraignait les femmes à rester humbles, timides, silencieuses et invisibles. Je leur ai dit de ne plus chuchoter mais de crier. J'ai encouragé les femmes à dépasser la mystique féminine, à se porter candidates, à s'armer contre la discrimination sexuelle.

Vous avez beaucoup œuvré en faveur de politiques d'égalité des droits et de discrimination positive. Pensez-vous qu'elles ont été efficaces?

De nos jours, les femmes américaines obtiennent autant de diplômes professionnels que les hommes. L'écart se creuse ensuite, pendant leurs maternités, et elles ne le rattrapent jamais. Nous sommes la seule nation industrialisée à ne pas avoir de système public de garderies pour enfants. C'est scandaleux. Quant à la notion de salaire égal à travail égal, le principe est juste mais il existe une foule de moyens de le détourner. Trop de femmes sont cantonnées dans des emplois qui ont autant, sinon plus de valeur que ceux des hommes, mais qui sont moins rémunérés parce qu'elles sont des femmes. Nous demandons donc maintenant un salaire égal pour un travail d'une valeur égale. Pourquoi un gardien d'immeuble gagnerait-il plus qu'une institutrice? Que seraient les médecins sans les infirmières?

Pensez-vous que les thèmes comme l'égalité économique ou les droits liés à la maternité soient des questions marginales sur lesquelles il est difficile de faire campagne?

Elles concernent 52% de la population. Les femmes américaines détiennent beaucoup plus de pouvoirs qu'elles n'en usent. Elles votent en plus grand nombre que les hommes. Le point crucial est de savoir pourquoi nous n'utilisons pas notre pouvoir pour rendre prioritaires ces questions importantes et pourquoi nous n'élisons pas plus de femmes. Ces thèmes ne sont pas aussi marginaux qu'on a pu le croire. Je serais fort étonnée qu'un candidat dans une zone urbaine ose brandir le slogan: «Les femmes à la maison!». Quoiqu'on ne puisse prédire ce qui se passerait en cas de crise économique.

Que pourraient faire les mouvements de femmes pour aider davantage les candidates?

Il sera intéressant de voir ce qui se passera pour Hillary Clinton à New York. Bénéficiera-t-elle d'une immense vague de soutien des femmes au-delà des parts? Quelque chose m'a vraiment déçu: quand Hillary est devenue publiquement vulnérable à cause de l'affaire Monica Lewinsky, sa cote a augmenté.

C'était comme si les femmes ne pouvaient s'identifier à une femme supérieure. Elles se sont plus volontiers identifiées à Hillary quand elle était en difficulté que lorsqu'elle contrôlait la situation. Je veux voir les femmes sortir de leur condition de victimes.

Quelles sont les stratégies qui faciliteraient l'entrée des femmes en politique ?

Il y a de plus en plus de femmes maires, qui continuent leur ascension politique. Autrefois, les seules femmes du Congrès étaient les veuves occupant le siège de leur défunt mari. Les choses ont changé. Le progrès n'est peut-être pas assez rapide mais il se poursuit. Les choses iront plus vite lorsque les femmes seront plus nombreuses à étudier les sciences politiques, à diriger des instances étudiantes dans les universités, à apprendre le droit. Jusqu'à présent, c'est le droit qui ouvre les portes de la politique. Or plus de 40% des étudiants en droit sont des femmes. La prochaine génération atteindra la parité.

La situation actuelle vous inspire-t-elle d'autres commentaires?

Les femmes ne se définissent plus comme des mères ou des ménagères. Si j'ai apporté ma contribution à ce changement, j'en suis heureuse et très fière. J'attends la prochaine étape avec impatience. La représentation féminine au gouvernement américain n'est que de 12%. Que se passerait-il si elle était de 50%? Je crois que la politique serait différente. Certaines études ont montré qu'en ajoutant deux femmes au corps législatif d'un Etat, son programme change. Et pas seulement en matière de droits des femmes, mais dans tous les domaines qui concernent la vie: les enfants, la maladie, la vieillesse, la santé, la qualité de vie. Pas seulement les autoroutes! ■



© Irtine Banki/Spa Press, Paris

Mobilisation pré-électorale

Plusieurs organisations américaines s'activent en vue des élections de novembre 2000. Beaucoup ont acquis de l'expérience dans le soutien de candidatures féminines et dans la formation du personnel de campagnes. D'autres informent les femmes et les incitent à voter.

En voici quelques-unes:

Emily List (www.emilylist.org) est une source importante de financement pour les femmes démocrates favorables à l'avortement, tandis que The Wish List (www.thewishlist.org) soutient les républicaines «pro-choice».

Women's Campaign Fund (www.wcfonline.org), National Women's Political Caucus (www.nwpc.org) et National Organization for Women (www.now.org) soutiennent toutes les candidates pro-avortement.

Village.com, l'un des principaux sites destinés aux femmes, propose des inscriptions en ligne sur les listes électorales, des interviews avec des candidates et des forums de discussion avec elles.

The White House Project (www.thewhitehouseproject.org) s'efforce d'encourager l'élection de femmes à des postes clés.

League of Women Voters (www.leagueofwomenvoters.org) mène campagne pour que les femmes s'inscrivent sur les listes électorales et aillent voter.

Lifetime Television (www.lifetimetv.com) s'est associée avec le National Council of Women's Organizations (constitué de 110 associations nationales) afin d'informer les femmes sur les sujets qui les concernent, en soulignant l'importance de leur vote. ■

Plaidoyer pour un mouvement social

Pour la Française Yvette Roudy¹, les femmes doivent prendre la tête d'un mouvement social, pour que leur force devienne un pouvoir.



© Pascal Lafey/Editing, Paris

Quels que soient les pays, quels que soient les régimes, la longue marche des femmes vers une participation paritaire aux responsabilités politiques, civiles, religieuses est loin d'être achevée.

La France vient de se doter d'une loi sur la parité pour briser les résistances qui depuis 50 ans bloquent l'avancée des femmes en politique. Désormais, les partis doivent présenter autant de femmes que d'hommes aux élections municipales et plus généralement aux élections à la proportionnelle. La loi ne s'applique qu'imparfaitement aux législatives. Quoi qu'il en soit, il faut bien l'admettre, ce recours à la loi est l'aveu d'un échec retentissant de ces mêmes partis, incapables de répondre aux demandes des femmes, pourtant largement soutenues par l'opinion publique. Le corps politique français, très conservateur, freine de toutes ses forces: une place pour une femme n'est-elle pas une place en moins pour un homme?

J'appelle ces timides avancées une politique des «petits pas»: la forme change, le machisme est moins virulent, mais sur le fond les femmes ne sont pas encore assez nombreuses pour faire entendre leur voix. Nous savons grâce à l'expérience des pays nordiques qu'elles doivent atteindre une représentation d'au moins 30% pour former une masse critique.

Or, les femmes ont une vision bien à elles de la politique. Beaucoup moins séduites que les hommes par la griserie que procure le pouvoir, elles y voient surtout le moyen de faire changer les choses. Maire d'une ville de 25 000 habitants, je me rends compte que j'ai tendance à privilégier des espaces verts plutôt que des parkings. L'aménagement des logements peut donner lieu à d'après discussions pour obtenir que les cuisines, pour moi lieu de convivialité,

¹ Députée-maire de Lisieux, ancienne ministre des Droits des femmes, présidente de la Commission sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes, du Conseil de l'Europe.

soient ouvertes sur la salle de séjour. Enfin, j'ai constaté une forte tendance au bavardage chez nos hommes politiques, tandis que nous organisons notre emploi du temps de façon plus serrée.

Je serais tentée de dire que les femmes n'ont pas le même regard que les hommes sur l'aménagement de l'espace, la place de la voiture ou le rapport au temps. Nous faisons émerger une certaine réalité qui n'est pas connue et sur laquelle on n'agit pas politiquement, parce qu'elle reste dans un angle mort – elle est là, mais on ne la voit pas. Est-il normal par exemple que cette fonction particulière des femmes que constitue la maternité aboutisse à un handicap professionnel dans la vie?

Force est de constater que le paysage de la féminisation est contrasté: marche inégale vers la parité dans les pays occidentaux, recul inquiétant par ailleurs (les femmes afghanes privées des droits les plus élémentaires en font la cruelle expérience). Les femmes du Kosovo que j'ai récemment rencontrées ne bénéficient toujours pas de programmes de santé alors que les taux de mortalité infantile et maternelle sont alarmants.

Rien n'est jamais acquis

De Mexico à Beijing, les grandes conférences des Nations unies ont contribué à sortir les femmes de l'invisibilité. Les femmes ont besoin des lois pour défendre leurs droits, et des institutions pour les faire appliquer. Mais si l'arsenal juridique est parfois nécessaire, il n'est pas suffisant. Il doit s'accompagner d'un mouvement social dont les femmes doivent prendre la tête. Rien n'est jamais acquis en matière de droits des femmes et toute conquête arrachée par les féministes est fragile, parce que le féminisme, pourtant mouvement de transformation sociale par excellence, n'est toujours pas reconnu comme un fait politique.

Tout dépend de la volonté des femmes dès lors que leurs droits fondamentaux sont acquis: droit à l'éducation, au travail, maîtrise de son corps, droit de circuler librement, de posséder des biens, etc. Si tant est qu'elles n'oublient pas qu'il revient aux plus avancées d'entre elles de tendre la main à toutes celles restées au bord du chemin. En Algérie, sur tous les fronts, en tant que femmes, elles ont su faire reculer les intégrismes.

Oui, les femmes sont capables de rénover la politique, de la rendre plus accessible, de l'humaniser, d'en éradiquer la violence dès l'instant où elles sont conscientes de la force que leur union peut représenter. ■



© Alain Buyl/Camma, Paris

LES TSIKANES ENTRE OSTRACISME ET PAUVRETÉ

► Alain Reyniers

La plus grande minorité vivant dans les démocraties d'Europe reste vouée à la marginalité. A l'exception de quelques individus qui parviennent à s'adapter.

Les chiffres sont effrayants. Entre 60% et 80% des Roms de Hongrie en âge de travailler seraient sans emploi. Plus de 60% des Tsiganes de Roumanie vivraient sous le seuil de pauvreté et 80% d'entre eux n'auraient aucune qualification. En Bulgarie, 60% des Tsiganes des villes seraient sans travail. Ce taux serait bien supérieur pour ceux des campagnes.

Dans certaines communautés du sud et de l'est de la Slovaquie, la totalité des Roms adultes seraient privés de ressources. En Grande-Bretagne, 10% à 20% des *Voyageurs locaux* vivraient dans le dénuement le plus complet. Entre 70 et 80% des Tsiganes établis dans certaines villes de France bénéficieraient du revenu minimum d'insertion. Que dire de la dégradation de l'habitat des familles tsiganes, incapables de faire face aux moindres dépenses locatives et d'entretien? Comment ne pas s'inquiéter d'un état de santé désastreux, qui se traduit, pour une population extrêmement jeune, par une espérance de vie ne dépassant pas, pour la plupart, 50 ans?

Bonne intégration économique initiale

La distance qui sépare les différentes populations d'Europe de la plus grande minorité du continent apparaît flagrante. Comment expliquer une telle situation? Comment comprendre que, malgré les tentatives répétées d'assimilation ou d'exclusion au cours des six derniers siècles, les Tsiganes soient globalement restés distincts des autres peuples et réduits, pour la majorité d'entre eux, à la marginalité? Pourtant, nul ne peut affirmer que l'Europe ait systématiquement frappé d'ostracisme tout groupe qui y pénétrait. Les Hongrois, parmi d'autres, sont un exemple de peuple nomade d'origine asiatique, qui a pu devenir une nation.

Les Roms, dont les origines sont indiennes, n'étaient probablement pas tous des nomades lorsqu'ils arrivèrent dans l'empire byzantin au XII^e ou XIII^e siècle. Mais, pour autant qu'on

puisse le savoir à travers divers témoignages, ils possédaient des atouts non négligeables leur permettant de s'insérer dans l'économie des régions traversées. Sans velléité aucune de conquête, ils se présentaient comme artisans, artistes et commerçants, travailleurs indépendants maîtres de leur temps de travail, soucieux d'une rentabilité rapide plutôt liée à un effort ponctuel, faisant la preuve d'une polyvalence suffisante pour s'adapter aux demandes et aux besoins d'une clientèle dispersée.

Sans doute leur manière de travailler apparaissait-elle singulière aux yeux d'un grand nombre d'Européens: leur prospection quotidienne, placée sous le signe de la chance et empreinte d'une sollicitation spontanée, tenace et optimiste des populations visitées, les éloignait des communautés paysannes attachées à un travail de longue haleine, rythmé par le jeu des saisons.

Quoi qu'il en soit et malgré d'inévitables frictions entre gens de milieux différents, nomades et paysans pouvaient avoir besoin les uns des autres, les premiers offrant des outils, des paniers, des soins vétérinaires, de la musique ou une force temporaire de travail aux seconds, en échange de nourriture ou d'autres biens.

Longtemps, les Roms ont pu vivre de leurs traditions économiques, notamment comme itinérants, mais également comme sédentaires, là où des débouchés locaux leur étaient assurés. Les exemples d'une telle insertion sont nombreux dans l'Empire ottoman ou en Europe centrale où ils contribuèrent aux efforts de guerre des peuples conquérants, mais également dans la péninsule ibérique où ils remplacèrent les Maures et les Juifs évincés lors de la *Reconquista*, avant d'être eux-mêmes frappés d'exclusion.

Ce n'est donc pas dans une inadaptation économique viscérale, comme on le croit trop souvent, qu'il faut chercher l'explication d'une exclusion des Tsiganes. Celle-ci paraît bien être plutôt le fait des pouvoirs publics qui, en Europe occidentale tout d'abord (et singulièrement en Espagne) puis en Europe centrale et orientale, se sont échinés pendant des siècles à présenter les Roms comme une population allogène et asociale, sans culture

Un camp de tsiganes à Trente, au nord de l'Italie.



► Ethnologue belge, enseignant à l'Université catholique de Louvain, directeur de la revue *Etudes Tsiganes*.

propre. Parmi divers moyens guerriers, coercitifs et idéologiques, l'image manipulée des Tsiganes, population fainéante, errante et dangereuse, allait contribuer à fixer les représentations collectives de peuples assignés à résidence sur des territoires bordés de frontières bien gardées. Lorsque, dans le courant du XIX^e siècle notamment, ces mêmes populations chercheront à s'affranchir du joug des puissants, les luttes nationales seront chaque fois menées au profit d'un seul peuple majoritaire, trop souvent caractérisé par les seules valeurs de sa paysannerie, et cela aux dépens de toutes les autres composantes des sociétés locales, dont les Roms.

On ne peut sous-estimer le poids d'un tel passé, ni pour ce qui est de la production d'un

destin collectif de marginaux (signalons pour l'exemple, que les nomades de l'Empire austro-hongrois furent sédentarisés au XVIII^e siècle à titre de «*nouveaux paysans*», mais sans recevoir de terre), ni pour ce qui regarde l'édification d'une culture tzigane de la méfiance et de la résistance aux *Gadjés* (les non-Tsiganes). D'abord – et pendant longtemps – partenaires économiques et culturels des populations européennes, les Roms ont été partout exclus du champ de la décision politique (mais désiraient-ils tous s'y investir?) et considérés au mieux comme des auxiliaires à dominer, au pire comme des trouble-fêtes à écarter.

Les uns se sont alors repliés sur eux-mêmes en vivant au coup par coup à la périphérie du monde *gadjo*, les autres ont poursuivi un

cheminement séparé en maîtrisant, autant que faire se peut, les moments de contact avec les non-Tsiganes. Dans ce processus, certains traits collectifs des Roms – comme la propension à se garder du monde extérieur, la tendance à choisir les conjoints dans le seul milieu d'origine, le fatalisme face aux événements –, ont pu être accentués et, en tout cas, jouer sur la séparation entre les collectivités.

Méfiances réciproques

L'éducation des enfants s'est maintenue dans la méfiance des *Gadjés* (et pour cause!), toute tournée vers l'imitation des parents et l'exploration pratique de l'environnement.

Cette tendance à l'exclusion n'a fait que se confirmer tout au long du XX^e siècle. En ►



► Europe occidentale, le nomadisme a fait l'objet d'un traitement policier de plus en plus ciblé avant d'être confiné sur des terrains de stationnement trop peu nombreux et le plus souvent inadaptés à l'accueil décent des familles du voyage.

L'évolution des contraintes du marché et des habitudes de consommation de même que la sophistication technologique de la production des biens ont contribué à l'appauvrissement croissant de plusieurs communautés tsiganes. Les activités commerciales d'un grand nombre de Roms sont contre-carrées par une législation sur la vente au porte-à-porte, sur la voie publique, ou sur la récupération qui ne tient absolument pas compte de leurs compétences ou de leurs

intérêts en la matière. Et, s'il n'y avait le recours toujours possible à l'aide sociale ou au crédit (encore que les images dont les Roms sont affublés ne poussent guère à beaucoup de sollicitude à leur égard), bien des situations seraient inextricables.

Marginalisation à l'Est

Dans les pays d'Europe centrale et orientale qui ont fait l'expérience du communisme, les Roms ont d'abord été perçus comme une aberration sociale, un archaïsme hérité de l'ordre bourgeois qui devait tôt ou tard disparaître. Les Tsiganes ont donc été massivement dirigés vers les fermes collectivisées ou les entreprises d'Etat, généralement pour n'occuper que des postes à faible niveau

de qualification. L'absence de réflexion politique sur les caractéristiques culturelles des Roms (langue maternelle originale, éducation orientée vers la collectivité, disponibilité économique particulièrement tournée vers des sources de revenus ponctuelles) et le manque flagrant d'attention sur les discours xénophobes qui se développaient à leur rencontre n'allaient pas contribuer à l'immersion ultérieure des jeunes générations tsiganes au sein des sociétés socialistes. Aussi l'implosion du bloc de l'Est allait-elle se solder par une incroyable mise à l'écart des Roms. Les attaques répétées contre des quartiers tsiganes, les skinheads, le chômage et, pire encore, la destruction physique des communautés en Bosnie et tout récemment au Kosovo, allaient en montrer toute la violence.

D'une certaine façon, cette nouvelle marginalisation qui donne lieu aujourd'hui à divers mouvements migratoires vers un utopique Eldorado (l'Europe occidentale) n'est que la conséquence, une fois de plus, de ces logiques politiques et nationalistes qui ont tant fait de mal aux Roms dans le passé. Souvent, ces derniers n'ont plus guère d'attaches possibles en dehors de communautés à qui toute légitimité territoriale est refusée par la société environnante. Chercheraient-ils à s'insérer dans une région jugée plus hospitalière que celle où ils vivent qu'ils en seraient souvent empêchés au vu de leur inadaptation aux exigences de l'économie actuelle et aux carences dont ils souffrent dans le domaine de l'instruction.

Un début de reconnaissance officielle

Certes, les Roms ont connu quelques avancées significatives au cours de ces dernières années. Plusieurs organismes internationaux et un grand nombre d'ONG se sont émus de leur sort et ont impulsé ici et là divers programmes d'insertion économique et sociale. Des Etats les reconnaissent enfin comme minorité nationale ou prennent des initiatives pour assurer leur développement dans la durée.

Les Roms eux-mêmes ne sont pas tous sortis brisés de ces siècles de négation. Plusieurs se sont adaptés aux situations qu'ils ont rencontrées, parfois en suivant le chemin de l'assimilation, plus souvent en faisant jouer leur savoir-faire traditionnel et en affichant la volonté de poursuivre un parcours commun au sein des sociétés d'accueil.

L'avenir des Roms ne dépend probablement pas d'une voie unique de salut. Toutefois, au vu des problèmes à résoudre et des obstacles à surmonter, il est plus que jamais lié à la volonté collective d'édifier une société humaine démocratique où collectifs et individus trouvent les moyens de leur épanouissement. ■

LES GHETTOS DES ROMS À FLORENCE

► Nicola Solimano et Tiziana Mori

Ville cosmopolite dont les plus grandes œuvres d'art et d'architecture témoignent d'un métissage des cultures, Florence débat depuis plus de 10 ans du sort des quelque 200 familles de Roms (environ 1 000 personnes) vivant dans ses murs. Comme d'autres grandes villes italiennes confrontées au problème du contrôle des implantations spontanées des Roms, la cité toscane a opté pour la solution du «campement de nomades», autrement dit une réserve où sont regroupés ces nouveaux arrivants.

Les Roms de Florence sont pour la plupart originaires de Macédoine et du Kosovo. Ils sont arrivés au cours des 15 dernières années, chassés par la crise économique, puis par les guerres qui ont frappé la région. Ils y avaient déjà presque totalement abandonné le nomadisme pour vivre dans certains quartiers de grandes villes.

Dans un premier temps, les Roms de Florence et des environs se sont sans cesse déplacés en petits groupes familiaux, chassés par les protestations des gens du voisinage ou par les projets immobiliers lancés dans de nouvelles zones de la banlieue. Au début des années 90, la municipalité a décidé de les rassembler dans deux «campements de nomades». L'un de ces terrains est une ancienne décharge située dans une zone inondable près du fleuve Arno; l'autre est une bande de terre coincée entre le chemin de fer et l'autoroute. Ces espaces inutilisables n'intéressaient personne. A Florence comme ailleurs, les zones choisies pour installer des «campements de nomades» sont révélatrices d'une attitude fort répandue: les tsiganes sont un peuple à tenir géographiquement à l'écart, et avec lequel il faut garder socialement ses distances.

Aux yeux de l'administration, la création de ces campements était considérée comme une solution provisoire. En fait, ce fut la première d'une série d'autres «solutions provisoires» qui n'ont jamais permis la suppression de ces campements. S'y sont développés les pathologies classiques d'un ghetto. Le risque d'incendie y est particulièrement élevé. A plusieurs reprises, des enfants ont péri dans les flammes

dont leurs parents n'ont pas réussi à les extraire. Les installations sanitaires sont collectives, chacune servant à de nombreuses familles, avec d'évidentes conséquences sur les conditions d'hygiène, les coûts d'entretien et les relations interfamiliales.

La dégradation des installations, des conditions de vie et des relations sociales était inévitable. Des problèmes comme la consommation de drogues, en partie apparue au contact de populations locales défavorisées, ont entraîné un renforcement des mesures de contrôle des autorités. Les campements sont des espaces clos; leurs entrées sont gardées; les entrées et sorties de Roms comme de non-Roms sont enregistrées. Toutes les caractéristiques d'un ghetto sont désormais réunies.

Ces dernières années, sous la pression d'associations de Roms ou de bénévoles soutenus par quelques rares intellectuels – mais de grande notoriété, comme l'écrivain Antonio Tabucchi –, la municipalité a tenté de trouver de nouvelles issues. Grâce à une loi régionale, les autorités ont réalisé un projet de la fondation Michelucci prévoyant la construction d'un petit lotissement de six logements, attribués à des familles de Roms de Macédoine. Le succès a été tel que quelque 30 autres familles ont été relogées dans des logements appartenant à la municipalité. Ces expériences ont montré que, sortis des conditions de vie dégradantes et de l'exclusion dans lesquelles elles sont restées pendant des années, des familles Roms ont pu saisir de bonnes occasions de s'intégrer, économiquement et socialement.

Cependant, la réalisation du petit lotissement a suscité de vives critiques à Florence, exploitées par la droite, ce qui a dissuadé la municipalité d'entreprendre d'autres projets du même type. Au total, il n'y a pas eu suffisamment de familles relogées pour permettre la fermeture définitive des «campements nomades», où sont entre-temps arrivés des Roms réfugiés du Kosovo.

Ainsi, Florence continue de présenter au monde entier, côté face, son visage de ville d'art et de culture, tandis qu'elle cache, côté pile, son incapacité à dialoguer avec une petite minorité porteuse d'une culture différente. ■

► Membres de la Fondation Michelucci (Florence).



© Patrick Aventure/Camma, Paris

Chasseurs d'épaves d'un gallion du XVI^e siècle naufragé au large des Philippines.

PIRATERIES SOUS LES MERS

► Vincent Noce

La technologie rend désormais accessibles les épaves cachées au plus profond des mers. Mais à qui appartiennent ces trésors? Certains États tolèrent leur dilapidation pure et simple.

Le plus grand musée du monde gît sous les eaux. Nul n'en connaît le nombre, de près ou de loin, mais des centaines, sinon des milliers de vaisseaux ont coulé au fil des siècles dans le fracas des tempêtes ou des batailles, emportant dans le secret des profondeurs amphores romaines, lingots d'or, canons et caisses de porcelaines de Chine.

Pour donner une idée du trafic maritime qui connut un développement sans précédent au XVI^e siècle, la flotte de la compagnie hollandaise des Indes fit en deux siècles 8 000 allers-retours en Chine. Mais jusqu'au milieu du XX^e siècle, faute de pouvoir accéder à ce musée englouti, les océans

pouvaient être comparés à un gigantesque coffre-fort dans lequel dormaient ces trésors des civilisations.

Deux parmi les plus anciens navires retrouvés ont subi un sort funeste, il y a un peu plus de 2 700 ans, apparemment en se rendant chargés d'amphores pleines de vins de Tyr vers l'Égypte pharaonique. Ces deux épaves phéniciennes, de moins de 20 mètres de long, ont été découvertes en juin 1999 au large des côtes israéliennes par les Américains Robert Ballard, découvreur de l'épave du *Titanic*, et Lawrence Stager, archéologue de l'Université de Harvard. Ils avaient été chargés de retrouver un sous-marin israélien, le *Dakar*, disparu en mer en 1969 avec ses 69 hommes d'équipage. Deux petits robots sous-marins, le *Jason* et le *Medea*, sont des-

endus par 300 et 900 mètres de fond pour filmer et éclairer les deux découvertes phéniciennes, permettant de constater un excellent état de conservation.

Comme l'explique Robert Ballard, les eaux profondes, dont la teneur en oxygène dissous est plus faible, se montrent plus protectrices que les basses eaux: «*A ces profondeurs, l'absence de lumière du soleil et les fortes pressions permettent de conserver ces témoignages historiques bien mieux que nous le pensions*», s'enthousiasme-t-il. Un navire vieux de 3 300 ans a bien été découvert près de la Turquie dans des eaux moins profondes, tout comme deux autres navires phéniciens, datant du VII^e siècle avant J.C., près de Murcie, en Espagne, mais en bien plus mauvaise condition. ►

► Journaliste au quotidien français *Libération*.



© Patrick Aventurier/Camma, Paris

Inventaire de porcelaines de l'époque Ming découvertes dans un gallion du xvie siècle.

► La découverte des deux navires au sud d'Israël a surpris car on ne savait pas que les Phéniciens pouvaient commercer en empruntant cette route maritime. Un décanteur à vin (donc, le vin se décantait alors), des ancres de pierre, de la poterie de cuisine et un encensoir ont été trouvés au milieu des amphores typiques du style de cette époque tyréenne, ce qui a permis d'établir la date approximative du naufrage et surtout l'origine des bateaux. «*D'autres découvertes majeures devraient suivre dans un futur proche, a prédit l'explorateur des mers, qui devraient bouleverser la carte du commerce maritime de l'Antiquité.*» Déjà, la découverte au large de la Sicile de navires romains datant de 100 avant notre ère à 400 après J.C. a confirmé une hypothèse longtemps controversée selon laquelle les Romains étaient bien capables de s'éloigner des côtes pour naviguer en eaux profondes.

Le tournant de 1952 avec le Commandant Cousteau

Or il y a encore un demi-siècle, jusqu'à l'apparition du scaphandre autonome, l'homme n'avait aucun moyen d'approcher les épaves des fonds marins. La première exploration sous-marine, œuvre du commandant Cousteau, date de 1952, près de Marseille, qui fut un port très actif dans la Méditerranée romaine. L'équipe ramena des amphores grecques et romaines, qui

laissèrent les spécialistes perplexes car elles avaient au moins un siècle d'écart, avant qu'on ne s'aperçoive qu'elle avait fouillé sans s'en rendre compte deux épaves coulées au fond l'une sur l'autre. Il n'y avait alors aucune législation et aucun organisme de référence, en France ou ailleurs, pour cette activité qui était totalement libre. Ministre de la Culture du général de Gaulle, André Malraux créa en 1966 le département des recherches archéologiques sous-marines du ministère des Affaires culturelles, tout en rendant obligatoire une déclaration dès qu'un vestige est découvert dans les eaux territoriales.

En 1989, suivant de deux ans une loi similaire aux Etats-Unis, la France s'est réservée l'entière propriété des trésors sous-marins gisant dans ces eaux, alors qu'auparavant un partage était possible entre le découvreur et l'Etat, si ce dernier le souhaitait. Les déclarations de découverte ont dès lors sombré de quelque 250 par an à moins de 50. Pour contrecarrer cette chute, l'Etat a établi sept ans plus tard la possibilité de verser une prime au découvreur, qui peut aller jusqu'à 200 000 francs selon l'intérêt scientifique. Dans les faits, celle-ci est rarement versée. Le risque du secret en vaut la chandelle, puisqu'une belle amphore antique peut se négocier 10 000 francs sur le marché.

Les amateurs inconscients du dimanche

pensent que les amphores sont muettes. C'est une grave erreur; elles «parlent»: elles nous renseignent sur l'époque du naufrage, la nationalité des navigants, sans parler des modes de conditionnement des produits transportés. La plupart du temps, ce sont elles qui signalent aux équipes de recherche les débris des vaisseaux antiques qui, eux, disparaissent dans le sable. Pendant 14 siècles, de 700 avant J.-C. à 700 de notre ère, elles ont servi à transporter du vin, de l'huile, des saumures, des épices, du thé... Il faudra ensuite attendre la porcelaine ou les canons pour retrouver d'autres signes visibles des naufrages. Entre les deux, c'est le trou noir, soit parce que les épaves se sont désintégrées ou restent invisibles, soit parce que le trafic maritime s'est effondré.

Concession du site

Ainsi est-ce un canon recouvert de sédiments calcaires et de coquillages, qui a signalé la présence aux alentours de l'archipel vénézuélien de Las Aves de la flotte envoyée par Louis XIV pour expulser les Hollandais des Antilles. Après avoir mis à sac Tobago, la flotte emmenée par le comte Jean d'Estrées faisait route vers Curaçao où sa victoire sur les Hollandais aurait dû être complète si, le 11 mai 1678, la moitié des 30 navires – 13 vaisseaux de guerre et 17 navires corsaires –, n'avait sombré dans la tempête. Sur 5 000 hommes, 500 périrent dans les flots et un millier moururent de faim et de maladie après avoir échoué sur les îles désertes.

Cette catastrophe sonna la fin des espoirs français de régner sans partage sur la mer des Caraïbes, qui devint vite le refuge des pirates. Mais aujourd'hui, même s'ils n'arbovent pas le drapeau noir frappé de la tête de mort, ils n'ont pas disparu. Le navire-amiral *Le Terrible*, qui était défendu par 70 canons et un équipage de 500 hommes, a été localisé au milieu d'autres épaves par le Vénézuélien Charles Brewer-Carias et par l'Américain Barry Clifford, un des plus célèbres chercheurs d'épaves, il y a une quinzaine de jours. Ce dernier se dit «*horrifié*» par la concession du site à un investisseur privé: «*Un jour, le peuple vénézuélien sera lui-même horrifié par ce qui a été autorisé à Las Aves*», a-t-il lancé. Le Venezuela, qui n'a pas les moyens de faire explorer le site par un centre public de recherche archéologique, a délivré à la société de travaux publics Mespa une licence d'exclusivité pour le fouiller et commercialiser tout ce qui peut l'être. «*Nous avons emmené un archéologue à bord du navire de recherches*», se défend la société, qui admet toutefois qu'elle veut rentabiliser son investissement en montant une «*industrie*» des découvertes.

«Chaque fois que cela s'est passé ainsi, ce sont les États qui ont été les grands perdants. Ce n'est rien d'autre qu'une forme moderne de piraterie», s'indigne John de Bry, archéologue de Floride. La société privée pense pouvoir trouver des effets personnels de valeur du comte d'Estrées et des officiers à bord, mais les archéologues doutent qu'une telle flotte de guerre puisse contenir un véritable «trésor». En revanche, ils redoutent de perdre l'intérêt historique et archéologique des vestiges, et de leur positionnement. La construction des navires devrait notamment aider à mieux comprendre l'architecture navale du temps où Colbert montait une marine royale et toute une industrie qui l'accompagnait. Effectuer un relevé précis de la position des différents objets sur le fond avant de les remonter est par exemple un exercice délicat qui prend du temps et coûte cher. Toute l'exploration sous-marine est une activité très dispendieuse pour un résultat hasardeux.

La rentabilité étant la seule préoccupation des chasseurs de trésor, et la moindre journée de fouilles coûtant une fortune, ils se dépêchent d'extraire tout ce qui a une valeur monétaire immédiate, quitte à détruire tout sur leur passage. Il est arrivé que certains se frayent un chemin à l'explosif. Ils n'ont que

l'antique. Le musée national d'archéologie du Portugal a décompté 850 navires espagnols et portugais qui y ont coulé, dont bon nombre chargés d'or. Quatre vingt-huit gisent dans la baie d'Hangra de Heroismo, où débarqua en 1972 le chasseur britannique de trésors John Grittan. L'aventure se termina pour lui en prison, où il passa près de deux mois, et par l'interdiction de ses activités. Jusqu'à ce qu'il revienne près de 25 ans plus tard à la faveur d'une nouvelle loi autorisant les sociétés privées à fouiller les fonds de l'archipel, cette fois comme directeur de la société Arqueonauticas, présidée par le contre-amiral Isaias Gomes Texeira, une des premières à se voir accorder un permis de recherche et d'exploitation.

Un des plus célèbres chasseurs de trésors, Bob Marx, basé en Floride, s'est mis sur les rangs, avec un partage à la clé: 50% des découvertes pour lui à moins de 50 mètres de profondeur, 70% au-delà. «Avec cette législation, nous avons sacrifié notre histoire à l'argent!», s'exclame Francisco Alves du musée national d'archéologie, tandis que les Espagnols fouillent convulsivement à travers les traités de droit pour savoir s'ils peuvent prétendre sauver le patrimoine de leurs propres galions.

Quelquefois, les chasseurs de trésors

emportent le gros lot. L'un d'eux, à la réputation particulièrement sulfureuse, Michael Hatcher, a ainsi obtenu une centaine de millions de francs de la dispersion des porcelaines de Chine trouvées dans le *Geldermalsen*, navire hollandais disparu en 1752 en mer de Chine. Christie's, aujourd'hui numéro un mondial des ventes aux enchères, s'est ainsi faite un temps une spécialité de ces ventes, avant d'y mettre une sourdine, sans doute en raison des controverses et difficultés juridiques. Dans ce cas, Michael Hatcher a affirmé avoir retrouvé l'épave dans les eaux internationales. Mais des chercheurs soulignent qu'elle se trouvait dans la zone maritime indonésienne. L'Indonésie a ouvert une enquête. Un enquêteur a disparu en plongeant sur le site, ce qui a alimenté le côté feuilleton policier. De toute manière, l'Indonésie a ensuite abandonné toute procédure mais au milieu de rumeurs insistantes de corruption de la famille Suharto, qui dirigeait alors le pays...

«Tout cet argent qui circule alimente directement le péril, puisqu'il est recyclé dans de nouvelles explorations», s'indigne Lyndel Prott, spécialiste juridique du patrimoine culturel à l'UNESCO. *Les États tolèrent une dilapidation des trésors sous la mer qu'ils n'accepteraient jamais sous terre.* ■

La rentabilité étant la seule préoccupation des chasseurs de trésor, et la moindre journée de fouilles coûtant une fortune, ils se dépêchent d'extraire tout ce qui a une valeur monétaire immédiate, quitte à détruire tout sur leur passage

faire de ces débris sans valeur, qui passionnent les historiens: une inscription sur un tesson peut indiquer une route maritime, un morceau de chaussure en dire long sur l'habillement des marins, un squelette révéler leurs blessures ou leurs carences alimentaires. La coque de l'épave du *Maurithuis*, naufragée sur les côtes de Guinée en revenant de Chine en 1609, était encore tapissée de près de 20 000 écailles de zinc presque pur, témoignage de l'avance de la métallurgie chinoise sur une Europe très retardataire.

Le problème des délivrances de licences est soulevé, à une échelle encore plus grande, dans l'archipel portugais des Açores. Il est considéré comme un des plus riches fonds de la planète puisque l'archipel était une escale obligée dans la traversée de l'At-

LOI DE LA JUNGLE ET EXCEPTIONS MILITAIRES

Pour Patrick O'Keefe, juriste australien spécialisé dans les questions de patrimoine culturel, un tournant a été pris avec la découverte du *Titanic*: les moyens technologiques dont peuvent disposer les équipes de recherche leur permettent désormais d'accéder à quasiment n'importe quel fonds marin, et d'effectuer des fouilles à des profondeurs hier interdites. Dès lors, «l'adoption de règles internationales s'impose de manière pressante, car plus aucune épave n'est à l'abri». Or la communauté internationale est bien en retard sur la technologie.

Aujourd'hui, certains États s'efforcent avec plus ou moins de bonheur d'établir des règles dans leurs eaux territoriales (habituellement 12 milles nautiques à partir des côtes, soit un peu moins de 22 km).

Peu développent les moyens de leur propre archéologie sous-marine. De toute manière, au-delà des eaux territoriales, c'est la loi de la jungle: tout va au découvreur; tout navire «sauvé» appartient à son sauveteur: c'est la tradition maritime du «sauvetage en mer». Mais, s'exclame Lyndel Prott, «les épaves ne sont pas sauvées quand elles sont trouvées par un chasseur de trésors; au contraire, c'est alors qu'elles sont en péril!». La convention sur le droit de la mer de 1982 n'a pratiquement pas abordé le problème des trésors sous-marins.

L'UNESCO a élaboré un projet de convention qui proscriit toute exploitation commerciale des épaves dans les océans. Hélas, les grandes puissances maritimes et technologiques, comme les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France ou le Japon, veulent continuer à avoir les mains libres et voient d'un mauvais œil toute restriction à leur liberté d'action. Les marines de guerre s'appuient sur l'exception qui veut que les bâtiments militaires appartiennent pour toujours à l'État qui les a lancés, pour interdire qu'on touche à leurs épaves, quand bien même elles auraient quatre siècles d'âge. C'est ainsi que les États-Unis se sont vus reconnaître la propriété de l'*Alabama*, corvette sudiste coulée (par la marine américaine!) devant le port français de Cherbourg à la fin de la guerre de Sécession. Que dire d'un galion espagnol naufragé dans les Açores portugaises? A partir de quand considère-t-on une épave comme laissée à l'abandon par son pays ou propriétaire?

Deux réunions d'experts – une troisième est prévue pour juillet 2000 – n'ont pas permis pour le moment de démêler cet imbroglio, non plus que de dégager une ferme volonté politique de la communauté mondiale de légiférer dans le continent de Jules Verne. ■

INTERNET, ATOUT OU SAUVEUR DE LA DÉMOCRATIE?

► René Lefort

Pour redonner aux citoyens un pouvoir que les politiciens auraient confisqué, une seule solution, affirment les uns: l'«e-démocratie». «Absurde», rétorquent les autres.

Une «rage muette d'impuissance» s'est emparée de Richard Askwith, le chef des pages éditoriales du journal britannique *Independent on Sunday*¹. «*Tout ce que notre gouvernement fait, constate-t-il, il le fait en mon nom. Mais ai-je jamais eu mon mot à dire? Un vote tous les cinq ans, pour choisir entre des bandes de fourbes carriéristes, qu'on peine à différencier: de quel choix s'agit-il là?*». Le diagnostic d'Askwith est sans appel: «*La démocratie parlementaire, inventée à l'ère de la diligence et perfectionnée à l'époque de la machine à vapeur, aurait fait son temps. Il faudrait donc que les gouvernements «trouvent une voie nouvelle pour que le peuple décide*». La solution: Internet. «*L'e-démocratie réveillera la politique?*», affirme le député français André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux, dans la banlieue parisienne, dont il a fait un modèle de ville «branchée». «*J'ai la conviction qu'elle peut vaincre la désaffection du politique, comme la Net économie est en train de vaincre le chômage*».

Montée de l'abstention

Le symptôme le plus évident de cette désaffection est la montée de l'abstention, au point que «*le suffrage universel n'a plus d'universel que le nom*», selon Santini. Une première expérience mondiale de vote par Internet s'est déroulée du 7 au 11 mars 2000 en Arizona, lors des élections primaires du Parti démocrate. Des opposants à cette nouvelle procédure avaient saisi la justice parce qu'ils estimaient que le vote par Internet introduirait une discrimination vis-à-vis des couches sociales sans accès à ce medium (le «*digital divide*»). Les juges les ont déboutés. Par ailleurs, les insuffisances techniques pour assurer la sécurité de l'élection,

et en particulier l'authentification des électeurs et la confidentialité de leurs votes, n'ont pas été estimées rédhitoires. Près de 86 000 démocrates ont voté. Parmi eux, 40 000 se sont exprimés via Internet, dont 75% âgés de 18 à 35 ans, traditionnellement plus abstentionnistes que leurs aînés. Or on avait compté un peu plus de 12 000 votants à cette même primaire en 1996.

Cette expérience est-elle probante? Pour un éditorialiste du journal local, *The Tucson Citizen*, nombre de votants avaient été plus séduits par la nouveauté de cette procédure électorale que par les candidats. Plus généralement, Stephen Hess, de la Brookings Institute, a estimé que «*ce ne sont pas*

«Le vote par Internet offre une deuxième chance fantastique à notre démocratie à bout de souffle»

les procédures électorales qui empêchent les gens de voter». Mais, pour Santini, «*le vote par Internet offre une deuxième chance fantastique à notre démocratie à bout de souffle*». L'entreprise américaine Election.com a d'ores et déjà annoncé qu'elle installerait ce système de vote pour la présidentielle de novembre. Et Steve Case, le responsable d'une société similaire, America Online, voit dans cette expérience une preuve supplémentaire que l'«e-démocratie» changera «*la façon dont les gens interagissent avec leurs gouvernements local et national*».

Les partis politiques, les nouveaux mouvements de citoyens et les autorités publiques le comprennent de plus en plus vite, au moins dans les pays suffisamment développés pour que l'accès à Internet s'y généralise. A l'évidence, Internet offre la voie à la fois la plus rapide, la moins chère, et la seule qui soit vraiment interactive - en

attendant la généralisation de la télévision numérique interactive - pour l'information et le dialogue entre citoyens, comme entre ces derniers et leurs représentants. On ne compte plus les partis politiques qui ouvrent des sites pour présenter leurs programmes; les services publics qui font de même pour faire connaître leur structure, leurs fonctions, leurs objectifs et répondre aux requêtes que les usagers peuvent leur adresser directement par courrier électronique; les municipalités qui non seulement informent mais aussi consultent par Internet leurs administrés avant toute décision d'importance.

Des élus obligés d'entendre le peuple

On sait l'utilisation intense d'Internet par les nouveaux mouvements de citoyens partisans d'une «autre mondialisation». Récemment, en Corée du Sud, où près de la moitié de la population a accès au Net, 600 associations ont lancé sur le Web une «liste noire» de 90 candidats à la députation, au passé plus que douteux puisque certains d'entre eux avaient été condamnés pour corruption. Cinquante-huit ont été battus, parfois par des quasi-inconnus...

Richard Askwith propose de franchir une étape supplémentaire. Pour ce faire, il pose d'abord un diagnostic très sévère sur les travaux que mène l'une quelconque de ces commissions créées pour se pencher sur une question controversée. Selon lui, la parole y appartiendrait *de facto* exclusivement à ses membres et aux «experts» qu'elle a convoqués. Le public de «citoyens» y serait clairsemé et non représentatif - «*surtout des retraités et des chômeurs puisque la commission siège en catimini et un mardi après-midi*». Méconnaissant la question traitée, il ne serait invité à s'exprimer qu'en fin de session, à la va-vite et pour la forme. Il y oppose les vertus potentielles d'Internet. Celui-ci est

1. *The Independent*, 4 septembre 1999.

2. *Libération*, 21 avril 2000.



© Matt York-Ap Boomerang, Paris

Des électeurs utilisent Internet lors des primaires du Parti démocrate en Arizona.

d'ores et déjà utilisé par des militants qui, bien que dispersés, «planchent» simultanément devant leur ordinateur, parfois à plusieurs centaines et plusieurs jours de suite, pour approfondir ensemble une question et exprimer alors une opinion éclairée et mûrie (les «amphinets»). Le tout à un coût dérisoire par rapport à celui d'une réunion physique de tous les participants. Pourquoi, poursuit Askwith, ne pas utiliser ce procédé en l'ouvrant à des citoyens choisis par tirage au sort? Leurs points de vue, dès lors élaborés et représentatifs de l'opinion publique, iraient jusqu'aux «représentants du peuple», qui n'écouteraient plus vaguement ce dernier mais seraient obligés de vraiment l'entendre.

D'autres apologistes de l'«e-démocratie» vont encore plus loin: plutôt que de se contenter d'essayer d'améliorer grâce aux nouveaux moyens électroniques la représentativité des élus (effectivement en crise), pourquoi ne pas tout simplement s'en passer? Marc Strassman, directeur de Campaign for Digital Democracy³, propose ainsi un système électronique assez perfectionné pour interdire toute fraude. Les électeurs l'utiliseraient pour exprimer leurs points

de vue sur tous les sujets possibles et imaginables, depuis la décision d'engager le pays dans une opération militaire jusqu'au contenu d'une loi en délibération. Et ce système serait suffisamment sophistiqué pour interpréter informatiquement et immédiatement toute la gamme des opinions. Corrigé «*le déséquilibre profond et croissant entre l'influence politique des gens ordinaires et celle de la classe politique professionnelle ainsi que de ses clients*». Fini le temps où les décisions législatives seraient le fruit de la consultation de «*dizaines de personnes dont les opinions et les points de vue sont hautement privilégiés aux dépens de millions d'autres qui sont les laissés-pour-compte de cette concentration du pouvoir*». Nous devrions accéder à la «*démocratie électronique directe*», où «*des millions de votes par e-mail déterminent la direction que prend la République*». En un mot, le Net devient «*si puissant, d'une telle ubiquité et si facile à utiliser*» qu'il «*peut nous permettre de nous gouverner nous-mêmes*». Santini l'affirme: il serait la clé du «*passage d'une démocratie intermittente à une démocratie en continu*». C'est prétendre ressusciter l'idéal

de l'Agora d'Athènes, berceau de la démocratie réservée aux 20 000 citoyens qui s'y réunissaient, en la rendant permanente, instantanée et étendue à des pays, voire à la planète entière le jour où tout un chacun sera branché...

Le système représentatif reste indispensable

«Absurde», rétorque l'intellectuel français Jacques Attali, fondateur de Planetfinance⁴, un réseau électronique de financement de microcrédit. D'abord, l'Agora ne serait pas un idéal démocratique. A preuve: personne ne songe à la ressusciter là où elle serait possible, par exemple dans un village de quelques centaines d'habitants, souligne Attali. Pourquoi? Parce que le système représentatif resterait, selon lui, indispensable. Certes, il est en crise, comme le relève Patrick Viveret, collaborateur de la revue *Transversales Science Culture*. Il constate une dérive de la représentation vers une délégation de pouvoirs, qui peut même aller jusqu'à une confiscation du pouvoir. La participation des citoyens serait donc la condition *sine qua non* ▶

3. www.digitaldemocracy.org

4. www.planetfinance.org

► d'une authentique représentation. A cet égard, le Net apporterait «des éléments d'opportunités non négligeables».

En revanche, en faire une «alternative globale» serait verser dans ce «technicisme» qui envahirait aujourd'hui l'économie, à savoir ce postulat que «les problèmes peuvent être résolus par des solutions techniques, indépendamment de la volonté des acteurs», selon

Viveret. La démocratie exigerait l'organisation d'une «intelligence collective». Il y faudrait beaucoup plus que le simple agrégat de points de vue, donnés instantanément aujourd'hui par les sondages, demain par Internet, (la «démocratie d'opinion»). Il y faudrait «le temps des délibérations, nourries par des expertises et des contre-expertises, que mettent en présence des médiateurs, menées dans des

espaces publiques». Il y faudrait aussi, souligne Attali, «le temps que l'action politique puisse faire ses preuves»: elle peut passer par une phase d'impopularité aiguë avant d'emporter finalement l'adhésion. Sinon, affirme Attali, le «tout Internet» conduirait à «des décisions excessivement réversibles et contradictoires», donc à une «dictature de l'immédiateté». ■

AFRIQUE: UN PORTABLE POUR BRÛLER LES ÉTAPES

Le maire de Bamako (Mali), Ibrahima N'Diaye, mise sur Internet pour accroître la participation démocratique en Afrique. A travers la dernière génération des téléphones portables.

Démocratie et Internet vont-ils de pair en Afrique?

Non, parce qu'Internet commence à peine à s'y implanter. Pour devenir un outil de la démocratie, Internet doit d'abord être démocratisé! Le réseau a déjà fait son entrée dans tous les pays, mais 2% seulement de la population mondiale y ont accès. Dans la plupart des pays africains, Internet est réservé à une élite, résidant généralement dans les grandes villes. Pour étendre son utilisation, nous avons besoin du soutien des pays industrialisés.

Qu'attendez-vous d'eux?

Qu'ils nous aident à développer une infrastructure au moindre coût possible, en tenant compte de nos réalités. Ce n'est pas demander la charité: s'ils décident d'investir, ils auront tout à gagner, ne serait-ce qu'en termes d'économie d'échelle. Il reste en effet 98% de la population mondiale à équiper, c'est-à-dire des milliards de personnes. Quel que soit leur niveau de pauvreté, elles constituent un marché extraordinaire. D'un autre côté, les pays du Sud y gagneront, eux aussi, car les nouvelles technologies contribuent à la diffusion de l'information, formidable atout pour le développement démocratique.

Il faut aussi évoquer la solidarité. Les pays industrialisés investissent beaucoup dans le développement de la démocratie à travers le monde. Si Internet est l'un de ses supports, nous ne comprendrions pas qu'ils ne nous aident pas à contourner les obstacles auxquels nous nous heurtons.

Quels sont-ils concrètement?

Premier obstacle majeur: l'analphabétisme dont le taux est de 50% environ au Mali. A quoi sert de mettre Internet entre les mains de tous les citoyens, s'ils ne savent pas

lire et écrire? Bien sûr, il faut alphabétiser et cette entreprise est de longue haleine. On peut aussi recourir à des solutions technologiques. Grâce à la synthèse vocale et au braille, des appareils spéciaux permettent aujourd'hui aux non-voyants d'accéder à Internet. On peut très bien imaginer des appareils semblables pour les analphabètes.

En matière d'énergie, la situation est tout aussi dramatique: moins de 10% de la population malienne a accès à l'électricité. Idem pour le réseau téléphonique. Que faire? Il faut opter, dans l'immédiat, pour des équipements appropriés qui utilisent, par exemple, des piles.

Quel est le média qui permet aujourd'hui la plus large participation démocratique au Mali?

La radio, incontestablement. Elle permet de surmonter le problème de l'anal-

phabétisme et de communiquer dans les langues nationales: le transistor est petit, pas cher et fonctionne avec des piles. Ce que le transistor est aujourd'hui, le téléphone cellulaire le sera demain. Internet sera bientôt disponible sur le téléphone portable et je suis convaincu que celui-ci peut nous permettre de brûler les étapes.

Les prix des téléphones portables avec accès à Internet seront exorbitants...

Oui, mais le poste de radio était aussi très cher au moment de son apparition. Il peut sembler illusoire d'imaginer une prolifération de téléphones portables en Afrique. Mais les technologies se développent très vite, ce qui entraîne une baisse des prix tout aussi rapide. La volonté politique et l'engagement des entreprises seront déterminants pour l'avenir de ces technologies en Afrique.

Si Internet était aujourd'hui largement répandu au Mali, quel serait son impact sur la vie démocratique?

Le réseau favoriserait une plus large participation démocratique des citoyens. Il leur permettrait, sans doute plus efficacement que la radio, à la fois de s'informer et de s'exprimer. Lors d'élections, le vote informatisé résoudrait deux problèmes majeurs: la participation des émigrés (20 à 25% des Maliens) et celle des villageois qui doivent parfois parcourir 20 ou 30 kilomètres pour trouver un bureau de vote.

Mais, il faut admettre qu'au Mali, indépendamment de ces difficultés techniques, les gens ne se bousculent pas pour voter. Les citoyens semblent avoir perdu confiance en leurs leaders politiques et il ne faut pas compter sur Internet pour remédier à ce manque de motivation. ■

Propos recueillis par Jasmina Sopova, journaliste au *Courrier de l'UNESCO*.



© Michel Lemoine/Sipa Press, Paris

MARGARITA SALAS: COMPRENDRE LA SCIENCE POUR NE PAS LA REDOUTER

Cette biologiste espagnole rejette les points de vue alarmistes sur les découvertes scientifiques récentes. On les craint parce qu'on les méconnaît, estime cette optimiste à toute épreuve.

La recherche sur le génome humain doit-elle relever du domaine public?

Il est impossible de breveter les données brutes sur le génome, issues de son décryptage. Ce que notre organisme contient biologiquement ne peut faire l'objet d'un brevet; d'ailleurs, la loi l'exclut. Par contre, les applications qui découlent de ce savoir génique peuvent l'être.

L'entreprise américaine Celera Genomics semble avoir pris de l'avance dans le séquençage complet du génome humain. Les journaux ont annoncé qu'elle était en possession de la séquence complète, quelque 50 millions de «morceaux» d'ADN, même s'il faut encore les agencer entre eux, comme un puzzle. Elle espère achever ce travail en trois ou quatre semaines, mais cela ne sera peut-être pas aussi facile. Par ailleurs, un consortium public, composé d'équipes scientifiques de plusieurs pays et coordonné par leurs ministères de la Santé respectifs, font le même travail. Ces équipes sont moins avancées et pensent en finir avec le séquençage d'ici deux ans. Mais elles avancent de façon plus méthodique: dès que toutes les séquences seront identifiées, ces chercheurs sauront avec exactitude la place de chacune d'entre elles.

Au début, Celera a bien essayé de breveter ces séquences. Mais de nombreuses personnalités, dont quelques sommités du monde scientifique comme le président de l'Académie américaine des sciences et celui de la Royal Society britannique, se sont élevées contre leur «brevetabilité». Bill Clinton et Tony Blair se sont aussi exprimés en ce sens. L'entreprise incriminée semble avoir fait marche arrière, mais ce qui reste brevetable est l'usage de ces séquences pour guérir certaines affections.

La science n'est-elle pas en train de se mercantiliser à l'excès?

Vous avez en partie raison. Sans garde-fous, la science peut être victime d'un mercantilisme excessif. Le cas le plus intéressant



Margarita Salas dans son laboratoire de l'Université Autonome de Madrid.

© Cortica Lejarcegi/EI Pats, Madrid

est lié au clonage. Un institut de recherche de l'Université du Wisconsin, aux Etats-Unis, a découvert qu'on pouvait obtenir ce qu'on appelle des cellules mères à partir de divisions embryonnaires. Elles seront très utiles pour la transplantation d'organes. Ce travail n'est pour le moment financé que par des entreprises privées parce qu'aux Etats-Unis une loi interdit le financement public de toute recherche réalisée à partir d'embryons humains. Or il est très dangereux que ce genre de travaux soit uniquement contrôlé par le privé: il n'hésitera pas à breveter les procédés découverts; il faudra payer le prix fort lors de transplantations utilisant ces découvertes. Si le financement avait été public, ce monopole n'existerait pas.

A votre avis, les Etats investissent-ils suffisamment dans la recherche fondamentale?

Il ne faut pas généraliser. La part du PIB consacrée à la recherche fondamentale aux Etats-Unis comme dans certains des pays européens les plus développés tourne autour de 2 à 2,5%, voire plus. L'Espagne est l'un des pays qui aide le moins la recherche: nous en sommes à 0,9%, un point en dessous de la

moyenne européenne. Aussi nous reste-t-il beaucoup de chemin à parcourir.

Le plus intéressant dans le financement privé est qu'il ne provient pas uniquement des entreprises mais aussi de fondations et parfois même d'individus. Aux Etats-Unis, par exemple, financer la recherche donne droit à des avantages fiscaux importants, ce qui n'est pas le cas en Espagne. Il faudrait favoriser des mesures fiscales pour que des individus financent la recherche.

Quels sont les dangers d'un financement également privé?

Le danger est que les résultats ne soient pas divulgués et qu'ils fassent l'objet de brevets, de façon que les premiers ne puissent être utilisés qu'en achetant les seconds.

La recherche scientifique est un domaine hautement compétitif. Cette compétition exclut-elle toute solidarité?

Un scientifique ne travaille plus en solitaire, comme à l'époque de Ramón y Cajal! ▶

1. Neurologue espagnol (1852-1934), premier prix Nobel de physiologie et de médecine en 1906.



© Christian Lutz/AP/Boomerang, Paris

Des députés du groupe des Verts au Parlement européen de Strasbourg manifestent contre le clonage.

► Même s'il existe des affinités et des inimitiés naturelles, le travail doit se dérouler en équipe. Il est impossible à une personne isolée de maîtriser tout ce qui est nécessaire pour émerger à un niveau international. Au sein de l'Union européenne, par exemple, la collaboration s'intensifie parce que les aides et les financements sont accordés aux équipes internationales: elles doivent se mettre d'accord. Mais, dans le secteur privé, les équipes de pointe cherchent à obtenir des résultats avant leurs rivaux parce que d'énormes intérêts économiques sont en jeu.

Les scientifiques se préoccupent-ils de réduire l'écart Nord-Sud?

Il y a des collaborations ponctuelles ou de grands congrès internationaux auxquels participent les chercheurs du Sud. Mais, d'une façon générale, ces rapports répondent plus à des besoins institutionnels qu'à une volonté politique de réduire les écarts.

Pourquoi le clonage fait-il peur?

Parce que l'on pense au clonage de l'être humain, que l'on croit que les scientifiques vont perdre la tête et se mettre à produire des clones en série... C'est absurde. D'abord, la technique est pour le moment loin de pouvoir produire des clones humains, même s'il

est évident qu'elle progressera jusqu'à y parvenir. Mais quel serait l'intérêt de produire des êtres tous semblables? Lorsqu'il y a 20 ans, la question de la fécondation in vitro (FIV) s'est posée, rappelez-vous que les gens disaient: quelle horreur, ce n'est pas naturel... On se demandait si cette méthode n'allait pas créer des monstres... Aujourd'hui, la première petite fille née grâce à une FIV, parfaitement normale, a 23 ou 24 ans. Des milliers de FIV ont résolu des problèmes de stérilité. La FIV a-t-elle été un bien ou un mal pour l'humanité?

Vous défendez donc le clonage?

Il faut à nouveau bien faire la différence. Le clonage humain dans le seul but de créer des êtres humains me paraît condamnable et, de fait, la loi l'interdit. Mais le clonage de quelques cellules humaines initiales me semble envisageable s'il s'agit d'obtenir des tissus organiques utiles d'un point de vue thérapeutique, comme le clonage animal aux mêmes fins ou pour produire des médicaments. On peut par exemple implanter un gène, ce qu'on appelle un transgène, chez certaines brebis et les cloner afin d'obtenir de grandes quantités de facteur IX, nécessaire à la coagulation et déjà utilisé dans le traitement de l'hémophilie.

Doit-on mettre des limites à la recherche scientifique afin de prévenir toute dérive?

Les scientifiques eux-mêmes tirent la sonnette d'alarme afin que leurs découvertes ne soient pas utilisées contre l'humanité. Par ailleurs, les comités de bioéthique qui se sont multipliés à travers le monde depuis une dizaine d'années, et dans lesquels les scientifiques s'impliquent fortement, agissent dans le même sens. Dans le cas du clonage, il s'agit pour l'instant d'obtenir des tissus afin, par exemple, de pallier les rejets que provoquent encore les transplantations. On a par exemple proposé de conserver des cellules du cordon ombilical des nouveaux-nés, afin d'obtenir plus tard des cellules mères dont on pourrait faire des tissus. Si, au cours de sa vie, un individu devait subir une transplantation d'organe, il disposerait déjà de ses propres cellules. On éviterait ainsi tout rejet, au bénéfice de tous.

Autre découverte scientifique qui déchaîne les passions: les organismes génétiquement modifiés (OGM)...

Je pense qu'il s'agit de craintes entièrement imputables à la méconnaissance. Depuis toujours, la nature se modifie lentement d'elle-même pour s'adapter. En laboratoire, on ne fait qu'accélérer ses mutations. Les agriculteurs ont toujours modifié

► présidente et qui englobe les huit académies nationales, organise justement des cycles de conférences consacrés à la science. Un scientifique y parle de sa spécialité d'une façon rigoureuse mais simple, qu'il s'agisse de physique, de mathématiques ou de génétique. Chacun d'eux s'attache à faire de la vulgarisation dans un langage accessible au public. Il faut faire plus de vulgarisation sérieuse. C'est un effort supplémentaire pour les scientifiques, mais il devrait être obligatoire.

Où croyez-vous que se situeront les domaines de recherches prioritaires du siècle à venir?

A mon avis, l'un des plus importants est le cerveau. Pourquoi pensons-nous, pourquoi parlons-nous, quels sont les mécanismes moléculaires de notre pensée? Beaucoup de gens travaillent sur ces sujets. D'un autre côté, comme le disait John Maddox qui fut, des années durant, le directeur de la revue scientifique *Nature*, la capacité intellectuelle de l'homme est si grande qu'un jour il ne restera plus rien à découvrir.

Alors, nous nous ennuyons?

De toute façon, ni vous ni moi ne serons là pour le voir. Par exemple, la phase de séquençage du génome humain dont nous venons de parler n'est que «la fin du début». Une chose est de connaître la séquence, une autre est de savoir quel rôle joue chacun de nos 100 000 gènes. On pense qu'il faudra un bon siècle pour en venir à bout. Autant dire que nous n'aurons pas le temps de nous ennuyer.

Voilà 30 ans que vous travaillez sur le bactériophage Phi-29. Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste cette recherche?

Il s'agit d'un virus qui infecte le *bacillus subtilis*, une bactérie non pathogène, très utilisée en biotechnologie. Ce virus détruit cette bactérie mais ne cause aucun dommage à d'autres organismes. Le Phi-29 est simple et facile à manipuler. Il ne compte que 20 gènes, alors que l'homme en possède 100 000. Cependant, le mécanisme de contrôle de ce virus reste très sophistiqué, ce qui fait de lui un système modèle. Nos études à son sujet peuvent donc être extrapolées à d'autres systèmes de virus animaux ou à des organismes plus complexes encore. La protéine que nous avons étudiée sur ce virus est similaire à celle d'autres virus «méchants», si l'on peut dire, qui sont facteurs de maladies comme la poliomyélite ou l'hépatite B ou C.

Quelle est la découverte dont vous êtes le plus fier?

En fait, j'en compte deux. La première est très personnelle. Alors que je travaillais dans le laboratoire du prix Nobel espagnol Severo Ochoa, j'ai découvert deux protéines inconnues et nécessaires pour commencer la synthèse des protéines. C'était très important et j'en ai ressenti une grande satisfaction parce que je débutais et que j'y travaillais seule. Ma seconde satisfaction professionnelle s'est produite en Espagne; ce fut une découverte collective. Il s'agissait d'une autre protéine qui est intimement liée à l'acide nucléique du virus sur lequel nous travaillons. Nous avons démontré qu'elle était nécessaire pour initier la répllication de l'ADN viral.

Et votre plus grande déception?

Un scientifique ne peut espérer réussir tous les jours. Une vie de scientifique est aussi

faite de déceptions. Il arrive que les expériences n'aboutissent pas, que l'on s'engage dans une impasse et qu'il faille alors changer de direction. Mais ce sont des embûches sans gravité. Je crois n'avoir jamais eu de grandes déceptions. Je suis une optimiste.

Peut-on parler d'une façon féminine ou masculine d'exercer la profession de chercheur?

En plus de 20 ans d'enseignement, j'ai vu passer beaucoup de doctorants et de post-doctorants, hommes et femmes, et je ne crois pas avoir noté une caractéristique qui les distingue. Les femmes ont cependant toujours fait preuve de moins d'agressivité, sont peut-être plus patientes, alors que leurs homologues masculins essaient d'arriver plus vite à des résultats. Aujourd'hui, les femmes commencent à avoir une éducation qui les incite à ne pas toujours s'abriter derrière l'homme et à ne pas être toujours plus patiente qu'eux. A cette nuance près, je ne vois pas de différences.

Que conseilleriez-vous à une élève qui voudrait se consacrer à la recherche scientifique?

Je donnerais le même conseil à une jeune fille qu'à un jeune garçon: si vous désirez vraiment faire de la recherche scientifique, vous devez savoir qu'il faudra vous y consacrer à 100%. Il n'y a pas de demi-mesure. Ou vous vous engagez à fond ou bien n'y songez même pas. Si vous êtes prêts à donner tout votre temps à la science, alors allez-y. Mais c'est une décision pour la vie entière. ■

Propos recueillis par Lucia Iglesias Kuntz, journaliste du *Courier de l'UNESCO*.

LISTE DES AGENTS DE VENTE

Adressez-vous à l'agent de vente de votre choix, qui vous communiquera le montant de l'abonnement en monnaie locale.

AFRIQUE DU SUD: International Subscription Services, PO Box 41095, Craighall 2024. Fax: 880 6248.
Mast Publications, PO Box 901, Parklands 2121. Fax: 886 4512.
ALLEMAGNE: German Commission for UNESCO, Colmanstr. 15, D-53115 Bonn. Fax: 63 69 12.
Uno Verlag, Dag Hammarskjöld Haus, Poppelsdorfer Allee 55, D-53115 Bonn. Fax: 21 74 92.
ARGENTINE: Edilyr Srl, Librería Correo de la UNESCO, Tucumán 1685, 1050 Buenos Aires. Fax: 371-8194
AUSTRALIE: Hunter Publications, 58A Gipps Street, Collingwood VIC 3066. Fax 419 7154. **ISA Australia,** PO Box 709, Toowong QLD 4066. Fax: 371 5566.
 United Nations Assoc. of Australia/Victorian Div., 179 St George's Road, N. Fitzroy VIC 3068. Fax: 481 7693.
AUTRICHE: Gerold & Co, Import & Export, Zeitschriften/Periodicals, Graben 31, A-1011 Vienne. Fax: 512 47 31 29.
BELGIQUE: Monsieur Jean de Lannoy, 202 av du Roi, B-1060 Bruxelles. Fax: 538 08 41.
BRESIL: Fundação Getulio Vargas, Editora Divisão de Vendas, Caixa Postal 62.591, 22257-970 Rio de Janeiro RJ. Fax: 551-0948.
CANADA: Renouf Publishing Company Ltd, 5369 ch. Canotek Road, Unit 1, Ottawa, Ont K1J 9J3. Fax: (1-613) 745 7660.
Faxon Canada, PO Box 2382, London, Ont. N6A 5A7. Fax: (1-519) 472 1072.
CHILE: Universitaria Textolbro Ltda., Casilla Postal 10220, Santiago. Fax: 681 9091.
CHINE: China National Publications, Import & Export Corp., PO Box 88, 16 Gongti East Rd, Beijing 100020. Fax: 010-65063101.
CORÉE: Korean National Commission for UNESCO, CPO Box 64, Séoul 100-600. Fax: 568 7454.
DANEMARK: Munksgaard, Norre Sogade 35, PO Box 2148, DK-1016 Copenhagen K. Fax: 12 93 87.
ESPAGNE: Mundi Prensa Libros SA, Castelló 37, 28001 Madrid. Fax: 91575 39 98.

Librería Al Andalús, Roldana 3 y 4, 410091 Séville. Fax: 95422 53 38.
Los Amigos de la UNESCO, Avenida Urquijo 62, 2 Lda., 48011 Bilbao. Fax: 94427 51 59/69
ÉTATS-UNIS: Beman-Associates, 4611-F Assembly Drive, Lanham MD 20706-4391. Fax: 459 0056.
FINLANDE: Stockmann/Akatemien Kirjakauppa, PO Box 23, SF-00371 Helsinki. Fax: +358 9 121 4450.
Suomalainen Kirjakauppa Oy, PO Box 2, SF-01641 Vantaa. Fax: 852 7990.
GRÈCE: Librairie Kauffmann SA, Mauvrokordatou 9, GR-106 78 Athènes. Fax: 38 33 967.
GUATEMALA: Comisión Guatemalteca de Cooperación con la UNESCO, 3A Avenida 10 29, Zona 1, Apartado Postal 2630, Ciudad de Guatemala.
HONG KONG: Hong Kong Government Information Services Dept., 1 Battery Path Central, Hong Kong
HONGRIE: Librottrade K F T, Periodical Import/K, POB 126, H-1656 Budapest. Fax: 256-87-27.
INDE: Orient Longman Ltd (Subscr. Account), Kamani Marg, Ballard Estate, Bombay 400 038. Fax: 26 91 278.
Oxford Book & Stationery Co, Code No D 8208052, Scindia House, New Delhi 110 001. Fax: 33 22 639.
ISRAËL: Literary Transactions Inc., C/O Steimatsky Ltd., PO Box 1444, Bnei Brak 51114. Fax: 52 81 187
ITALIE: Licosca/Libreria Comm. Sansoni SPA, Via Duca di Calabria 1/1, I-50125 Florence. Fax: 64 12 57.
JAPON: Eastern Book Service Inc., Periodicals Account, 3 13 Hongo 3 Chome, Bunkyo Ku, Tokyo 113. Fax: 818 0864.
LUXEMBOURG: Messageries Paul Kraus, BP 2022, L-1020 Luxembourg. Fax: 99 88 84 44.
MALTE: Sapienzas & Sons Ltd., PO Box 36, 26 Republic Street, La Valette CMR 01. Fax: 24 61 82.
MAROC: UNESCO, B.P. 1777 RP, Rabat. Fax: 212-767 03 75, Tél.: 212-767 03 74/72.
MEXIQUE: Librería El Correo de la UNESCO SA, Col Roma, Guanajuato 72, Deleg Cuauhtémoc, 06700 Mexico DF. Fax: 264 09 19.

NORVÈGE: Swets Norge AS, Østensjøveien 18-0606 Oslo, PO Box 6512, Etterstad. Fax: 47 22 97 45 45.
NOUVELLE ZÉLANDE: GP Legislation Services, PO Box 12418, Thorndon, Wellington. Fax: 496 56 98.
PAYS-BAS: Swets & Zeitlinger BV, PO Box 830, 2160 SZ Lisse. Fax: 2524 15888. Tijdschriftcentrale Wijck B V, Int. Subs. Service, W Grachtstraat 1C, 6221 CT Maastricht. Fax: 32 50 103.
PORTUGAL: Livraria Portugal (Dias & Andrade Lda), Rua do Carmo 70 74, 1200 Lisboa. Fax: 34 70 264.
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE: Artia, Ve Smeckach 30, 111 27 Prague 1.
ROYAUME-UNIE: The Stationery Office Publications Cre., 51 Nine Elms Lane, Londres SW8 5DR. Fax: 873 84 63.
RUSSE: Mezhdunarodnaja Kniga, Ul Dimitrova 39, Moscou 113095.
SRI LANKA: Lake House Bookshop, 100 Chittampalam, Gardiner Mawatha, Colombo 2. Fax: 44 78 48.
SUÈDE: Wennergren Williams AB, PO Box 1305, S-171 25 Solna. Fax: 27 00 71.
SUISSE: Dynapresse Marketing SA, (ex-Naville SA), 38 av Vibert, CH-1227 Carouge. Fax: 308 08 59.
Edigroup SA, Case Postale 393, CH-1225 Chêne-Bourg. Fax: (022) 348 44 82.
Europa Verlag, Ramistrasse 5, CH-8024 Zürich. Fax: 251 60 81
Karger Libri AG, Wissenschaftl. Buchhandlung, Petersgraben 31, CH-4009 Bâle. Fax: 306 12 34.
Van Diermen Editions Techniques-ADECO, Chemin du Lacuez, CH-1807 Blonay. Fax: 943 36 05.
THAÏLANDE: Sulsapan Panit, Mansion 9, Rajadamneng Avenue, Bangkok 2. Fax: 28 11 639.
TUNISIE: Commission Nationale Tunisienne auprès de l'UNESCO, 22,rue de l'Angleterre, 1000RP Tunis. Fax: 33 10 14.
URUGUAY: Ediciones Trecho SA, Cuento Periódicos, Maldonado 1090, Montevideo. Fax: 90 59 83.
VENEZUELA: UNESCO/CRESALC, Edif. Asovincar, Av Los Chorros, Cruce C/C Acueducto, Altos de Sebucan, Caracas. Fax: 286 03 26.

retrouvez
sur rfi
*le temps
des écoles
d'emmanuelle
bastide.*

le vendredi à 15h10*.

- la vie de l'École et des universités dans le monde
- des reportages et des témoignages
- des infos pratiques pour aider les étudiants du monde entier.

*heure de Paris

www.rfi.fr

Mensuel.

En vente chez votre marchand de journaux.



**Restez libre,
cultivez votre sens critique.**

Oui, je m'abonne au Monde des Débats

M. M^{me} M^{lle}
Nom : Prénom :
Adresse :
Ville : Code postal :

1 an (11 numéros) pour 209 F, au lieu de 275 F (prix au numéro).
Je bénéficie d'une réduction exceptionnelle de 22 %. Etranger : 269 F TTC (40,90 euros).

Je joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de :
Le Monde des Débats / Service Abonnements
70, rue Compans 75019 Paris. Tél. 01 44 84 85 00

Je règle par carte bancaire n° : _____ Date d'expiration : _____

Je souhaite recevoir une facture acquittée.

Date et signature : _____

EB15

Conformément à la «Loi Informatique et Libertés», vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Repenser le développement



Augmentation de la pauvreté, chômage, menaces écologiques, guerre et racisme : la seconde moitié du xx^e siècle, « âge du développement », est plutôt celui du maldéveloppement. Il est urgent de jeter les bases d'un nouveau développement fondé sur les droits de l'homme

Éditions UNESCO/Economica 98 FF/14,94 €



Chemins de la pensée : vers de nouveaux langages

La modernité se penche et se cherche.
Une réflexion pluridisciplinaire pour un renouveau de la pensée
■ Avec des contributions de Jean Baudrillard, Eduardo Lourenço, Eduardo Portella, Gianni Vattimo, entre autres

150 FF/22,87 €



7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France
Fax: +33 1 45 68 57 37
Internet: www.unesco.org/publishing
E-mail: publishing.promotion@unesco.org

ÉDITIONS UNESCO

UNESCO

le Courrier

toutes les voix d'un seul monde



Publié
en 27
langues

Le dossier du mois:

Cultures jeunes: le mixage mondial des musiques

- Le hip-hop, la voix d'une génération
- Un «guerrier» maori martèle sa rage identitaire
- Des musiciens de la libération sud-africaine dialoguent avec de jeunes rappeurs
- Le rap algérien veut prendre la place du rai
- L'appel de la techno remobilise les foules
- Rave écolo dans le bush australien
- Panique morale à Goa

Et dans les rubriques:

- Photo-reportage: les Dogons vus par eux-mêmes
- Le commerce des espèces en danger: entre interdiction et contrôle
- Adolescence, grossesse et éducation
- L'embargo sur l'Irak: un droit ou un crime?
- Taj Mahal et Lima: la sauvegarde prime les affaires
- Faute de téléphone, le Sud se branche sur le portable
- Entretien avec Quino, le «père» de Mafalda